

# **CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS 2022 - 2026**

## **PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2024 - 2025**

**Documents supplémentaires relatifs à ce point de l'ordre du jour :**

**Action requise lors de cette réunion:** Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- *approuver* le plan de travail 2024-2025 (ONUSIDA/CCP (52)/23.13);
- *approuver* le budget de base 2022-2023 et l'allocation budgétaire des Coparrainants et du Secrétariat sur une base de 187 millions de dollars US par an jusqu'à un seuil de 210 millions de dollars US par an; et
- *encourager* les gouvernements donateurs à verser des contributions pluriannuelles et à verser, dès que possible, leurs contributions annuelles en vue d'un financement intégral de l'UBRAF 2022-2026.

**Conséquences de la mise en œuvre des décisions en termes de coûts:**  
420 millions de dollars US.



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction</b>                                                                                                              | <b>2</b>  |
| <b>Aperçu des résultats et du budget</b>                                                                                         | <b>4</b>  |
| <b>Plan de travail détaillé 2024-2025 pour 10 domaines de résultats</b>                                                          | <b>15</b> |
| 1. Prévention du VIH                                                                                                             | 15        |
| 2. Dépistage et traitement du VIH                                                                                                | 17        |
| 3. SIDA pédiatrique et transmission verticale                                                                                    | 20        |
| 4. Ripostes communautaires                                                                                                       | 22        |
| 5. Droits humains                                                                                                                | 24        |
| 6. Égalité de genre                                                                                                              | 27        |
| 7. Jeunes                                                                                                                        | 30        |
| 8. Une riposte au VIH durable et dûment financée                                                                                 | 32        |
| 9. Intégration et protection sociale                                                                                             | 35        |
| 10. Contextes humanitaires et pandémies                                                                                          | 38        |
| <b>Plan de travail détaillé 2024-2025 pour 5 fonctions du secretariat</b>                                                        | <b>40</b> |
| <b>Priorités régionales 2024-2025</b>                                                                                            | <b>47</b> |
| Priorités de l'Asie-Pacifique                                                                                                    | 49        |
| Priorités pour l'Europe Orientale et l'Asie Centrale                                                                             | 51        |
| Priorités pour l'Afrique Orientale et Australe                                                                                   | 53        |
| Priorités pour l'Amérique Latine et les Caraïbes                                                                                 | 55        |
| Priorités de l'Afrique Occidentale et Centrale                                                                                   | 57        |
| <b>Budget et allocation des ressources détaillés 2024-2025</b>                                                                   | <b>59</b> |
| <br>Annex 1: Division du travail de l'ONUSIDA utilisant le prisme<br>des inégalités tout au long des travaux du Programme commun | <br>69    |

# INTRODUCTION

1. Le budget unifié, les résultats et le cadre de responsabilité 2022-2026 (UBRAF), fournit le cadre opérationnel du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.<sup>1</sup>
2. Le UBRAF 2022-2026 définit les orientations stratégiques générales et les résultats escomptés du Programme commun, qui tire parti de son pouvoir, de ses capacités et de ses avantages comparatifs uniques, en utilisant le prisme des inégalités, pour aider les pays et les communautés à combler les écarts par rapport aux objectifs mondiaux de lutte contre le sida d'ici à 2025 et à atteindre l'objectif de l'ODD visant à mettre fin au sida d'ici à 2030.
3. Les deux prochaines années seront cruciales pour la riposte mondiale au VIH. La riposte a permis d'accomplir des progrès remarquables dans la réalisation de ces objectifs. Les décès liés au sida ont diminué de 68 % depuis le pic de 2004 et les nouvelles infections ont été réduites de plus de 50 % depuis 1996. Néanmoins, en 2021, il y a eu 650 000 décès liés au sida et 1,5 million de nouvelles infections à VIH. Certaines avancées antérieures dans la lutte contre le VIH sont au point mort et le rythme général des progrès dans la lutte contre la pandémie de sida ralentit.
4. La stigmatisation, la discrimination et la violence liées au VIH restent alarmantes et les inégalités entre les sexes continuent d'exposer les femmes et les filles à un risque démesuré d'infection à VIH. De nombreux programmes de lutte contre le VIH peu performants se trouvent dans des endroits où la pandémie est concentrée parmi les populations clés, mais qui ne disposent pas des services et de l'environnement favorable pour inverser la tendance en matière de lutte contre le sida. Les enfants vivant avec le VIH sont encore mal desservis et un grand nombre d'hommes ne bénéficient pas des services de dépistage et de traitement du VIH qui peuvent leur sauver la vie.<sup>2</sup>
5. Comme le prévoit le rapport 2023 du Secrétaire général des Nations unies sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2021, *Assurer une riposte équitable pour mettre fin à la pandémie de sida et accélérer les progrès en matière de santé et d'objectifs de développement durable à l'échelle mondiale*<sup>3</sup>, les États membres des Nations Unies sont exhortés à agir de toute urgence pour accélérer et renforcer la riposte mondiale au sida, en se concentrant sur les points suivants :
  - combler les écarts dans les services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH, et promouvoir les facilitateurs sociétaux ;
  - assurer un financement adéquat et équitable ;
  - mettre en œuvre des programmes étayés par des données probantes et des données ;
  - soutenir les ripostes communautaires ;
  - s'appuyer sur les modèles et les ressources de lutte contre le VIH pour obtenir des résultats plus larges en matière de santé et de développement ;
  - assurer un accès équitable aux médicaments et aux autres technologies de la santé ; et
  - renforcer les partenariats et la solidarité à l'échelle mondiale.
6. L'effort concerté du Programme commun constitue un moteur central pour accélérer les progrès en soutenant les pays et les communautés, en tirant le meilleur parti des partenariats stratégiques pour

<sup>1</sup> [Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 | ONUSIDA](#). La terminologie utilisée dans ce document et les définitions correspondantes sont tirées de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida (Annexe 4, glossaire, pages 154-159).

<sup>2</sup> [Inégalités dangereuses : Rapport de la Journée mondiale du sida 2022 | ONUSIDA](#)

<sup>3</sup> [Rapport 2023 du Secrétaire général de l'ONU sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida](#)

une action coordonnée et efficace, et en utilisant les investissements pour un impact maximal, afin d'atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre le sida et d'autres engagements énoncés dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021 et de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Entièrement alignés sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, le plan de travail et le budget 2024-2025 décrivent les priorités du Programme commun, les résultats escomptés et le budget correspondant nécessaire pour fournir

le meilleur soutien aux pays et aux communautés. Bâtissant sur la mise en œuvre de 2022-2023, il sert à la planification générale du Programme commun dans le cadre de l'UBRAF 2022-2026 de l'ONUSIDA et est aligné sur le système des Nations Unies, comme mandat par examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de l'Assemblée Générale.

**Comme le rappellent toutes les décisions du CCP, tous les aspects du travail du Programme commun sont orientés par les principes directeurs suivants:**

- alignés sur les priorités des parties prenantes nationales ;
- fondés sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection à VIH ;
- fondés sur les droits humains et l'égalité de genre ;
- fondés sur les meilleures données scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- promoteurs de ripostes complètes au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien; et
- fondés sur le principe de non-discrimination.



# APERÇU DES RÉSULTATS ET DU BUDGET

7. Le plan de travail et le budget 2024–2025 sont alignés sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les objectifs 2025, ainsi que sur le cadre de résultats de l'UBRAF, qui se compose des éléments suivants :

- **3 résultats, qui sont essentiels pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre le sida et mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 :**

- Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH.
- Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.
- Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.

- **10 domaines de résultats au niveau de la réalisation,<sup>4</sup> qui sont des domaines critiques interconnectés sur lesquels se concentre le Programme commun, dirigé par les Coparrainants conformément à la répartition des tâches (voir l'Annexe 1), afin de lutter**

**contre les inégalités dans la riposte au VIH et d'atteindre les 3 résultats.**

Le plan de travail et le budget précisent les travaux et les résultats du Programme commun pour accélérer les progrès dans les 10 domaines de résultats: la prévention, le dépistage et le traitement du VIH, le sida pédiatrique et l'élimination de la transmission verticale, l'élargissement des ripostes communautaires,<sup>5</sup> la promotion des droits humains, de l'égalité de genre et des services pour les jeunes, et l'autonomisation dans le contexte de la riposte au VIH, les progrès vers une riposte au VIH entièrement financée et durable, les services de santé intégrés, les technologies de la santé et la protection sociale, et une riposte au VIH mieux préparée et plus résiliente dans les contextes humanitaires, ainsi que la préparation et la riposte aux pandémies.

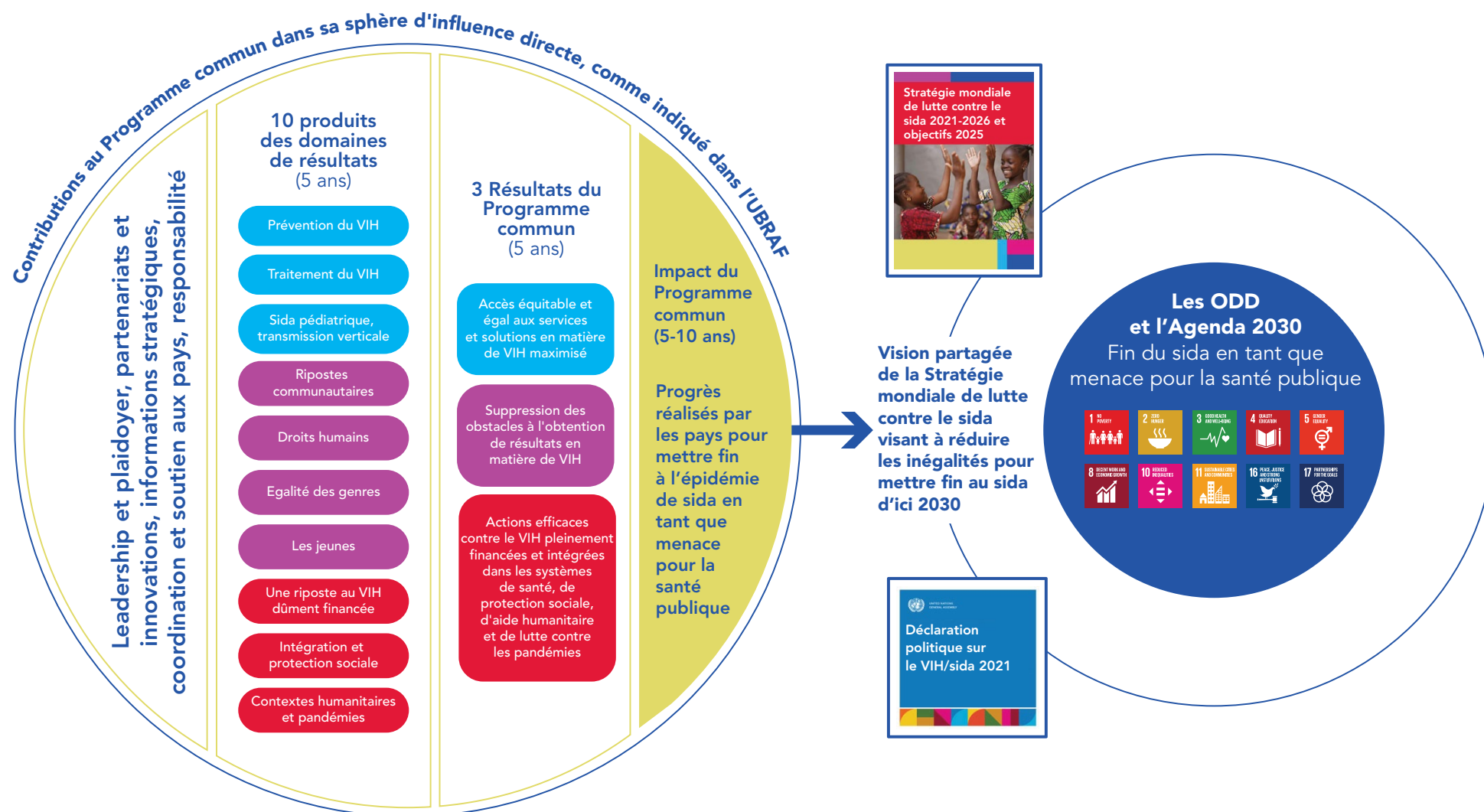
- Pour réaliser ces priorités, en complétant les contributions des coparrainants et en collaborant avec eux, **le Secrétariat de l'ONUSIDA assure une orientation stratégique coordonnée, un fonctionnement efficace et la responsabilité dans l'ensemble des travaux du Programme commun. Pour ce faire, il remplit cinq fonctions** : leadership, plaidoyer et communication; partenariats, mobilisation et innovation; information stratégique; coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre au niveau national; et gouvernance et responsabilité mutuelle.
- Tout au long de ses travaux, le Programme commun se concentrera sur quatre priorités essentielles, décrites ci-dessous et à la figure 4, à savoir : faire progresser la prévention du VIH; accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ; promouvoir les ripostes communautaires, y compris les services et le suivi communautaires ; et assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH.

<sup>4</sup> Tout en reconnaissant les liens entre les inégalités, les écarts et les défis, et les différents domaines de résultats, le plan de travail ne les énumère pas tous explicitement, dans un souci de clarté et de concision.

<sup>5</sup> Lors de sa 51<sup>e</sup> réunion, au point de décision 6, le CCP a pris note du rapport final sur les ripostes communautaires au sida sur la base des recommandations de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida. Le rapport final est disponible au : [Point 4 de l'ordre du jour : Rapport final sur les ripostes communautaires au sida sur la base des recommandations de l'équipe spéciale multipartite au 51<sup>e</sup> CCP de l'ONUSIDA | ONUSIDA.](#)

Figure 1. Aperçu du Cadre de résultats UBRAF 2022-2026

## Cadre de résultats du Programme commun pleinement aligné sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida



8. Conformément à la demande du CCP, **des réalisations spécifiques** soulignant la valeur ajoutée plus spécifique, ciblée et mesurable des travaux du Programme commun ont été définies pour chacun des dix domaines de résultats (pour deux ans, donc pour 2024-2025, dans le cadre de ce plan de travail et de ce budget, et pour les cinq années de l'UBRAF) et pour les fonctions du Secrétariat (pour les cinq années de l'UBRAF). Elles ne sont pas destinées à couvrir et à refléter toutes les actions du Programme commun, mais servent de base pour mesurer les performances, en utilisant le ou les indicateurs liés au UBRAF pour la responsabilité.
9. Les résultats du Programme commun stimulent les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux de lutte contre le sida d'ici à 2025 et rapprochent la riposte au sida de l'objectif de développement durable (ODD 3.3, mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030). Les progrès et les systèmes de santé et communautaires renforcés, génèrent également des avantages sanitaires, économiques et de développement plus larges qui contribuent à la réalisation d'autres ODD.

**Figure 2. Overview of UBRAF outcomes, result areas, Secretariat functions and related specific outputs and indicators**

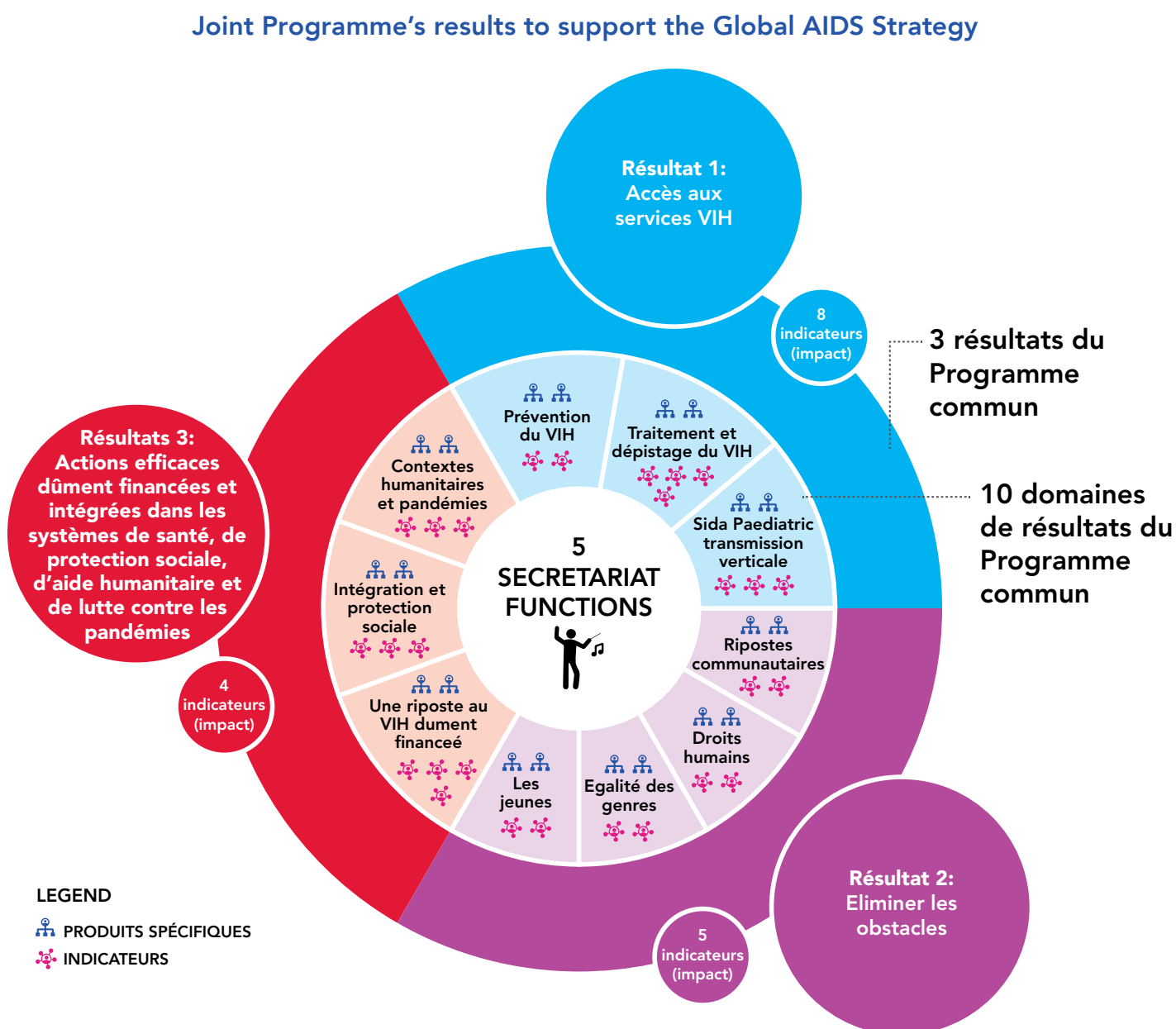
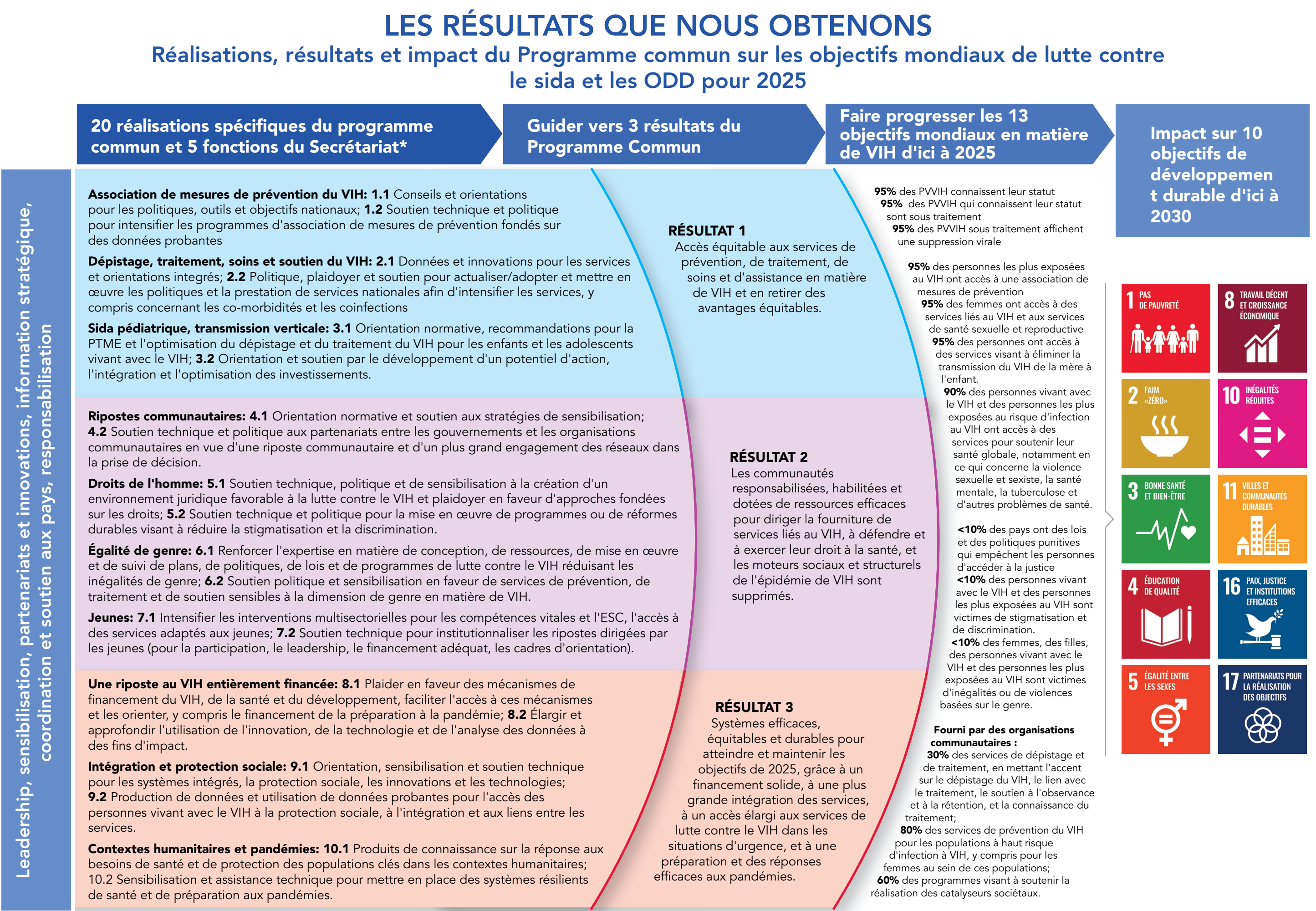


Figure 3. Les résultats que nous obtenons : Réalisations, résultats et impact du Programme commun sur les objectifs mondiaux de lutte contre le sida et les ODD



10. Sur la base de l'expérience passée, des dernières données sur les écarts et les besoins des pays, de l'approche multisectorielle unique du Programme commun et de la valeur qu'aucun autre acteur ne peut apporter, les piliers suivants de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 seront priorisés, en utilisant le prisme des inégalités, afin de combler les écarts pour les personnes et sauver des vies :

- Faire progresser la prévention du VIH ;
- Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ;
- Promouvoir les ripostes communautaires, y compris les services et le suivi communautaires ; et Assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH

Les progrès dans ce domaine seront étayés par la suppression des obstacles structurels, la protection des droits humains, l'amélioration de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, et la suppression des lois et politiques répressives.

**Figure 4. Priorités programmatiques stratégiques globales**

| 3 priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et résultats de l'UBRAF                                                                                                                           | Priorités du Programme commun                                                                               |                                                                                                                                                     | Stratégie mondiale de lutte contre le sida et 10 domaines de résultats de l'UBRAF                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Maximiser l'accès équitable et égalitaire aux services et solutions en matière de VIH</i>                                                                                                                   | Faire progresser la prévention du VIH;                                                                      | Promouvoir la décriminalisation, les droits humains et l'égalité de genre pour favoriser l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH | DR 1 : Prévention du VIH<br>DR 3 : Sida pédiatrique, transmission verticale                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                | Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé ;                          |                                                                                                                                                     | DR 2 : Traitement du VIH                                                                                                         |
| <i>Éliminer les obstacles à l'obtention de résultats en matière de VIH</i>                                                                                                                                     | Promouvoir les ripostes communautaires au VIH, y compris les services et le suivi menés par les communautés |                                                                                                                                                     | DR 4 : Ripostes communautaires<br>DR 5 : Droits humains<br>DR 6 : Égalité de genre<br>DR 7 : Jeunes                              |
| <i>Consacrer pleinement les ressources nécessaires à des ripostes efficaces au VIH et les intégrer dans les systèmes de santé, de protection sociale, d'aide humanitaire et de lutte contre les pandémies.</i> | Assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH                                            |                                                                                                                                                     | DR 8 : Riposte au VIH dûment financée<br>DR 9 : Intégration et protection sociale<br>DR 10 : Contextes humanitaires et pandémies |

- 11.** Le plan de travail et le budget 2024-2025 servent de cadre à la planification plus détaillée du travail du Programme commun à tous les niveaux au cours de l'exercice biennal. Les priorités programmatiques stratégiques globales énumérées ci-dessus sont surtout importantes pour passer à la vitesse supérieure et tirer le meilleur parti de la réalisation des objectifs mondiaux de lutte contre le sida. Elles seront davantage opérationnalisées par le biais des processus internes plus détaillés de planification du travail et de budgétisation pour la période 2024-2025 dans l'ensemble du Programme commun.
- 12.** Le plan de travail décrit les priorités de chaque région qui guident l'action collective en soutenant les pays et en stimulant l'action interrégionale pour réduire les inégalités dans le contexte de la riposte au VIH. Au niveau des pays, le plan de travail et le budget fournissent un cadre pour les plans conjoints des Nations Unies sur le sida qui sont également pleinement alignés sur le pouvoir plus large du système des Nations Unies par le biais des cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies, y contribuent et en tirent parti pour répondre aux priorités nationales afin d'atteindre les ODD.
- 13.** Les gains d'efficacité se poursuivent. Toutefois, les résultats résumés ci-dessous et détaillés dans la section suivante ne peuvent être atteints qu'avec un budget entièrement financé. Le budget 2024-2025 estime les ressources dont le Programme commun aura besoin pour atteindre les résultats décrits dans ce plan de travail. Préparé de manière à tenir compte de l'imprévisibilité de l'environnement financier, le budget comprend deux grandes catégories de financement :
- **Les fonds de base** permettent de financer le Secrétariat pour la mise en œuvre de ses fonctions et de fournir un financement catalytique de base prévisible pour le travail lié au VIH des 11 Coparrainants.
  - **Les fonds hors budget de base** représentent les fonds liés au VIH des Coparrainants mobilisés au sein de leurs propres organisations, ainsi que les fonds supplémentaires que les Coparrainants et le Secrétariat lèvent aux niveaux national, régional et mondial. Les fonds hors budget de base des Coparrainants dans le UBRAF reflètent les ressources ordinaires et extrabudgétaires mobilisées par les Coparrainants qui contribuent à la réalisation des résultats de l'UBRAF et qui sont ou peuvent être mesurés par les Indicateurs UBRAF.
- 14.** Les montants prévus dans le budget 2024-2025 sont des estimations et sont susceptibles de changer avec les décaissements, en fonction des fonds mobilisés tout au long de l'exercice biennal. Les tableaux 1, 2 et 3 présentent les détails du budget 2024-2025 par année, par source de fonds, par organisation et une comparaison du budget de base de 187 millions de dollars US et du seuil du budget de base de 210 millions de dollars US par domaine de résultat et fonction de base du Secrétariat.

Tableau 1. Budget biennal 2024-2025 par source de fonds, par année, pour un budget de base de 210 millions de dollars US et de 187 millions de dollars US

| Source de fonds                                         | Budget de base de 210 millions dollars US |             |             | Budget de base de 187 millions dollars US |             |             |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|-------------|
|                                                         | 2024                                      | 2025        | Total       | 2024                                      | 2025        | Total       |
| I. Fonds de base                                        |                                           |             |             |                                           |             |             |
| Allocation mondiale aux Coparrainants des fonds de base | 22 000 000                                | 22 000 000  | 44 000 000  | 22 000 000                                | 22 000 000  | 44 000 000  |
| Initiatives stratégiques mondiales                      | 11 000 000                                | 11 000 000  | 22 000 000  |                                           |             |             |
| Enveloppe pays aux Coparrainants                        | 31 000 000                                | 31 000 000  | 62 000 000  | 25 000 000                                | 25 000 000  | 50 000 000  |
| Sous-total des fonds de base aux Coparrainants          | 64 000 000                                | 64 000 000  | 128 000 000 | 47 000 000                                | 47 000 000  | 94 000 000  |
| Fonds de base du Secrétariat                            | 146 000 000                               | 146 000 000 | 292 000 000 | 140 000 000                               | 140 000 000 | 280 000 000 |
| Total des fonds de base                                 | 210 000 000                               | 210 000 000 | 420 000 000 | 187 000 000                               | 187 000 000 | 374 000 000 |
| II. Hors fonds de base                                  |                                           |             |             |                                           |             |             |
| Ressources hors fonds de base pour les Coparrainants *  | 227 256 500                               | 227 256 500 | 454 513 000 | 227 256 500                               | 227 256 500 | 454 513 000 |
| Ressources hors fonds de base pour le Secrétariat       | 50 000 000                                | 50 000 000  | 100 000 000 | 50 000 000                                | 50 000 000  | 100 000 000 |
| Total hors fonds de base                                | 277 256 500                               | 277 256 500 | 554 513 000 | 277 256 500                               | 277 256 500 | 554 513 000 |
| GRAND TOTAL - tous fonds                                | 487 256 500                               | 487 256 500 | 974 513 000 | 487 256 500                               | 487 256 500 | 928 513 000 |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial (753 millions de dollars US pour 2024-2025).

Tableau 2. Estimations du budget annuel des fonds de base et fonds hors de base par domaine de résultats et par fonction du Secrétariat - Budget de base de 210 millions de dollars US et de 187 millions de dollars US

| Domaines de résultat/ Fonctions                                                   | Budget de base de 210 millions dollars US |                 |                         |                    |             | Budget de base de 187 millions dollars US |                 |                         |                    |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|-------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|-------------|
|                                                                                   | Allocation mondiale des fonds de base     | Enveloppes pays | Total des fonds de base | Hors fonds de base | Total       | Allocation mondiale des fonds de base     | Enveloppes pays | Total des fonds de base | Hors fonds de base | Total       |
| I. Domaines de résultat                                                           |                                           |                 |                         |                    |             |                                           |                 |                         |                    |             |
| 1. Prévention du VIH                                                              | 5 692 000                                 | 8 105 900       | 13 797 900              | 31 345 800         | 45 143 700  | 4 544 000                                 | 6 502 000       | 11 046 000              | 31 345 800         | 42 391 800  |
| 2. Traitement du VIH                                                              | 1 926 500                                 | 4 165 100       | 6 091 600               | 28 245 500         | 34 337 100  | 1 799 500                                 | 859 600         | 2 659 100               | 28 245 500         | 30 904 600  |
| 3. Sida pédiatrique, transmission verticale                                       | 3 148 500                                 | 4 152 700       | 7 301 200               | 30 650 300         | 37 951 500  | 1 539 000                                 | 3 368 800       | 4 907 800               | 30 650 300         | 35 558 100  |
| 4. Ripostes communautaires au VIH                                                 | 1 700 500                                 | 2 421 700       | 4 122 200               | 10 792 600         | 14 914 800  | 1 399 500                                 | 3 349 000       | 4 748 500               | 10 792 600         | 15 541 100  |
| 5. Droits humains                                                                 | 4 318 000                                 | 2 583 600       | 6 901 600               | 10 902 300         | 17 803 900  | 1 848 000                                 | 1 953 000       | 3 801 000               | 10 902 300         | 14 703 300  |
| 6. Egalité des genres                                                             | 3 372 500                                 | 2 501 200       | 5 873 700               | 30 015 800         | 35 889 500  | 2 279 500                                 | 2 083 600       | 4 363 100               | 30 015 800         | 34 378 900  |
| 7. Les jeunes                                                                     | 3 758 000                                 | 2 859 800       | 6 617 800               | 33 934 500         | 40 552 300  | 2 294 000                                 | 2 017 000       | 4 311 000               | 33 934 500         | 38 245 500  |
| 8. Financement de la réponse au VIH                                               | 1 066 900                                 | 879 600         | 1 946 500               | 2 708 200          | 4 654 700   | 816 900                                   | 2 331 500       | 3 148 400               | 2 708 200          | 5 856 600   |
| 9. Intégration et protection sociale                                              | 3 170 900                                 | 2 264 500       | 5 435 400               | 17 718 400         | 23 153 800  | 2 323 400                                 | 709 200         | 3 032 600               | 17 718 400         | 20 751 000  |
| 10. Contextes humanitaires et pandémies                                           | 4 846 200                                 | 1 065 900       | 5 912 100               | 30 943 100         | 36 855 200  | 3 156 200                                 | 1 826 300       | 4 982 500               | 30 943 100         | 35 925 600  |
| Total pour les Coparrainants                                                      | 33 000 000                                | 31 000 000      | 64 000 000              | 227 256 500        | 291 256 500 | 22 000 000                                | 25 000 000      | 47 000 000              | 227 256 500        | 274 256 500 |
| II. Fonctions                                                                     |                                           |                 |                         |                    |             |                                           |                 |                         |                    |             |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         | 37 501 000                                |                 | 37 501 000              | 13 300 000         | 50 801 000  | 35 961 000                                |                 | 35 961 000              | 13 300 000         | 49 261 000  |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       | 25 798 000                                |                 | 25 798 000              | 10 350 000         | 36 148 000  | 24 737 000                                |                 | 24 737 000              | 10 350 000         | 35 087 000  |
| 3. Informations stratégiques                                                      | 22 905 000                                |                 | 22 905 000              | 6 850 000          | 29 755 000  | 21 963 000                                |                 | 21 963 000              | 6 850 000          | 28 813 000  |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays | 33 728 000                                |                 | 33 728 000              | 10 300 000         | 44 028 000  | 32 342 000                                |                 | 32 342 000              | 10 300 000         | 42 642 000  |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         | 26 068 000                                |                 | 26 068 000              | 9 200 000          | 35 268 000  | 24 997 000                                |                 | 24 997 000              | 9 200 000          | 34 197 000  |
| Total pour le Secretariat                                                         | 146 000 000                               |                 | 146 000 000             | 50 000 000         | 196 000 000 | 140 000 000                               |                 | 140 000 000             | 50 000 000         | 190 000 000 |
| Grand total                                                                       | 179 000 000                               | 31 000 000      | 210 000 000             | 277 256 500        | 487 256 500 | 162 000 000                               | 25 000 000      | 187 000 000             | 277 256 500        | 464 256 500 |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars US par an.

Tableau 3. Comparaison du budget de base 210 millions de dollars US contre 187 millions de dollars US et fonds hors de base estimés par organisation, en dollars US

| Organization              | Budget de base de 210 millions dollars US |                 |                         | Hors fonds de base | Grand Total (fonds de base et hors fonds de base) | Budget de base de 187 millions dollars US |                 |                         | Hors fonds de base | Grand Total (fonds de base et hors fonds de base) |
|---------------------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|
|                           | Allocation mondiale des fonds de base     | Enveloppes pays | Total des fonds de base |                    |                                                   | Allocation mondiale des fonds de base     | Enveloppes pays | Total des fonds de base |                    |                                                   |
| HCR                       | 3 000 000                                 | 1 096 600       | 4 096 600               | 34 490 000         | 38 586 600                                        | 2 000 000                                 | 884 500         | 2 884 500               | 34 490 000         | 37 374 500                                        |
| UNICEF                    | 3 000 000                                 | 5 463 500       | 8 463 500               | 38 942 000         | 47 405 500                                        | 2 000 000                                 | 4 406 000       | 6 406 000               | 38 942 000         | 45 348 000                                        |
| PAM                       | 3 000 000                                 | 1 766 500       | 4 766 500               | 11 385 500         | 16 152 000                                        | 2 000 000                                 | 1 424 700       | 3 424 700               | 11 385 500         | 14 810 200                                        |
| PNUD                      | 3 000 000                                 | 3 540 700       | 6 540 700               | 6 300 000          | 12 840 700                                        | 2 000 000                                 | 2 855 200       | 4 855 200               | 6 300 000          | 11 155 200                                        |
| UNFPA                     | 3 000 000                                 | 4 822 900       | 7 822 900               | 40 689 000         | 48 511 900                                        | 2 000 000                                 | 3 889 500       | 5 889 500               | 40 689 000         | 46 578 500                                        |
| ONUDC                     | 3 000 000                                 | 2 539 600       | 5 539 600               | 5 300 000          | 10 839 600                                        | 2 000 000                                 | 2 048 200       | 4 048 200               | 5 300 000          | 9 348 200                                         |
| ONU Femmes                | 3 000 000                                 | 2 425 900       | 5 425 900               | 15 000 000         | 20 425 900                                        | 2 000 000                                 | 1 956 400       | 3 956 400               | 15 000 000         | 18 956 400                                        |
| OIT                       | 3 000 000                                 | 1 577 000       | 4 577 000               | 4 000 000          | 8 577 000                                         | 2 000 000                                 | 1 271 700       | 3 271 700               | 4 000 000          | 7 271 700                                         |
| UNESCO                    | 3 000 000                                 | 1 872 500       | 4 872 500               | 12 500 000         | 17 372 500                                        | 2 000 000                                 | 1 510 000       | 3 510 000               | 12 500 000         | 16 010 000                                        |
| OMS                       | 3 000 000                                 | 5 857 600       | 8 857 600               | 52 000 000         | 60 857 600                                        | 2 000 000                                 | 4 723 800       | 6 723 800               | 52 000 000         | 58 723 800                                        |
| Banque mondiale           | 3 000 000                                 | 37 200          | 3 037 200               | 6 650 000          | 9 687 200                                         | 2 000 000                                 | 30 000          | 2 030 000               | 6 650 000          | 8 680 000                                         |
| Sous-total Coparrainants  | 33 000 000                                | 33 000 000      | 64 000 000              | 227 256 500        | 291 256 500                                       | 22 000 000                                | 25 000 000      | 47 000 000              | 227 256 500        | 274 256 500                                       |
| Fonds pour le Secrétariat | 146 000 000                               |                 | 146 000 000             | 50 000 000         | 196 000 000                                       | 140 000 000                               |                 | 140 000 000             | 50 000 000         | 190 000 000                                       |
| Grand Total               | 179 000 000                               | 31 000 000      | 210 000 000             | 277 256 500        | 487 256 500                                       | 162 000 000                               | 25 000 000      | 187 000 000             | 277 256 500        | 464 256 500                                       |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars US par an.

Tableau 4. Les résultats que nous obtenons et les besoins budgétaires correspondants : prévisions budgétaires de base et hors de base par domaine de résultat/fonctions (budget de base, y compris les enveloppes des pays, et budget hors de base, estimations annuelles, en dollars US)

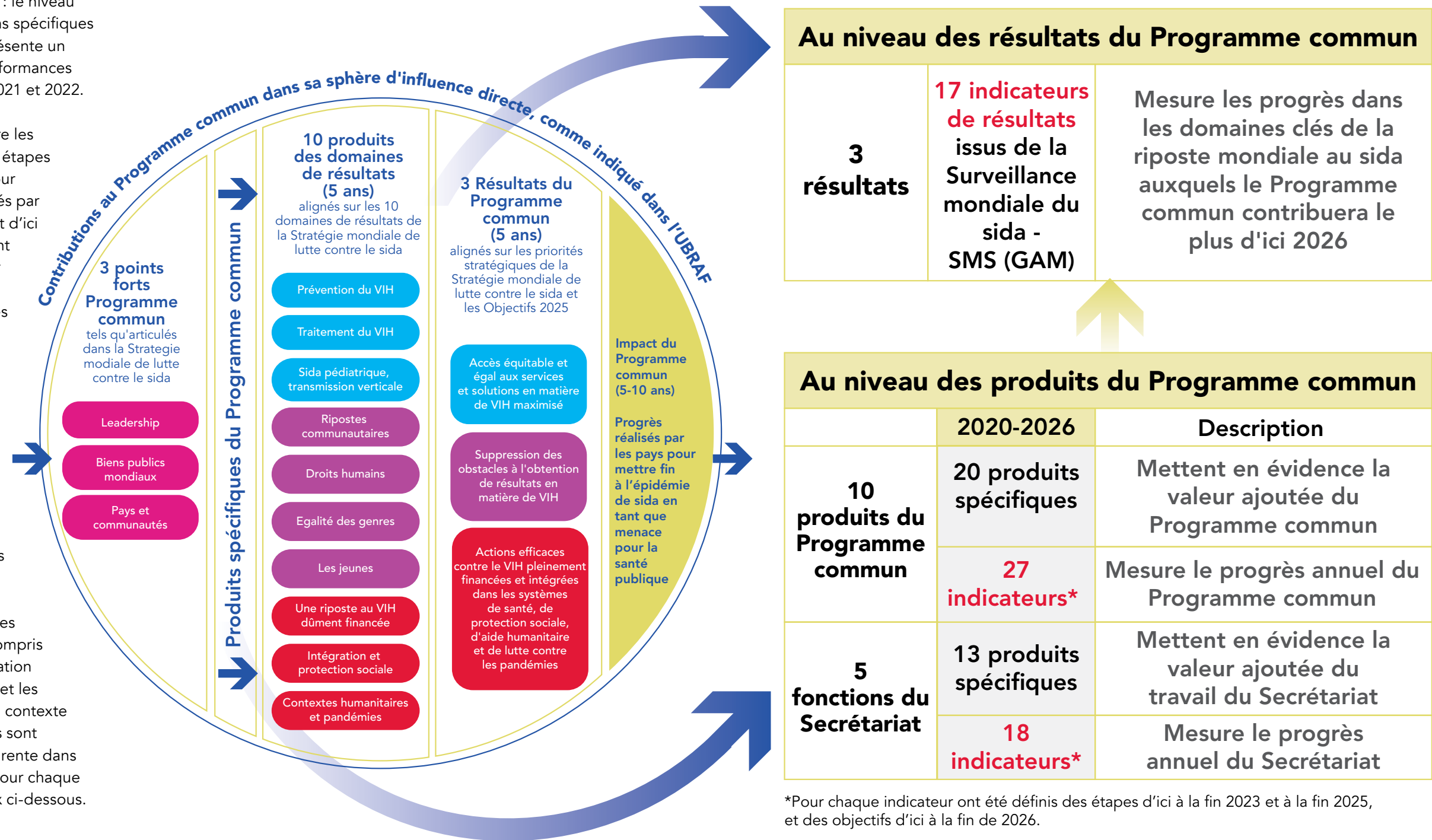
| Réalisations du domaine de résultats et réalisations spécifiques (le langage des réalisations a été simplifié pour les besoins du visuel)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Budget de base | Hors de base | Total US\$  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|-------------|
| <b>DR 1: Association de mesures de prévention du VIH:</b> <b>1.1</b> Conseils et orientations pour les politiques, outils et objectifs nationaux; <b>1.2</b> Soutien technique et politique pour intensifier les programmes d'association de mesures de prévention fondés sur des données probantes.                                                                                                                                                                                                                                     | 13 797 900     | 31 345 800   | 45 143 700  |
| <b>DR 2: Dépistage, traitement, soins et soutien du VIH:</b> <b>2.1</b> Données et innovations actualisées pour les services intégrés & guidance; <b>2.2</b> Politique, plaidoyer et soutien pour actualiser/adopter et mettre en œuvre les politiques nationales et la prestation de services afin d'intensifier les services, y compris concernant les co-morbidités et les coinfections.                                                                                                                                              | 6 091 600      | 28 245 500   | 34 337 100  |
| <b>DR 3: Sida pédiatrique, transmission verticale:</b> <b>3.1</b> Orientation normative, recommandations pour la PTME et l'optimisation du dépistage et du traitement du VIH pour les enfants et les adolescents vivant avec le VIH; <b>3.2</b> Orientation et soutien par le développement d'un potentiel d'action, l'intégration et l'optimisation des investissements.                                                                                                                                                                | 7 301 200      | 30 650 300   | 37 951 500  |
| <b>DR 4: Ripostes communautaires:</b> <b>4.1</b> Orientation normative et soutien aux stratégies de sensibilisation; <b>4.2</b> Soutien technique et politique aux partenariats entre les gouvernements et les organisations communautaires en vue d'une riposte communautaire et d'un plus grand engagement des réseaux dans la prise de décision.                                                                                                                                                                                      | 4 122 200      | 10 792 600   | 14 914 800  |
| <b>DR 5: Droits humains:</b> <b>5.1</b> Soutien technique, politique et de sensibilisation à la création d'un environnement juridique favorable à la lutte contre le VIH et plaidoyer en faveur d'approches fondées sur les droits; <b>5.2</b> Soutien technique et politique pour la mise en œuvre de programmes ou de réformes durables visant à réduire la stigmatisation et la discrimination.                                                                                                                                       | 6 901 600      | 10 902 300   | 17 803 900  |
| <b>DR 6: Égalité de genre</b> <b>6.1</b> Renforcer l'expertise en matière de conception, de ressources, de mise en œuvre et de suivi de plans, de politiques, de lois et de programmes de lutte contre le VIH réduisant les inégalités de genre; <b>6.2</b> Soutien politique et sensibilisation en faveur de services de prévention, de traitement et de soutien sensibles à la dimension de genre en matière de VIH.                                                                                                                   | 5 873 700      | 30 015 800   | 35 889 500  |
| <b>DR 7: Jeunes:</b> <b>7.1</b> Intensifier les interventions multisectorielles pour les compétences vitales et l'ESC, l'accès à des services adaptés aux jeunes; <b>7.2</b> Soutien technique pour institutionnaliser les ripostes dirigées par les jeunes (pour la participation, le leadership, le financement adéquat, les cadres d'orientation).                                                                                                                                                                                    | 6 617 800      | 33 934 500   | 40 552 300  |
| <b>DR 8: Financement intégral de la riposte au VIH:</b> <b>8.1</b> Plaider en faveur des mécanismes de financement du VIH, de la santé et du développement, faciliter l'accès à ces mécanismes et les orienter, y compris le financement de la préparation à la pandémie; <b>8.2</b> Élargir et approfondir l'utilisation de l'innovation, de la technologie et de l'analyse des données à des fins d'impact.                                                                                                                            | 1 946 500      | 2 708 200    | 4 654 700   |
| <b>DR 9: Intégration et protection sociale:</b> <b>9.1</b> Orientation, sensibilisation et soutien technique pour les systèmes intégrés, la protection sociale, les innovations et les technologies; <b>9.2</b> Production de données et utilisation de données probantes pour l'accès des personnes vivant avec le VIH à la protection sociale, à l'intégration et aux liens entre les services.                                                                                                                                        | 5 435 400      | 17 718 400   | 23 153 800  |
| <b>DR 10: Contextes humanitaires et pandémies:</b> <b>10.1</b> Produits de connaissance sur la réponse aux besoins de santé et de protection des populations clés dans les contextes humanitaires; <b>10.2</b> Sensibilisation et assistance technique pour mettre en place des systèmes résilients de santé et de préparation aux pandémies.                                                                                                                                                                                            | 5 912 100      | 30 943 100   | 36 855 200  |
| Réalisations spécifiques par fonction du Secrétariat de l'UBRAF pour 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                |              |             |
| <b>SF 1: Leadership, sensibilisation et communication:</b> <b>S1.1</b> Engagements politiques pour mettre fin au sida et mettre en œuvre la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et mettre fin aux inégalités liées au VIH; <b>S1.2</b> Engagement et leadership forts et significatifs des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection et affectées par le VIH pour la prise de décision et l'action.                                                                                                  | 37 501 000     | 13 300 000   | 50 801 000  |
| <b>SF 2: Partenariats, mobilisation et innovation:</b> <b>S2.1</b> Les initiatives stratégiques mondiales et les partenariats de l'ONUSIDA sont mis à profit pour s'attaquer aux lacunes, aux obstacles et aux risques pour les communautés; <b>S2.2</b> Gestion des connaissances pour réduire les inégalités liées au VIH et accélérer les progrès.                                                                                                                                                                                    | 25 798 000     | 10 350 000   | 36 148 000  |
| <b>SF3: Informations stratégiques:</b> <b>S3.1</b> Cadre de suivi de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et de la Déclaration politique sur le VIH/sida des Nations Unies 2021; <b>S3.2</b> Estimations et données sur le VIH dans les pays pour le suivi de la SMS et des communautés afin de mesurer les écarts de progrès et les inégalités; <b>S3.3</b> Le rapport mondial actualisé sur le sida rapporte et met à jour AIDSinfo sur l'épidémie et la riposte.                                                   | 22 905 000     | 6 850 000    | 29 755 000  |
| <b>SF 4: Coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre dans les pays:</b> <b>S4.1</b> Équipes communes des Nations Unies sur le sida pour un soutien efficace des Nations Unies aux ripostes nationales au VIH et aux ODD dans le cadre des CCDD; <b>S4.2</b> Approches harmonisées du Programme commun pour réduire les inégalités liées au VIH et les obstacles aux services intégrés de lutte contre le VIH.                                                                                                                | 33 728 000     | 10 300 000   | 44 028 000  |
| <b>SF 5: Gouvernance et responsabilité mutuelle:</b> <b>S5.1</b> Gouvernance efficace et inclusive du Programme commun et engagement multilatéral en faveur de la riposte mondiale au VIH; <b>S5.2</b> Mécanismes de responsabilité mutuelle et de transparence en place; <b>S5.3</b> Les déclarations obligatoires des Nations Unies montrent une forte conformité et une contribution à la réforme des Nations Unies; <b>S5.4</b> Plan d'évaluation mis en œuvre et suivi systématique des recommandations et des enseignements tirés. | 26 068 000     | 9 200 000    | 35 268 000  |
| Total (US\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 210 000 000    | 277 256 500  | 487 256 500 |

15. Conformément au mécanisme de responsabilité de l'UBRAF, le suivi des résultats et des performances du Programme commun par rapport au plan de travail et au budget est effectué, principalement par le biais de la matrice d'Indicateurs UBRAF approuvée par le CCP lors de sa 50e réunion. Les Indicateurs UBRAF sont à deux niveaux : le niveau des résultats et le niveau des réalisations spécifiques du Programme commun. La figure 5 présente un aperçu des indicateurs de suivi des performances de l'UBRAF approuvés par le CCP en 2021 et 2022.

16. Pour chaque réalisation spécifique, outre les indicateurs définis pour 2022-2026, les étapes reflètent les réalisations escomptées pour mesurer l'avancement des travaux menés par le Programme commun ou le secrétariat d'ici à 2025, tandis que les objectifs montrent les réalisations finales escomptées pour mesurer leur travail/contribution aux réalisations spécifiques correspondantes d'ici à la fin de l'année 2026.

17. Alors que les indicateurs UBRAF sont en principe définis pour 2022-2026, certaines étapes de 2025 et objectifs de 2026 ont été légèrement actualisés/affinés dans le plan de travail et le budget 2024-2025, comme prévu dans la matrice d'Indicateurs UBRAF. Cela a été fait à la lumière de l'examen des progrès accomplis vers les étapes de 2023 et des enseignements tirés du plan de travail et du budget 2022-2023. Les changements reflètent les dernières informations disponibles, y compris les données du rapport 2022, la priorisation et d'autres informations sur les besoins et les demandes de soutien des pays dans un contexte mondial en évolution. Les changements sont justifiés et partagés de manière transparente dans les notes de bas de page explicatives pour chaque étape/objectif adapté dans les tableaux ci-dessous.

Figure 5. Indicateurs UBRAF 2022-2026 : un aperçu



\*Pour chaque indicateur ont été définis des étapes d'ici à la fin 2023 et à la fin 2025, et des objectifs d'ici à la fin de 2026.

<sup>6</sup> Lors de sa 50e réunion, le CCP, rappelant les points de décision 6.1-6.3 sous le point 4 de l'ordre du jour, y compris sa note de bas de page, de la 49e réunion du CCP, a pris note de la Matrice d'indicateurs pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2023 (UNAIDS/PCB (50/22.14), et a demandé au Directeur exécutif de l'ONUSIDA d'ajouter l'annexe au Cadre du CUBRR 2022-2026 (UNAIDS/PCB (EM)/4.2) et au plan de travail et budget 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49/21.27) ; La matrice finale des Indicateurs CUBRR est disponible au : [point 5 de l'ordre du jour: Matrice d'indicateurs pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités \(UBRAF\) 2022-2026 et indicateurs, étapes, cibles et sources de données pour le plan de travail et le budget 2022-2023](#).

# PLAN DE TRAVAIL DÉTAILLÉ 2024-2025 POUR 10 DOMAINES DE RÉSULTATS

## 1. PRÉVENTION DU VIH



*Les capacités des pays et des communautés sont renforcées pour définir, prioriser et mettre en œuvre des associations de mesures de prévention du VIH tenant compte de la dimension de genre pour et avec les populations clés et d'autres groupes à haut risque de VIH, à une échelle permettant d'avoir un impact et d'atteindre les objectifs nationaux de prévention du VIH.*

### Budget annuel

| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$) : 13 797 900 | Fonds hors de base (US\$) : 31 345 800 | TOTAL (US\$): 45 143 700 |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|

**Organisations contributrices:** UNFPA, PNUD, ONUDC, UNICEF, UNESCO et OMS (chefs de file) avec ONU Femmes, OIT, HCR, PAM, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1.1 Soutenir les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de plans et de feuilles de route nationaux pour l'association de mesures de prévention du VIH, en mettant l'accent sur les populations clés et d'autres groupes à haut risque d'infection à VIH, conformément à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida.</p> <p>1.2 Renforcer la capacité nationale à gérer efficacement les mesures de prévention du VIH pour les populations clés et d'autres populations prioritaires, y compris les fonctions clés d'analyse, de conception de programmes de prévention, de mise en œuvre, de suivi et de responsabilité de l'impact.</p> | <p>1.1 Fournir des conseils politiques et des orientations stratégiques aux pays afin qu'ils adoptent, mettent en œuvre et suivent des politiques, des outils et des objectifs nationaux pour des associations de mesures de prévention du VIH pour et avec les populations clés et d'autres groupes plus exposés au risque d'infection à VIH.</p> <p>1.2 Soutien technique et politique fourni aux pays afin d'intensifier et d'adapter les programmes et services d'association de mesures de prévention du VIH fondés sur des données probantes, pour et avec les populations clés et d'autres groupes à haut risque de VIH.</p> |
| Étapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p>1.1.1 80 pays soutenus par le Programme commun dans l'amélioration de la politique et de la stratégie de prévention pour les populations clés et prioritaires pertinentes d'un point de vue épidémiologique.<sup>7</sup></p> <p>1.2.1 80 pays bénéficient du soutien technique et/ou de la mise en œuvre du Programme commun pour intensifier les programmes d'association de mesures de prévention du VIH d'ici à 2025, dont 40 pour la mise en œuvre et le suivi des feuilles de route nationales en matière de prévention.<sup>8</sup></p>                                                                                                                   | <p>1.1.1 80 pays soutenus par le Programme commun dans l'amélioration de la politique et de la stratégie de prévention pour les/la population(s) clé(s) et prioritaire(s) pertinente(s) d'un point de vue épidémiologique.</p> <p>1.2.1 80 pays bénéficient du soutien technique et/ou de la mise en œuvre du Programme commun pour intensifier les programmes d'association de mesures de prévention du VIH d'ici à 2026, dont 40 pour la mise en œuvre et le suivi des feuilles de route nationales en matière de prévention.</p>                                                                                                 |

<sup>7</sup> En 2022, 88 pays ont bénéficié du soutien du Programme commun pour améliorer les politiques et/ou stratégies nationales d'associations de mesures de prévention du VIH auprès des populations clés et d'autres populations à risque d'infections à VIH. Par conséquent, l'étape d'ici à 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 40 à 80 pays. Cela est également dû à l'explication détaillée de cet indicateur et de la méthode de mesure, qui visait à couvrir les travaux du Programme commun de manière plus complète dans les pays, par rapport à l'enquête de référence initiale qui a été menée.

<sup>8</sup> En 2022, dans 89 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique ou de mise en œuvre spécifique, afin d'intensifier les programmes d'association de mesures de prévention du VIH. Par conséquent, l'étape de 2025 et l'objectif de 2026, qui étaient respectivement de 40 et 45, ont été portés à 80 pays, tout en ajoutant un qualificatif supplémentaire à l'étape et aux objectifs de 40 pays pour la mise en œuvre et le suivi des feuilles de route nationales en matière de prévention, soulignant ainsi ce soutien plus spécifique.

## Indicateurs UBRAF

1.1.1 Nombre de pays qui ont bénéficié du soutien du Programme commun pour améliorer les politiques et/ou stratégies nationales d'association de mesures de prévention du VIH auprès des populations clés et d'autres populations à risque d'infection à VIH.

1.2.1 Nombre de pays où le Programme commun a fourni un soutien technique et/ou de mise en œuvre afin d'intensifier les programmes d'association de mesures de prévention du VIH.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- D'importants écarts subsistent dans les programmes d'association de mesures de prévention du VIH en raison de la faiblesse du leadership politique, des ressources et des systèmes de prévention à mettre en œuvre à grande échelle et des obstacles politiques et structurels qui conduisent à un manque de services ou à des services inégalement accessibles, en particulier pour les populations clés. La couverture et l'utilisation de l'association de mesures de prévention du VIH chez les hommes homosexuels et les autres hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, par exemple, varient de 27 % en Asie et dans le Pacifique à 53 % en Afrique occidentale et centrale. En Afrique subsaharienne, les adolescentes et les jeunes femmes sont trois fois plus susceptibles d'être infectées par le VIH que les adolescents et les jeunes hommes, et l'incidence du VIH reste également élevée chez les femmes âgées de 25 à 34 ans. Moins d'un quart des besoins en ressources pour les programmes destinés aux populations clés ont été satisfaits en 2021.
- Les écarts de disponibilité et d'utilisation des préservatifs persistent et se creusent dans plusieurs pays en raison de la réduction des investissements dans la création de la demande, notamment en Afrique subsaharienne, où le financement du marketing social a diminué. La discrimination et les politiques hostiles limitent également le plein potentiel des préservatifs pour la prévention du VIH, en particulier parmi les populations clés.
- La couverture de la circoncision médicale volontaire reste faible dans certains pays, en particulier en Afrique australe. Dans les 15 pays concernés, un objectif de couverture de 90 % chez les hommes de 15 à 49 ans a été fixé pour 2025, mais seuls quelques pays d'Afrique orientale sont en bonne voie d'atteindre cet objectif.
- Environ 1,6 million de personnes ont reçu une prophylaxie pré-exposition (PPrE) au moins une fois dans 86 pays en 2021, avec des augmentations importantes dans certains pays d'Afrique et d'Asie, mais les progrès sont beaucoup plus lents dans d'autres régions. La distribution multimensuelle, l'utilisation de plateformes de services virtuels et le renforcement du rôle des organisations communautaires peuvent accroître l'utilisation de la PPrE.
- Des services de réduction des risques ont été signalés dans 87 pays en 2021, mais le plus souvent à petite échelle et souvent dans le contexte de pratiques répressives contre-productives. Depuis 2017, seuls 18 des 40 pays ayant répondu ont atteint l'objectif de 90 % de couverture des pratiques d'injection sûres.

Moins de 10 % des personnes qui s'injectent des drogues avaient accès à un traitement par agoniste opioïde et on constate un manque de coopération multisectorielle (entre les services de santé, les services de répression, les prestataires de services de réduction des risques et les communautés) pour soutenir les services de réduction des risques fondés sur des données probantes, y compris le traitement par agoniste opioïde. La diffusion de nouvelles substances psychoactives ou de drogues stimulantes est importante dans plusieurs régions, et les connaissances sur les risques sanitaires associés sont très lacunaires. La couverture et l'utilisation des services combinés de lutte contre le VIH parmi les personnes qui consomment ces drogues sont insuffisantes en raison de la faible capacité à mettre en œuvre des approches novatrices en matière de prestation de services.

Les besoins liés au VIH des personnes incarcérées et dans d'autres milieux fermés restent également négligés : entre 2017 et 2022, seuls 7 pays disposaient de programmes d'aiguilles et de seringues, et 27 proposaient un traitement par agoniste opioïde aux prisonniers.

- Au moins 85 % des 155 pays ayant fourni des informations disposent de politiques ou de lois prévoyant une éducation complète à la sexualité (ECS) dans les écoles, mais ces programmes sont souvent mal enseignés. Les données d'enquêtes menées en Afrique subsaharienne (2015-2020) montrent que seuls 38 % des jeunes (15-24 ans) avaient des connaissances complètes sur le VIH.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Renforcer les capacités nationales de gestion de l'association de mesures de prévention en vue d'élaborer des modèles plus efficaces, évolutifs et durables de mise en œuvre de la prévention du VIH.
- Développer l'utilisation d'approches de prévention innovantes, y compris les nouvelles technologies de communication, les interventions en matière de Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), les technologies de prévention basées sur les ARV sous toutes leurs formes et les plateformes d'accès basées et dirigées par les communautés, en particulier pour les populations clés et les jeunes dans les milieux à forte incidence du VIH.
- Comblar les écarts persistants au niveau de l'accès des populations clés à la prévention du VIH en s'attaquant aux obstacles sous-jacents liés aux politiques, aux barrières structurelles, au financement et à l'échelle limitée des programmes.
- Intensifier les interventions qui transforment les normes de genre inégalitaires, y compris la violence à l'égard des femmes, afin de prévenir le VIH, en particulier chez les adolescentes et les jeunes femmes en Afrique subsaharienne.
- Mettre en place un partenariat multisectoriel en impliquant les services de répression dans des programmes fondés sur les droits humains et sur des données probantes, et en les soutenant, dans le but de minimiser l'exposition au système de justice pénale et de réduire les effets néfastes sur la santé des populations clés, ainsi que de contribuer à réduire les inégalités qui en découlent.
- Étendre la couverture de l'association de mesures de prévention du VIH chez les jeunes et les adultes, hommes et femmes, afin de garantir que tous les endroits où l'incidence du VIH est élevée disposent de programmes adéquats.
- Intensifier les interventions de réduction des risques (traitement par agonistes opioïdes, programmes d'aiguilles et de seringues, prévention et prise en charge des overdoses) en milieu carcéral, conformément aux objectifs fixés pour 2025.

**Principaux partenariats :** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le partenariat DREAMS, et le Fonds mondial), la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, Education Plus, FP2030, Global Financing Facility.

## 2. DÉPISTAGE ET TRAITEMENT DU VIH



*Les capacités des pays et des communautés sont renforcées afin que le dépistage du VIH, le traitement, les soins, le soutien et les services intégrés soient étendus.*

| Annual Budget                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 6 091 600 | Fonds hors de base (US\$): 28 245 500 | TOTAL (US\$): 34 337 100 |

**Organisations contributrices:** UNFPA et OMS (chefs de file) avec HCR, UNICEF, PAM, PNUD, ONUDC, ONU FEMMES, OIT, PNUD, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>2.1 Convocation stratégique de scientifiques, de gestionnaires de programmes, de communautés et de parties prenantes multisectorielles pour examiner les nouvelles sciences, innovations et pratiques, et élaborer des orientations normatives, stratégiques et de mise en œuvre consolidées et simplifiées à utiliser dans le contexte des services intégrés.</p> <p>2.2 Fournir un soutien politique, une sensibilisation et un soutien technique aux pays et aux communautés, afin d'actualiser, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques nationales et de remanier les programmes de prestation de services visant à atteindre les personnes qui n'ont pas encore bénéficié d'un dépistage du VIH, d'un traitement, de soins et de services intégrés de qualité, y compris pour les co-morbidités et les coinfections les plus courantes.</p> | <p>2.1 Rassembler stratégiquement les scientifiques, les gestionnaires de programmes, les communautés et les parties prenantes multisectorielles, notamment dans le cadre de fora internationaux et de rapports d'experts, afin de disposer des données les plus récentes et des innovations en matière de dépistage du VIH, de traitement, de soins, de soutien et de services intégrés, et d'élaborer des orientations normatives, stratégiques et de mise en œuvre.</p> <p>2.2 Fournir un soutien politique, technique et de sensibilisation aux pays pour actualiser/adopter et mettre en œuvre des politiques nationales et des programmes de prestation de services alignés sur les nouvelles orientations mondiales en vue d'une intensification efficace du dépistage, du traitement, des soins et des services intégrés de qualité pour le VIH, y compris pour les co-morbidités et les coinfections courantes, et de l'accès correspondant ; actualiser le suivi ; et partager les bonnes pratiques.</p> |

| Etapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>2.1.1 40 pays soutenus par le Programme commun adoptent au moins deux recommandations clés de l'orientation pour la prestation de services intégrés de lutte contre le VIH et les co-morbidités d'ici à 2025.</p> <p>2.2.1 45 pays actualisent et mettent en œuvre les trois composantes de leurs recommandations nationales sur le dépistage du VIH, le traitement et la prestation de services, conformément aux principes directeurs consolidés de l'OMS de 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH, d'ici à 2025.</p> <p>2.2.2 60 pays soutenus par le Programme commun mettent en œuvre le schéma antirétroviral (ARV) de première intention recommandé par l'OMS pour l'initiation du traitement dans leurs principes directeurs nationaux, sur la base des recommandations figurant dans les principes directeurs consolidés de l'OMS de 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH pour les adultes et les adolescents, les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes et/ou allaitantes, d'ici à 2025.</p> <p>2.2.3 30 pays soutenus par le Programme commun adoptent des traitements plus courts à base de rifamycine pour le traitement préventif de la tuberculose (TB) chez les personnes vivant avec le VIH d'ici à 2025.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <p>2.1 1 50 pays adoptent au moins deux recommandations clés des orientations pertinentes d'ici à 2026.</p> <p>2.2.1 60 pays actualisent et mettent en œuvre les trois composantes de leurs recommandations nationales sur le dépistage du VIH, le traitement et la prestation de services, conformément aux principes directeurs consolidés de l'OMS de 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH d'ici à 2026.</p> <p>2.2.2 Au moins 60 pays soutenus par le Programme commun mettent en œuvre le schéma ARV de première intention recommandé par l'OMS pour l'initiation du traitement dans leurs principes directeurs nationaux, sur la base des recommandations figurant dans les principes directeurs consolidés de l'OMS de 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH pour les adultes et les adolescents, les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes et/ou allaitantes, d'ici à 2026.</p> <p>2.2.3 40 pays soutenus par le Programme commun adoptent des traitements plus courts à base de rifamycine pour le traitement préventif de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH d'ici à 2026.</p> |
| Indicateurs UBRAF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>2.1.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui ont mis en œuvre des innovations pour optimiser l'accès aux services intégrés de prise en charge du VIH et des co-morbidités/coinfections (c'est-à-dire qui ont adopté au moins deux recommandations clés de l'orientation pour la prestation de services intégrés de prise en charge du VIH et des co-morbidités).</p> <p>2.2.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui ont actualisé et mis en œuvre les trois éléments suivants dans le cadre de leurs recommandations nationales sur le dépistage du VIH, le traitement et la prestation de services, conformément aux principes directeurs consolidés de l'OMS 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH : a) thérapie antirétrovirale de première et de deuxième intention ; b) prestation de services différenciés ; et c) stade avancé de la maladie à VIH.</p> <p>2.2.2 Nombre de pays qui mettent en œuvre le schéma thérapeutique antirétroviral (ARV) de première intention recommandé par l'OMS pour l'initiation du traitement dans leurs principes directeurs nationaux, sur la base des recommandations des principes directeurs consolidés de l'OMS de 2021 sur la prévention, le dépistage, le traitement, la prestation de services et le suivi du VIH pour : a) les adultes et adolescents; b) les femmes en âge de procréer ; c) les femmes enceintes et/ou allaitantes.</p> <p>2.2.3 30 pays où intervient le Programme commun qui ont adopté des schémas thérapeutiques plus courts à base de rifamycine pour le traitement préventif de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Au niveau mondial, en 2021, environ 85 % des personnes vivant avec le VIH connaissaient leur statut sérologique (près de 6 millions de personnes ignoraient donc qu'elles vivaient avec le VIH), 88 % d'entre elles recevaient un traitement contre le VIH et 92 % des personnes sous traitement bénéficiaient d'une suppression de la charge virale, ce qui représente une nette amélioration par rapport à 2015. Le plus grand écart qui subsiste concerne le diagnostic des personnes vivant avec le VIH et leur mise en relation rapide avec les services de traitement et de soins. Des écarts subsistent pour les personnes qui commencent un traitement antirétroviral et qui parviennent à supprimer leur charge virale jusqu'à un niveau indétectable : on estime qu'environ 1 personne sur 11 recevant un traitement contre le VIH dans le monde en 2021, soit environ 2,4 millions de personnes, n'était pas en état de suppression virale lors de son dernier test de charge virale.
- À l'échelle mondiale, les hommes vivant avec le VIH sont moins susceptibles de recevoir un TAR (70 %) que les femmes vivant avec le VIH (80 %). Ils s'en sortent moins bien que les femmes à chaque étape de la cascade du dépistage et du traitement du VIH et obtiennent de moins bons résultats. Cette disparité, apparue au cours de la dernière décennie, est particulièrement évidente en Afrique subsaharienne où, en 2021, 86 % des hommes adultes vivant avec le VIH connaissaient leur statut sérologique, 74 % avaient accès à un traitement et 69 % étaient en suppression virale, contre 92 %, 83 % et 77 % des femmes.
- Pourtant, les femmes continuent de se heurter à des obstacles sociaux et structurels pour accéder au dépistage et au traitement du VIH, en raison de normes de genre bien ancrées, notamment (la peur de) la violence, la dépendance économique, les responsabilités en matière de soins, ainsi que la stigmatisation et la discrimination basées sur le sexe. Les maladies liées au VIH restent l'une des principales causes de décès chez les femmes en âge de procréer en Afrique subsaharienne.
- D'autres inégalités importantes affectent l'accès au dépistage et au traitement du VIH. De nombreuses personnes exclues appartiennent à des populations clés et à d'autres populations marginalisées et vivent dans des contextes où une faible volonté politique, un financement insuffisant et des lois et politiques obstructives limitent leur accès aux soins de santé en général. Dans les pays qui collectent les données pertinentes, environ un membre de la population clé sur quatre ne connaît pas son statut sérologique. Des données récentes indiquent que, en moyenne, environ trois professionnels du sexe, homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et personnes transgenres sur quatre dans le monde avaient soit fait un test de dépistage du VIH et reçu les résultats au cours des 12 derniers mois, soit avaient déjà été testés positifs au VIH. Dans certains pays, les femmes vivant avec le VIH continuent de subir une stérilisation forcée en raison de leur statut sérologique.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Élaborer, regrouper et diffuser des orientations normatives, stratégiques et de mise en œuvre consolidées et simplifiées sur le dépistage, le traitement et la prise en charge du VIH, à utiliser dans le contexte de services intégrés, notamment par le biais des soins de santé primaires, et dans divers contextes épidémiques et sociaux, ainsi que pour des investissements nationaux et internationaux éclairés par des données probantes, y compris le Fonds mondial et le PEPFAR dans les pays concernés.
- Fournir un soutien politique, une sensibilisation et un soutien technique aux ministères de la Santé et aux autres parties prenantes de la lutte contre le VIH dans les pays afin d'actualiser, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques nationales alignées sur les normes mondiales, et remanier les programmes de prestation de services pour s'efforcer d'atteindre les personnes laissées pour compte en leur offrant des services de dépistage du VIH, un traitement, des soins et des services intégrés de qualité (y compris pour les co-morbidités et les coinfections), y compris pour les populations clés et leurs partenaires.
- Fournir des services de sensibilisation, des outils, des conseils et un soutien technique aux pays et aux communautés, afin d'élargir l'accès aux produits, technologies et offres de services existants et nouveaux en matière de dépistage et de traitement du VIH.
- Soutenir les communautés vivant avec le VIH et affectées par le virus pour atteindre l'objectif de garantir qu'au moins 30 % des services de dépistage et de traitement sont fournis par des organisations communautaires ou par leur intermédiaire, en mettant l'accent sur : l'amélioration de l'accès au dépistage, le lien avec le soutien au traitement, à l'observance et à la rétention, la connaissance du traitement et les composantes de la prestation de services différenciés (par exemple, la distribution d'ARV), et améliorer le suivi et les rapports sur ces contributions.
- Fournir aux pays des orientations et des outils à utiliser dans les contextes de soins de santé primaires qui positionnent le traitement et la gestion des soins du VIH dans des cadres centrés sur la personne qui visent à fournir des services holistiques et intégrés couvrant les co-morbidités et les coinfections courantes, y compris pour les populations mal desservies et les populations clés.
- S'attaquer aux obstacles sociaux et structurels spécifiques auxquels les femmes sont confrontées au niveau de l'accès au dépistage, au traitement et aux soins du VIH, en raison de normes de genre inégalitaires.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'initiative Fast-Track Cities, l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants).

### 3. SIDA PÉDIATRIQUE ET TRANSMISSION VERTICALE



Les capacités aux niveaux national et infranational sont renforcées pour garantir l'accès à des services adaptés, intégrés, différenciés et fondés sur des données, afin d'éliminer la transmission verticale et de mettre fin au sida pédiatrique.

| Budget annuel                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 7 301 200 | Fonds hors de base (US\$): 30 650 300 | TOTAL (US\$): 37 951 500 |

**Organisations contributrices:** UNICEF, UNFPA et OMS (chefs de file) avec PAM, PNUD, ONUDC, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>3.1 Orientation et soutien technique aux pays, en particulier aux pays partenaires de l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants, afin d'identifier les interventions prioritaires, de les intégrer dans les propositions de financement du Fonds mondial et du PEPFAR et de les mettre en œuvre en partenariat avec les organisations locales et les réseaux communautaires.</p> <p>3.2 Améliorer la collecte de données désagrégées et locales pour suivre les progrès accomplis dans l'éradication du sida chez les enfants et pour mieux identifier les écarts spécifiques qui entravent les progrès.</p>                                                                                                                                                                                                                                      | <p>3.1 Soutien aux pays pour qu'ils adoptent des orientations et des recommandations normatives actualisées, et pour qu'ils élaborent et partagent les meilleures pratiques pour l'élimination de la transmission verticale et pour optimiser le dépistage, le traitement et l'issue pour les enfants et les adolescents vivant avec le VIH.</p> <p>3.2 Soutenir et guider les régions, les partenaires et les pays guidés et soutenus pour établir des priorités et mettre en œuvre des actions durables en vue d'éliminer la transmission verticale et de mettre fin au sida pédiatrique en renforçant les capacités, en intégrant le VIH dans les soins de santé et les soins primaires de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et en tirant parti des investissements nationaux et internationaux.</p>                                                 |
| Etapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>3.1.1 90 %* des pays soutenus par le Programme commun disposent d'un plan national pour l'élimination de la transmission verticale du VIH et mettront en œuvre la politique du « Traitement pour tous » pour les femmes enceintes et allaitantes d'ici à 2025.</p> <p>* Sur la base des données de 2022, 91 pays sont soutenus par le Programme commun en 2022. Par conséquent, au début de l'UBRAF, cette étape se réfère à environ 82 pays.</p> <p>3.2.1 3 pays partenaires supplémentaires soumettent leur rapport de validation au Comité consultatif mondial de validation d'ici à 2025.</p> <p>3.2.2 10 pays partenaires supplémentaires rejoignent l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants et fournissent des services pour les enfants séropositifs qui seront intégrés dans les soins de santé primaires d'ici à 2025.<sup>9</sup></p> | <p>3.1.1 95 %* des pays soutenus par le Programme commun disposent d'un plan national pour l'élimination de la transmission verticale du VIH et mettront en œuvre la politique du « Traitement pour tous » pour les femmes enceintes et allaitantes d'ici à 2026.</p> <p>* Sur la base des données de 2022, 91 pays sont soutenus par le Programme commun en 2022. Par conséquent, au début de l'UBRAF, cette étape fait référence à environ 86 pays.</p> <p>3.2.1 5 pays partenaires supplémentaires élaborent un rapport national de validation qui sera soumis au Comité consultatif mondial de validation d'ici à 2026.</p> <p>3.2.2 15 autres pays partenaires rejoignent l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants et fournissent des services pour les enfants séropositifs qui seront intégrés dans les soins de santé primaires d'ici à 2026.</p> |

<sup>9</sup> L'étape de 2025 a été ramené de 15 à 10 pays partenaires, comme prévu initialement. En effet, 12 pays ont déjà rejoint l'Alliance et deux autres ont exprimé leur intérêt pour une adhésion en 2022, et d'autres adhésions sont attendues en 2023. D'autres pays moins nombreux devraient adhérer en 2024-2025 et les efforts se concentreront plutôt sur l'aide à la mise en œuvre.

## Indicateurs UBRAF

3.1.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui disposent d'un plan national pour l'élimination de la transmission verticale du VIH et mettent en œuvre la politique du « Traitement pour tous » pour les femmes enceintes et allaitantes.

3.2.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun pour élaborer un rapport national de validation à soumettre au comité consultatif mondial de validation.

3.2.2 Nombre de pays soutenus par le Programme commun disposant de services de prise en charge du VIH pour les enfants intégrés dans au moins 50 % des sites de soins de santé primaire.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Environ 81 % [63-97 %] des femmes enceintes ou allaitantes vivant avec le VIH recevaient un traitement antirétroviral en 2021, contre 46 % en 2010. Toutefois, les programmes de prévention de la transmission verticale du VIH sont peut-être en perte de vitesse, car leur couverture a peu évolué ces dernières années. Cette situation est particulièrement préoccupante en Afrique occidentale et centrale, où les programmes n'ont atteint que 60 % [48-70 %] des femmes enceintes ou allaitantes vivant avec le VIH en 2021. Pour relancer la dynamique, il faut modifier sensiblement la prestation des services, notamment en améliorant l'accès aux soins prénatals intégrés et aux services de prise en charge du VIH, en particulier pour les adolescentes et les femmes qui sont stigmatisées et marginalisées, et en s'attaquant aux normes de genre et aux inégalités qui ont un impact sur la capacité des femmes à rechercher des services et à y accéder. Les programmes doivent également devenir plus efficaces pour aider les femmes à connaître leur statut sérologique et à commencer un traitement antirétroviral, si nécessaire.
- L'accès au traitement chez les enfants vivant avec le VIH reste bien en deçà de l'objectif mondial de 95 % de couverture thérapeutique et bien inférieur à celui des adultes - 52 % [42-65 %] contre 76 % [67-87 %] en 2021. Cet écart se creuse et reflète en partie les occasions manquées de diagnostiquer les enfants vivant avec le VIH: plus de 60 % des enfants qui ne reçoivent pas de traitement contre le VIH sont âgés de 5 à 14 ans et n'ont pas été diagnostiqués lorsqu'ils étaient bébés. L'adoption plus large du diagnostic précoce du nourrisson au lieu de soins contribuera à combler cet écart, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires, tels que le dépistage indexé sur la famille pour trouver les enfants vivant avec le VIH qui n'ont pas été détectés par le test de diagnostic précoce du nourrisson et qui ont besoin d'un traitement. Il est essentiel de s'attaquer aux barrières structurelles et sociales qui ont un impact sur l'accès aux services. Les résultats de santé des enfants qui reçoivent un traitement contre le VIH sont également moins bons que ceux des adultes, ce qui s'explique en partie par l'utilisation de médicaments pédiatriques sous-optimaux contre le VIH et par les difficultés de rétention dans les soins. En conséquence, seuls 41 % des enfants vivant avec le VIH avaient une charge virale supprimée en 2021, soit moins de la moitié de l'objectif de 86 % fixé pour 2025.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Galvaniser les gouvernements, les partenaires et les réseaux communautaires dans les pays partenaires de l'Alliance mondiale, afin de mettre en œuvre des plans d'action et de suivre les progrès réalisés.
- Promouvoir l'élaboration de programmes de triple élimination (pour éliminer la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B), ainsi que l'intégration des interventions en matière de VIH dans les systèmes de soins de santé primaires, afin d'étendre la portée des services de dépistage et de traitement, et de renforcer la durabilité et la résilience.
- Renforcer les services de prévention (y compris la PPrE) pour les femmes enceintes et allaitantes séronégatives et leurs partenaires.
- Améliorer la rétention dans les soins et l'adhésion au traitement du VIH pour les femmes enceintes et allaitantes, les enfants et les adolescents, en particulier lors de la transition vers les services de traitement pour adultes.
- Aider les pays et les programmes à prévoir et, le cas échéant, à se procurer une diversité et des quantités adéquates de moyens contraceptifs les mieux adaptés aux femmes et aux couples qui souhaitent éviter une grossesse.
- Aider les pays à renforcer les mesures juridiques et politiques, afin de garantir la promotion de la SDRS chez les femmes et les adolescentes, l'élimination de la violence entre partenaires intimes et la transformation des normes de genre néfastes en faveur de l'égalité de genre.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants, la Fondation Elizabeth Glaser contre le SIDA Pédiatrique, Paediatric AIDS Treatment for Africa (PATA), le Centre de contrôle des maladies, l'ICAP, l'Initiative du Vatican, GAP-f, FP2030).

## 4. RIPOSTES COMMUNAUTAIRES



*Les communautés habilitées ont la capacité d'exercer un leadership et de prendre des mesures pour répondre aux besoins des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, en particulier celles qui sont actuellement exclues.*

| Budget annuel                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 4 122 200 | Fonds hors de base (US\$): 10 792 600 | TOTAL (US\$): 14 914 800 |

**Organisations contributrices:** Tous les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>4.1 Promouvoir des orientations normatives, en collaboration avec les communautés, pour les ripostes communautaires, en mettant l'accent sur le renforcement des réseaux, le suivi et la prestation de services par les communautés.</p> <p>4.2 Sensibilisation et soutien technique aux pays pour l'intégration et l'élargissement des ripostes communautaires (GIPA et engagement dans la prise de décision, la sensibilisation, la prestation de services et le suivi) dans les ripostes nationales au VIH (y compris les politiques, la planification, la budgétisation et l'établissement de rapports).</p>                                                                                                                           | <p>4.1 Élaborer et promouvoir des orientations normatives et soutenir des stratégies de sensibilisation pour les ripostes communautaires (renforcement des réseaux, connaissances juridiques, sensibilisation, suivi et prestation de services), y compris celles menées par les personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes et les jeunes.</p> <p>4.2 Fournir un soutien technique et politique aux pays afin de développer et d'élargir les partenariats entre les gouvernements et les organisations communautaires, et soutenir un plus grand engagement des réseaux dans la prise de décision pour les ripostes communautaires, y compris en ce qui concerne le financement.</p>               |
| Étapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>4.1.1 Dans au moins 65 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique et une orientation aux organisations communautaires d'au moins trois des communautés les plus touchées du pays pour la riposte communautaire au VIH d'ici à 2025.<sup>10</sup></p> <p>4.2.1 Dans au moins 65 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique aux gouvernements nationaux et/ou infranationaux et à d'autres parties prenantes dans les domaines de la sensibilisation communautaire au VIH, et/ou du suivi et de la recherche communautaires sur le VIH, et/ou de la prestation de services communautaire liée au VIH, et/ou de l'engagement des communautés dans la prise de décisions liées au VIH d'ici à 2025.<sup>11</sup></p> | <p>4.1.1 Dans au moins 65 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique et une orientation aux organisations communautaires d'au moins trois des communautés les plus touchées du pays pour la riposte communautaire au VIH d'ici à 2025.</p> <p>4.2.1 Dans au moins 65 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique aux gouvernements nationaux et/ou infranationaux et à d'autres parties prenantes dans les domaines de la sensibilisation communautaire sur le VIH, et/ou du suivi et de la recherche communautaires sur le VIH, et/ou de la prestation de services communautaire sur le VIH, et/ou de l'engagement des communautés dans la prise de décisions liées au VIH d'ici à 2026.</p> |

<sup>10</sup> En 2022, dans 77 pays, le Programme commun a fourni un soutien technique et une orientation aux organisations communautaires d'au moins trois des communautés les plus touchées du pays. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 25 et 30 pays respectivement à 65 pays pour les deux.

<sup>11</sup> En 2022, 84 pays ont reçu un soutien du Programme commun aux gouvernements nationaux et/ou infranationaux et/ou à d'autres parties prenantes pour l'intégration et l'élargissement des ripostes communautaires au VIH. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 25 et 30 pays respectivement à 65 pays pour les deux.

## Indicateurs UBRAF

- 4.1.1 Nombre de pays où le Programme commun fournit un soutien technique aux ripostes communautaires au VIH.
- 4.2.1 Nombre de pays où le Programme commun apporte un soutien aux gouvernements nationaux et/ou infranationaux et à d'autres parties prenantes pour l'intégration et l'élargissement des ripostes communautaires au VIH.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Les progrès réalisés ces dernières années démontrent le rôle essentiel des ripostes communautaires au VIH dans les efforts mondiaux visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Les avantages d'un partenariat avec des organisations communautaires pour fournir des services VIH centrés sur les personnes sont de plus en plus reconnus, tout comme les objectifs convenus au niveau mondial : 30 % des services de dépistage et de traitement doivent être fournis par des organisations communautaires, 80 % des programmes de prévention du VIH destinés aux populations clés doivent être fournis par des organisations communautaires, 80 % des services destinés aux femmes doivent être fournis par des organisations communautaires dirigées par des femmes et 60 % des programmes soutenant la réalisation des catalyseurs sociétaux doivent être fournis par des organisations communautaires.
- Cependant, les progrès vers les objectifs 30–80–60 ne sont pas clairs, car peu de systèmes de suivi permettent de connaître la proportion de services et de programmes fournis par des organisations communautaires. Les informations limitées qui sont actuellement disponibles suggèrent qu'un travail considérable est nécessaire pour atteindre l'objectif de 80 % de prestation de services communautaires pour les services de prévention du VIH destinés aux populations clés. En 2019, dans la majorité des pays ayant communiqué des informations au système de Surveillance mondiale du sida, 80 % ou plus des programmes de prévention du VIH étaient dirigés par les communautés et les populations clés. Dans l'ensemble des pays dont les données sont disponibles pour 2019-2021, les organisations dirigées par des populations clés ont touché 40 % des professionnel(le)s du sexe (35 pays), 31 % des hommes homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (35 pays), 26 % des personnes qui s'injectent des drogues (26 pays) et 37 % des personnes transgenres (17 pays) avec des interventions de prévention conçues pour eux. Les organisations dirigées par des populations clés ont également fourni 19 % de toutes les aiguilles et seringues distribuées au cours des 12 mois précédents dans 35 pays dont les données sont disponibles entre 2019 et 2021.
- Les études disponibles indiquent que le travail des organisations communautaires est compromis par le manque de financement, les obstacles politiques et réglementaires, les contraintes de capacité et la répression de la société civile dans de nombreux pays. Les contrats sociaux, par lesquels les gouvernements s'associent à des organisations de la société civile et utilisent leurs services, sont apparus comme une option potentiellement puissante, bien que sous-utilisée, pour atteindre les populations marginalisées ou difficilement accessibles. Bien que le rôle central des communautés soit reconnu dans la gouvernance du VIH, leur engagement significatif dans les systèmes nationaux de santé en tant que leaders, décideurs et partenaires reste limité.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Encourager les organisations communautaires à connaître et à plaider pour que les gouvernements respectent les engagements de la déclaration politique sur le VIH et le sida de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies 2021.
- Plaider en faveur d'une meilleure reconnaissance par le gouvernement et d'un financement durable de la riposte communautaire et soutenir la préparation des communautés et l'orientation politique en matière de contrats sociaux pour les services liés au VIH.
- Co-crée des orientations pour les meilleures pratiques en matière d'engagement communautaire et gouvernemental pour une riposte communautaire.
- Soutenir les réseaux de personnes vivant avec le VIH, de femmes et de populations clés, afin de promouvoir et de diffuser des conseils sur la riposte communautaire au sein de leurs communautés.
- Soutenir les réseaux de personnes vivant avec le VIH, de femmes et de populations clés dans leur participation aux processus de priorisation, d'allocation des ressources et de mise en œuvre du PEPFAR et du Fonds mondial.
- Poursuivre le partenariat avec les réseaux de personnes vivant avec le VIH, de femmes et de populations clés, afin de mettre en œuvre des outils de responsabilisation et d'utiliser les données probantes pour la sensibilisation (Indicateur de stigmatisation des PVV, suivi communautaire et tableau de bord des jeunes).

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, le Partenariat international pour l'Indicateur de stigmatisation des PVV, le Groupe consultatif stratégique sur la politique en matière de drogues, le GNP+, la CIF et les réseaux mondiaux de populations clés, l'initiative confessionnelle, la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, le Forum CQUIN, le Comité directeur sur le Commerce du Sexe, The Robert Carr Civil Society Networks Fund).

## 5. DROITS HUMAINS



*L'engagement politique, le leadership communautaire, le financement et l'action fondée sur des données probantes sont nécessaires pour créer des environnements juridiques et politiques favorables et pour éliminer les formes multiples et croisées de stigmatisation et de discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH et vulnérables au virus, y compris les populations clés, les femmes et les filles.*

| Budget annuel                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 6 901 600 | Fonds hors de base (US\$): 10 902 300 | TOTAL (US\$): 17 803 900 |

**Organisations contributrices:** PNUD (chef de file) avec HCR, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OIT, UNESCO et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>5.1 Sensibiliser, collaborer et se réunir avec des partenaires pour aider les pays à supprimer les lois et politiques punitives et discriminatoires existantes qui ont une incidence sur le VIH, et à réagir à l'introduction de nouvelles lois préjudiciables, notamment en soutenant l'échange de connaissances et d'expériences entre les régions et les pays en matière de réforme législative.</p> <p>5.2 Fournir un soutien technique, politique et de sensibilisation aux pays pour intensifier les actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH qui affectent la riposte au VIH, notamment par le biais du Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, en s'appuyant sur les connaissances et l'expérience accumulées par les pays dans le passé.</p> | <p>5.1 Fournir un soutien technique, politique et de sensibilisation aux pays sur la création d'environnements juridiques favorables au VIH, et plaider en faveur d'approches fondées sur les droits dans les forums internationaux et régionaux.</p> <p>5.2 Fournir un soutien technique et politique aux pays dans la mise en œuvre de programmes ou de réformes durables (par exemple, programmes d'études, réforme législative, accès à la justice) afin de réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.</p>                                   |
| Etapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>5.1.1 Au moins 60 pays soutenus dans des activités visant à supprimer ou à modifier les lois et politiques punitives et discriminatoires et/ou à élaborer des lois et politiques protectrices impactant la riposte au VIH.<sup>12</sup></p> <p>5.2.1 Au moins 60 pays déclarent avoir reçu un soutien du Programme commun (soutien technique et/ou politique) pour réduire la stigmatisation et la discrimination dans au moins deux des six contextes promus par le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.<sup>13</sup></p>                                                                                                                                                                                                                                                             | <p>5.1.1 Au moins 60 pays soutenus dans des activités visant à supprimer ou à modifier les lois et politiques punitives et discriminatoires et/ou à élaborer des lois et politiques protectrices impactant la riposte au VIH.</p> <p>5.2.1 Au moins 60 pays déclarent avoir reçu un soutien du Programme commun (soutien technique et/ou politique) pour réduire la stigmatisation et la discrimination dans au moins 3 des 6 contextes promus par le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.</p> |

<sup>12</sup> En 2022, 60 pays ont bénéficié du soutien du Programme commun pour modifier ou supprimer les lois et politiques punitives et discriminatoires et/ou pour élaborer des lois et politiques protectrices. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 40 et 50 pays respectivement à 60 pays pour les deux.

<sup>13</sup> En 2022, 77 pays ont été soutenus par le Programme commun pour réduire la stigmatisation et la discrimination dans au moins 2 des 6 contextes, et 65 pays dans au moins 3 des 6 contextes, tels que définis dans le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 40 pays dans au moins 2 contextes et 40 pays dans au moins 3 contextes, respectivement, à 60 pays dans au moins 2 contextes et 3 contextes, respectivement. En outre, il convient de noter que l'indicateur de fonction du Secrétariat S2.1.3(a) et (b) se concentre sur l'intensification du soutien du Partenariat mondial et est complémentaire de cet indicateur.

## Indicateurs UBRAF

5.1.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun dans des activités visant à supprimer ou à modifier les lois et politiques punitives et discriminatoires et/ou à élaborer des lois et politiques protectrices impactant la riposte au VIH.

5.2.1. Nombre de pays soutenus par le Programme commun pour des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination dans l'un des six contextes définis dans le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Les lois et les politiques qui criminalisent et autorisent le harcèlement des personnes vivant avec le VIH et des populations clés augmentent considérablement le risque de transmission du VIH, réduisent l'accès aux services de prévention, de diagnostic et de traitement du VIH et compromettent les progrès vers l'éradication du sida. Une étude menée dans dix pays en 2023 a montré que la prévalence du VIH chez les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes était cinq fois plus élevée dans les pays qui criminalisent les relations entre personnes de même sexe que dans les milieux qui ne les criminalisent pas. D'autres recherches ont montré que la prévalence du VIH parmi les professionnels du sexe est sept fois plus élevée dans les pays qui criminalisent les professionnels du sexe que dans ceux qui les légalisent partiellement, et il existe des données probantes accablantes qui établissent un lien entre la criminalisation de la consommation de drogues et le risque accru de transmission du VIH.
- Des changements positifs sont intervenus au cours de la dernière décennie, plusieurs pays ayant décriminalisé les relations sexuelles entre personnes du même sexe et abrogé les lois qui criminalisent la non-divulgaration, l'exposition ou la transmission du VIH. Un certain nombre de pays ou de juridictions ont supprimé les lois criminalisant le travail du sexe et certains se sont engagés dans la voie de la décriminalisation de la consommation de drogues, bien que cela concerne principalement la marijuana. Malgré ces progrès, de nombreux pays en 2022 criminalisaient encore l'usage ou la possession de drogues (115), 153 pays criminalisaient certains aspects du commerce du sexe, 67 pays criminalisaient les actes sexuels consentants entre personnes de même sexe, 20 pays criminalisaient explicitement les personnes transgenres et 134 pays criminalisaient ou poursuivaient d'une autre manière l'exposition, la non-divulgaration ou la transmission du VIH. En 2022 et 2023, le nombre de juridictions envisageant de nouvelles lois néfastes qui mineront la riposte au VIH a considérablement augmenté, notamment pour exacerber la criminalisation existante des actes sexuels consentants entre personnes de même sexe et pour criminaliser explicitement le financement des organisations LGBTQI+ ou de celles qui fournissent des services aux communautés LGBT, ou l'enseignement de la sexualité et de l'identité de genre dans les écoles.
- Les attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH restent alarmantes dans toutes les régions. Dans 55 pays disposant de données d'enquête récentes, 59 % des personnes en moyenne nourrissait des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH, soit près de six fois plus que l'objectif mondial fixé pour 2025. Dans 11 pays, plus de 75 % des personnes interrogées ont manifesté des attitudes discriminatoires. Les données d'une enquête récente montrent que plus de 10 % des personnes vivant avec le VIH ont été victimes de stigmatisation et de discrimination dans les établissements de soins de santé dans 17 pays sur 23 (figure 6). Les membres des populations clés sont particulièrement touchés : au moins 38 % des pays disposant de données d'enquête récentes ont indiqué que plus de 10 % des personnes interrogées évitaient les soins de santé en raison de la stigmatisation et de la discrimination.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Soutenir les parties prenantes pour qu'elles surveillent et répondent à la réaction mondiale croissante contre les droits humains et l'inclusion des minorités sexuelles et de genre, en travaillant avec les organisations communautaires, les défenseurs des droits humains, y compris notamment les organisations de défense des droits de la femme, les parlementaires, aux niveaux mondial, régional et national, y compris en renforçant les coalitions pour une action commune.
- Renforcer l'action à l'échelle du système des Nations unies sur les crises des droits humains liées au VIH, en renforçant le leadership de toutes les entités au sein du Programme commun et le partenariat avec le HCDH et d'autres acteurs, et en fournissant un soutien technique et de sensibilisation aux institutions nationales des droits humains, aux organisations communautaires dirigées par des populations clés, aux défenseurs des droits humains et de l'égalité de genre, y compris les organisations de défense des droits de la femme, et à d'autres alliés et acteurs clés.
- Soutenir les pays pour qu'ils intensifient les actions fondées sur des données probantes contre la stigmatisation et la discrimination, notamment par le biais du Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.
- Convoquer et construire des alliances avec des mouvements de défense des droits humains plus larges, afin de faire progresser les actions de sensibilisation aux niveaux national, régional et mondial pour supprimer ou réduire l'impact des lois pénales préjudiciables et créer des environnements juridiques favorables, notamment par l'échange de connaissances Sud-Sud entre les organisations communautaires, les parlementaires, les juges, les procureurs et d'autres parties prenantes, la sensibilisation mondiale et régionale, et la facilitation des liens avec les mouvements plus larges de défense des droits humains.
- Apporter un soutien pour protéger l'espace de la société civile et garantir un espace de la société civile au sein duquel les organisations communautaires, y compris les organisations dirigées par les populations clés, les organisations et les réseaux de personnes vivant avec le VIH, y compris les femmes vivant avec le VIH, les organisations dirigées par les femmes et les jeunes, peuvent fonctionner et mener des activités de sensibilisation et des actions pour atteindre les objectifs mondiaux 10-10-10 en matière de catalyseurs sociétaux.
- Soutenir les pays pour créer des environnements juridiques et politiques favorables pour améliorer l'accès des personnes en contact avec le système de justice pénale à des interventions de prévention du VIH fondées sur les droits humains.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux et les organisations dirigés par des personnes vivant avec le VIH, des populations clés, des jeunes et des femmes), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, GNP+, le CIF, le Comité directeur sur le travail du sexe, le Groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits humains, l'Initiative conjointe Education Plus).

## 6. ÉGALITÉ DE GENRE



*Renforcement des capacités des gouvernements, des communautés et des autres parties prenantes pour faire en sorte que les femmes et les filles, les hommes et les garçons, dans toute leur diversité, pratiquent et promeuvent des normes sociales équitables et l'égalité de genre et travaillent ensemble pour mettre fin à la violence sexiste afin d'atténuer le risque et l'impact du VIH.*

| Budget annuel                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 5 873 700 | Fonds hors de base (US\$): 30 015 800 | TOTAL (US\$): 35 889 500 |

**Organismes contributeurs :** ONU FEMMES (chef de file) avec tous les autres Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>6.1 Développer, diffuser et promouvoir l'utilisation d'orientations politiques, d'outils, de connaissances et d'analyses pour intégrer les questions d'égalité de genre dans la riposte au VIH et pour mobiliser les femmes dans toute leur diversité, au même titre que les hommes.</p> <p>6.2 Mobiliser des partenariats stratégiques pour donner la priorité à des services de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH sensibles au genre et qui soient exempts de discrimination et de violence fondées sur le genre.</p>                                                                                                                                     | <p>6.1 Renforcer l'expertise en matière d'égalité de genre dans les pays soutenus par le Programme commun afin de concevoir, de financer, de mettre en œuvre et de suivre des plans, des politiques, des lois et des programmes nationaux et locaux de lutte contre le VIH qui soient transformateurs sur le plan de l'égalité de genre et qui s'attaquent aux normes inégalitaires en matière d'égalité de genre, et d'impliquer les femmes et les filles dans toute leur diversité, au même titre que les hommes et les garçons.</p> <p>6.2 Fournir un soutien politique et de sensibilisation aux pays pour qu'ils mettent en œuvre des services de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH qui tiennent compte de la dimension de genre, sans stigmatisation ni discrimination, et qui s'attaquent à la violence basée sur le genre.</p> |
| Etapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>6.1.1 45 pays soutenus par le Programme commun renforcent leur expertise en matière de genre et leur capacité à intégrer l'égalité de genre dans la riposte nationale au VIH, et à impliquer de manière significative les femmes dans toute leur diversité, au même titre que les hommes, d'ici à 2025.</p> <p>6.2.1 44 pays soutenus par le Programme commun bénéficient d'un soutien en matière de politique et de sensibilisation et en vue de mobiliser des partenariats pour mettre en œuvre des services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH sensibles à la dimension de genre et exempts de discrimination et de violence basée sur le genre d'ici à 2025.</p> | <p>6.1.1 54 pays soutenus par le Programme commun renforcent leur expertise en matière de genre et leur capacité à intégrer l'égalité de genre dans la riposte nationale au VIH, et à impliquer de manière significative les femmes dans toute leur diversité, au même titre que les hommes, d'ici à 2026.</p> <p>6.1.1 53 pays soutenus par le Programme commun reçoivent un soutien en matière de politique et de sensibilisation, et en vue de mobiliser des partenariats pour mettre en œuvre des services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH sensibles à la dimension de genre et exempts de discrimination et de violence basée sur le genre d'ici à 2026.</p>                                                                                                                                                                            |

## Indicateurs UBRAF

6.1.1 Nombre de pays où le Programme commun a contribué à renforcer l'expertise et la capacité en matière de genre, afin d'intégrer davantage l'égalité de genre dans la riposte nationale au VIH et d'impliquer de manière significative les femmes dans toute leur diversité, au même titre que les hommes.

6.2.1 Nombre de pays où le Programme commun a fourni un soutien en matière de politique et de sensibilisation, et a contribué à mobiliser des partenariats pour mettre en œuvre des services de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH sensible à la dimension de genre et exempts de discrimination et de violence basée sur le genre.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Les normes de genre inégalitaires, les inégalités de genre structurelles, les violations des droits humains des femmes, la stigmatisation et la discrimination basées sur le sexe et la violence à l'égard des femmes et des filles continuent de saper les efforts de prévention du VIH et d'amélioration de l'accès aux services de dépistage, de traitement et de prise en charge du VIH.
- En 2021, on estime à 250 000 le nombre d'adolescentes et de jeunes femmes (âgées de 15 à 24 ans) nouvellement infectées par le VIH. L'Afrique orientale et l'Afrique australe restent les régions les plus touchées par le VIH, les femmes et les filles représentant 63 % des nouveaux cas d'infection à VIH dans la région en 2021.
- À l'échelle mondiale, en 2021, on estimait à 19,7 millions le nombre de femmes vivant avec le VIH (âgées de 15 ans et plus), soit 54 % de tous les adultes vivant avec le VIH. Bien que le nombre de décès annuels liés au sida ait plus que doublé depuis 2010, les causes liées au sida restent la troisième cause de décès dans le monde pour les femmes âgées de 15 à 49 ans.
- Les programmes de lutte contre le VIH sont d'autant plus efficaces que les personnes ne sont pas victimes de violence, qu'elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur vie sexuelle et qu'elles peuvent obtenir les services et le soutien dont elles ont besoin pour rester en bonne santé. Des données provenant de 156 pays indiquent qu'environ 245 millions de femmes âgées de 15 ans et plus (10 %) qui ont déjà été mariées ou en couple ont subi des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire intime au cours des 12 derniers mois, et que 641 millions (26 %) ont subi de telles violences au moins une fois au cours de leur vie. D'autres données d'enquête montrent que les populations clés - en particulier les personnes transgenres, les professionnel(le)s du sexe et les consommateurs de drogues injectables - subissent des niveaux élevés de violence.
- Selon les données de 64 pays, en 2022, 58 % en moyenne des femmes (15-49 ans) vivant en couple déclaraient prendre leurs propres décisions en connaissance de cause en ce qui concerne les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et leur propre santé, ce qui façonne les perspectives des femmes de vivre une vie saine et sans infection à VIH. Le pouvoir de décision concernant ses propres soins de santé tend à être le plus faible chez les femmes et les filles les moins éduquées et aux revenus les plus faibles.
- L'utilisation de données ventilées par sexe et par âge, et l'analyse de genre sont incohérentes et ne permettent pas d'éclairer de manière adéquate les politiques, les investissements et les pratiques dans la riposte au VIH.
- Les organes nationaux de coordination de la lutte contre le sida et les programmes de lutte contre le VIH manquent généralement d'expertise et de ressources en matière d'égalité de genre, et les politiques, stratégies, programmes, cadres de suivi et budgets nationaux en matière de VIH reflètent mal les questions liées au genre ou ne sont pas chiffrés et dotés de ressources suffisantes.
- Des investissements ont été réalisés pour autonomiser, mobiliser et renforcer les capacités de leadership des femmes et des filles, y compris celles qui vivent avec le VIH ou en sont affectées. Toutefois, le soutien apporté aux ripostes locales et communautaires dirigées par des femmes reste insuffisant, les organisations dirigées par des femmes, en particulier celles dirigées par des femmes vivant avec le VIH et des femmes appartenant à des populations clés, ne bénéficiant que d'un accès très limité aux ressources, engagées en tant que partenaires essentiels dans chacun des aspects de la riposte au VIH.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Renforcer l'expertise en matière d'égalité de genre parmi les parties prenantes des pays afin d'élaborer, de mettre en œuvre, de financer et de suivre les stratégies et les ripostes nationales au VIH, et de s'attaquer aux obstacles spécifiques auxquels les femmes et les filles sont confrontées tout au long du continuum des services de prévention, de traitement et de soins du VIH.
- Aider les pays/régions à utiliser des données ventilées par sexe et par âge, ainsi qu'une analyse de genre pour identifier et traiter les formes croisées de discrimination et d'inégalités basées sur le sexe qui alimentent l'épidémie de VIH.
- Sensibiliser en faveur d'un financement et d'un soutien accrus des réseaux, des organisations et de la mobilisation des femmes et des filles, en particulier celles qui vivent avec le VIH et en sont affectées, et promouvoir activement leur leadership dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des ripostes au VIH aux niveaux régional, national, infranational et communautaire.
- Promouvoir la mise en œuvre et l'intensification des programmes communautaires qui travaillent avec les hommes et les garçons, ainsi qu'avec les femmes et les filles, dans toute leur diversité, pour transformer les normes, les attitudes et les comportements sexistes inégalitaires ; éliminer la violence sexiste et sexuelle, et prévenir l'infection à VIH ou contribuer à en atténuer les effets.
- Promouvoir et renforcer le soutien à l'éducation et à l'autonomisation économique des femmes, en particulier de celles qui vivent avec le VIH et en sont affectées, notamment en augmentant le soutien aux réseaux et organisations dirigés par des femmes pour sensibiliser, fournir des services et suivre les progrès des ripostes au VIH.
- Guider et soutenir les efforts accélérés pour prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes vivant avec le VIH et affectées par le virus, dans toute leur diversité, notamment par l'accès à des services intégrés en matière de VIH, de SDR et de violence basée sur le genre, et par la transformation des normes sociales et de genre inégalitaires.
- Établir des partenariats et des collaborations pour catalyser les actions intersectorielles visant à lutter contre les dimensions sexospécifiques de l'épidémie de sida, notamment dans le cadre des initiatives conjointes mondiales, telles que l'initiative Education Plus, le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et l'initiative Spotlight de l'UE et des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR (DREAMS) et le Fonds mondial, le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, l'initiative conjointe Education Plus, la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, le Réseau international des femmes vivant avec le VIH, l'initiative Spotlight).

## 7. JEUNES



Les pays ont la capacité d'investir dans des systèmes et des plateformes pour mettre en œuvre des stratégies multisectorielles coordonnées qui fournissent aux adolescents et aux jeunes des informations vitales, une éducation équitable, une protection et des services de santé, qui promeuvent leurs droits à l'autonomie corporelle et qui institutionnalisent leurs contributions pour mettre fin aux inégalités et au sida.

| Budget annuel                                                      |                                        |                          |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 6 617 800 | Fonds hors de base (US\$) : 33 934 500 | TOTAL (US\$): 40 552 300 |

**Organisations contributrices:** UNICEF, UNFPA et UNESCO (chefs de file) avec tous les autres Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>7.1 Sensibilisation pour mobiliser la volonté politique de haut niveau des ministères de l'Éducation et de la Santé, entre autres, afin d'établir de nouveaux engagements pour élargir l'accès à des services SSR adaptés aux jeunes, l'autonomisation économique et l'éducation de qualité (y compris l'ESC).</p> <p>7.2 Sensibilisation et orientation au niveau des pays pour renforcer le leadership des jeunes et les ripostes dirigées par les jeunes, y compris l'engagement dans la prise de décision, les capacités organisationnelles, le suivi et la recherche, la sensibilisation et la prestation de services.</p> | <p>7.1 Aider les pays à intensifier les interventions multisectorielles qui favorisent l'acquisition de compétences vitales et l'ESC, l'accès à des services de SSR adaptés aux jeunes et un continuum sans faille entre la prévention, le traitement et les soins du VIH pour les adolescents et les jeunes âgés de 10 à 24 ans.</p> <p>7.2 Soutien technique aux pays pour institutionnaliser l'expansion des ripostes dirigées par les jeunes, assurer une plus grande participation et un plus grand leadership des jeunes dans la riposte au VIH (prestation de services, suivi, sensibilisation et gouvernance) et mettre en place des cadres financiers et politiques adéquats.</p> |
| Étapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>7.1.1 Au moins 55 pays soutenus par le Programme commun mettent en œuvre les engagements ministériels visant à intensifier l'intervention multisectorielle, afin d'améliorer l'accès à des services de SSR adaptés aux jeunes et à une éducation de qualité, y compris l'ESC, d'ici à 2025.<sup>14</sup></p> <p>7.2.1 Au moins 35 pays soutenus par le Programme commun pour élaborer et/ou mettre en œuvre un plan chiffré pour intensifier la riposte au VIH dirigée par les jeunes.<sup>15</sup></p>                                                                                                                         | <p>7.1.1 60 pays soutenus par le Programme conjoint pour mettre en œuvre les engagements ministériels visant à intensifier les interventions multisectorielles afin d'accroître l'accès à des services de SSR adaptés aux jeunes et à une éducation de qualité, y compris l'ESC.</p> <p>7.2.1 Au moins 35 pays soutenus par le Programme commun pour élaborer et mettre en œuvre un plan chiffré pour intensifier la riposte au VIH dirigée par les jeunes.</p>                                                                                                                                                                                                                            |
| Indicateurs UBRAF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>7.1.1 Nombre de pays bénéficiant d'un soutien pour intensifier les interventions multisectorielles qui s'alignent sur les engagements ministériels visant à accroître l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive (SSR) adaptés aux jeunes, y compris une éducation complète à la sexualité (ECS), afin d'améliorer le bien-être des jeunes.</p> <p>7.2.1 Nombre de pays où le Programme commun a fourni un soutien pour développer et mettre en œuvre des plans chiffrés pour étendre et institutionnaliser les ripostes au VIH dirigées par les jeunes.</p>                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

<sup>14</sup> En 2022, 51 pays ont bénéficié du soutien du Programme commun pour intensifier les interventions multisectorielles conformes à leurs engagements ministériels visant à améliorer l'accès à des services de SSR adaptés aux jeunes et à une éducation de qualité, y compris l'ESC, afin d'améliorer le bien-être des jeunes. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 40 et 54 pays respectivement à 55 et 60 pays.

<sup>15</sup> En 2022, le Programme commun a aidé 26 pays à élaborer et à mettre en œuvre des plans chiffrés pour étendre et institutionnaliser les ripostes au VIH dirigées par les jeunes. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 20 et 30 pays respectivement à 35 pays pour les deux.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Malgré les progrès réalisés au cours des 10 dernières années, avec une baisse de 46 % des nouvelles infections à VIH chez les jeunes (15-24 ans), le monde est toujours en retard dans la réalisation des objectifs fixés pour les jeunes. Les progrès sont inégaux. Dans certains pays, notamment en Afrique orientale et australe, on observe une forte diminution des nouvelles infections à VIH chez les jeunes, mais les progrès sont limités en ce qui concerne la réduction de l'incidence du VIH chez les populations clés jeunes dans la plupart des pays.
- Les jeunes continuent d'être touchés de manière disproportionnée par le VIH : en 2021, ils représentaient près de 27 % des nouvelles infections à VIH, alors qu'ils ne constituaient que 16 % de la population mondiale. Cela est surtout frappant en Afrique subsaharienne où les adolescentes et les jeunes femmes représentaient 25 % des infections à VIH en 2020, alors qu'elles ne comptent que pour 10 % de la population. En dehors de l'Afrique subsaharienne, les populations clés jeunes sont les plus durement touchées par le VIH. Bien que la prévalence du VIH soit de 0,3 % chez les jeunes au niveau mondial, la prévalence parmi les populations clés de moins de 25 ans est de 4 % chez les professionnel(le)s du sexe, de 6 % chez les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, de 5 % chez les consommateurs de drogues injectables, de 10 % chez les personnes transgenre et de 1 % chez les personnes incarcérées. La stigmatisation, la discrimination, la criminalisation et le manque d'investissement ont bloqué ou retardé les efforts ciblés dans la prestation de services liés au VIH à ces groupes.
- Au moins 85 % des 155 pays ayant répondu à l'enquête ont désormais des politiques ou des lois qui prévoient la fourniture d'une éducation sexuelle dans les écoles, selon la dernière analyse de l'ESC dans le monde menée par l'UNESCO. Au total, 78 pays imposent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences de vie dans les écoles primaires et secondaires. Toutefois, le niveau de mise en œuvre et de qualité est très inégal.
- Moins de 100 pays déclarent offrir aux jeunes la possibilité de participer à l'élaboration des politiques nationales de santé. Une prévention efficace du VIH ne se limite pas aux outils et aux technologies (préservatifs, PPrE, CMMV et prophylaxie post-exposition). Elle englobe des programmes comportementaux et structurels de prévention du VIH à l'école, en dehors de l'école et au niveau communautaire, y compris des programmes adaptés aux populations clés jeunes, des actions de sensibilisation dirigées par des pairs, et des approches plus holistiques du bien-être des adolescents, y compris des services de santé mentale adéquats, des services SSR, une éducation qui englobe l'ESC, l'autonomisation économique et la protection sociale. La plupart des populations mobiles et migrantes étant jeunes, des approches innovantes sont nécessaires pour atteindre le nombre croissant de personnes en déplacement.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Fournir un soutien technique et de sensibilisation aux pays pour promouvoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les engagements ministériels sur l'ESC et les services de SSR adaptés aux jeunes et l'autonomisation économique.
- Renforcer les coalitions et les plateformes pour surveiller et répondre à l'opposition à l'ESC et lever les obstacles qui affectent l'accès des jeunes à une SSR adaptée aux jeunes, en particulier pour les populations clés jeunes, en collaboration avec les organisations communautaires, les responsables gouvernementaux, les parlementaires et autres, aux niveaux mondial, régional et national.
- Soutenir l'action à l'échelle du système des Nations Unies en faveur de la jeunesse par la mise en œuvre de Youth2030 et d'autres mécanismes de coordination interinstitutions, afin de faire progresser le leadership des jeunes et les résultats obtenus sur la jeunesse.
- Fournir des orientations normatives et un soutien technique aux parties prenantes nationales, afin d'intensifier et d'institutionnaliser les ripostes au VIH fondées sur des données probantes et dirigées par des jeunes.
- Renforcer les capacités des organisations dirigées par des jeunes, y compris les organisations et réseaux de populations clés jeunes, à fournir des services, surveiller les programmes, promouvoir les priorités des jeunes dans les espaces SSR et VIH, et à produire des données probantes pour éclairer le changement de politique et les programmes de lutte contre le VIH adaptés aux jeunes.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR (DREAMS) et le Fonds mondial, l'initiative commune Education Plus, la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants d'ici à 2030, le Forum de partenariat mondial pour l'éducation sexuelle complète, Youth2030).

## 8. UNE RIPOSTE AU VIH DURABLE ET DÛMENT FINANCÉE



Les capacités des principales parties prenantes sont renforcées pour garantir que la riposte au VIH est financée de manière durable et mise en œuvre de manière équitable, efficace et efficiente.

| Budget annuel                                                      |                                      |                         |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 1 946 500 | Fonds hors de base (US\$): 2 708 200 | TOTAL (US\$): 4 654 700 |

**Organisations contributrices:** PNUD et Banque mondiale (chefs de file) avec UNICEF, PAM, UNFPA, OMS et Secrétariat de ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>8.1 Aider les pays à s'adapter à l'évolution du financement de la lutte contre le VIH et de l'environnement budgétaire, y compris l'impact fiscal de la pandémie de COVID-19 sur le financement national et international.</p> <p>8.2 Renforcer l'élaboration des politiques pour des investissements à fort impact et une mise en œuvre de qualité afin de tirer pleinement parti de l'utilisation efficace et équitable des ressources disponibles, des réponses communautaires, des innovations technologiques et autres.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p>8.1 Plaider en faveur des mécanismes de financement du VIH, de la santé et du développement, faciliter l'accès à ces mécanismes et les orienter afin de faire progresser les cadres nationaux pour un financement plus durable et plus équitable du VIH, notamment intégré dans le financement élargi de la préparation à la pandémie, et la responsabilisation qui en découle.</p> <p>8.2 Élargir et approfondir l'utilisation de l'innovation, de la technologie et de l'analyse des données pour améliorer l'impact obtenu avec les ressources disponibles, en renforçant la couverture, la qualité et l'équité.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Étapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>8.1.1 42 pays soutenus par le Programme commun pour identifier les tendances, les écarts et les opportunités en matière de financement de la lutte contre le VIH, améliorer le financement durable de la riposte au VIH et des contributions communautaires, ou d'autres exercices analytiques et/ou des évaluations actualisées du financement durable.<sup>16</sup></p> <p>8.1.2 5 pays supplémentaires font rapport à la SMS sur les indicateurs 8.1 et 8.3.</p> <p>8.2.1 45 pays soutenus par le Programme commun pour améliorer l'efficacité de l'allocation, s'attaquer aux goulets d'étranglement de la mise en œuvre, ou d'autres exercices analytiques pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de ressource, le financement multisectoriel, l'impact et l'équité et/ou les cas récents d'investissement dans le domaine du VIH.</p> <p>8.2.2 : Au moins 50 pays bénéficient du soutien du Programme commun pour des investissements fondés sur des données probantes dans le domaine du VIH tout au long de leur cycle de subventions du Fonds mondial.</p> | <p>8.1.1 44 pays soutenus par le Programme commun pour identifier les tendances, les écarts et les opportunités en matière de financement de la lutte contre le VIH, améliorer le financement durable de la riposte au VIH et des contributions communautaires, ou d'autres exercices analytiques et/ou évaluations actualisées du financement durable.</p> <p>8.1.2 2 pays supplémentaires font rapport au GAM sur les indicateurs 8.1 et 8.3.</p> <p>8.2.1 45 pays soutenus par le Programme commun pour améliorer l'efficacité de l'allocation, s'attaquer aux goulets d'étranglement de la mise en œuvre, ou d'autres exercices analytiques pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de ressource, le financement multisectoriel, l'impact et l'équité et/ou les cas récents d'investissement dans le domaine du VIH.</p> <p>8.2.2 : Au moins 50 pays bénéficient du soutien du Programme commun pour des investissements fondés sur des données probantes dans le domaine du VIH tout au long de leur cycle de subventions du Fonds mondial.</p> |

<sup>16</sup> Cet indicateur a été mis à jour pour des raisons de lisibilité et compte tenu de la vérification de la référence. Par conséquent, au lieu de dire plus 5 pays et plus 2 pays pour l'étape de 2025 et l'objectif de 2026, on donne maintenant des chiffres réels, c'est-à-dire 42 pays d'ici à 2025 et 44 pays d'ici à 2026.

## Indicateurs UBRAF

8.1.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui ont élaboré des mesures favorisant un financement complet et durable de la lutte contre le VIH et qui rendent compte de leur mise en œuvre.

8.1.2 Nombre de pays dans lesquels le Programme commun intervient et qui soumettent à l'ONUSIDA, par l'intermédiaire de la SMS, leurs rapports sur les budgets et les dépenses consacrés par les gouvernements à la lutte contre le VIH.

8.2.1 Nombre de pays ayant mené des études pour améliorer l'efficacité de l'allocation, s'attaquer aux goulets d'étranglement de la mise en œuvre, ou d'autres exercices analytiques pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de ressource, le financement multisectoriel, l'impact et l'équité ; et/ou ayant des cas récents d'investissement dans le domaine du VIH (au cours des trois dernières années) qui sont en cours d'utilisation.

8.2.2 Nombre de pays soutenus par le Programme commun pour des investissements fondés sur des données probantes dans le domaine du VIH tout au long de leur cycle de subventions du Fonds mondial.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- Le financement des ripostes au VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire s'est élevé à 21,4 milliards de dollars US en 2021, soit 7,9 milliards de dollars US de moins que l'objectif de 29 milliards de dollars US par an nécessaires d'ici à 2025 pour mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida et se mettre sur la bonne voie pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Les ressources totales allouées aux programmes de lutte contre le VIH ont légèrement diminué chaque année depuis 2017. Les sources nationales représentaient 60 % des ressources disponibles pour les ripostes au VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire en 2021, mais la tendance antérieure à des augmentations marquées s'est interrompue. Plusieurs grands donateurs bilatéraux ont également réduit leurs contributions.
- Les inefficacités, notamment l'incapacité à allouer des ressources limitées aux interventions les plus efficaces ou à concentrer les ressources de manière stratégique en fonction du lieu ou de la population, diminuent l'impact des investissements dans la lutte contre le VIH et permettent aux inégalités de persister. Les écarts les plus prononcés dans les schémas de dépenses actuels concernent les programmes de prévention du VIH, la prise en compte des facteurs structurels et des obstacles dans le continuum de la riposte au VIH, et le soutien aux ripostes communautaires.
- La baisse des recettes fiscales et l'augmentation des déficits budgétaires s'ajoutent à des niveaux d'endettement déjà insoutenables dans plus de 30 pays à faible revenu. L'impact de la COVID-19 et d'autres défis mondiaux ont exacerbé le stress financier et l'impréparation aux pandémies. Rien qu'en 2020, 71 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté. Les ressources destinées à reconstruire les systèmes sanitaires et sociaux, y compris pour la préparation et la riposte aux pandémies, offrent des opportunités de renforcer les ripostes au VIH.
- L'incapacité à combler le déficit de financement entraînera une augmentation des nouvelles infections à VIH et des inégalités. Un échec augmentera les demandes budgétaires, car chaque nouvelle infection à VIH entraînera des besoins de traitement soutenus pendant plusieurs décennies. Les politiques régressives existantes en matière de financement, de droits humains et autres entravent les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux en matière de lutte contre le sida, compromettent le financement durable de la riposte au VIH et contribuent à creuser les inégalités.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Plaider en faveur d'une mobilisation accrue de financements nationaux et internationaux pour une riposte au VIH entièrement financée et durable, et soutenir cette mobilisation.
- Plaider en faveur d'une approche multisectorielle qui permette une approche conjointe du VIH, de la couverture sanitaire universelle, de la préparation à la pandémie, du financement de l'éducation et de la protection sociale, afin de faciliter un financement accru et durable de la riposte au VIH et de répondre aux besoins des communautés qui font face à de multiples défis, dont celui du VIH.
- Élargir les orientations et aider les pays à maximiser le ciblage des ressources nationales et internationales, et à optimiser les plateformes de prestation et les dépenses centrées sur les personnes et intégrées. Il s'agit notamment de conseils techniques, de renforcement des capacités et de travaux d'analyse visant à mieux rentabiliser les ressources existantes et à intégrer le VIH dans les soins de santé primaires essentiels en tirant parti des innovations et des données améliorées issues de l'évaluation des coûts et des dépenses, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des programmes et des systèmes.
- Aider les pays à s'adapter à des environnements financiers et fiscaux changeants, notamment par un soutien technique à la conception et à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, afin d'influencer les allocations pour combler les déficits de financement critiques et de promouvoir l'intégration, notamment en incorporant des liens entre le financement de la lutte contre le VIH et le financement de la santé.
- Élaborer et promouvoir des orientations politiques, des méthodes et des «démonstrations de faisabilité» pour permettre aux partenaires nationaux d'évaluer et de s'engager dans l'inclusion du VIH dans les prestations de la couverture universelle de santé, l'assurance maladie et les systèmes et budgets nationaux de santé et de protection sociale (ou dépenses publiques) de manière à protéger un accès équitable pour les populations clés et vulnérables, et à maintenir l'impact de la riposte au VIH.
- Tirer parti des partenariats, des données probantes et renforcer les capacités des organisations gouvernementales et communautaires pour promouvoir et soutenir l'institutionnalisation du financement des programmes de la société civile et des programmes communautaires dans les politiques et réglementations nationales en matière de santé et d'autres financements, en améliorant les coûts et le suivi des ressources.
- Soutenir les pays à l'aide d'outils, de méthodes et d'un large éventail de services analytiques et consultatifs, afin de donner aux partenaires nationaux les moyens de renforcer l'appropriation nationale et d'améliorer le suivi et la gestion des ressources, et de s'engager efficacement dans le dialogue sur le financement et les relations avec les donateurs.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, les institutions financières internationales, les banques de développement régionales, l'Union interparlementaire, le FMI, COVAX, l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique).

## 9. INTÉGRATION ET PROTECTION SOCIALE



Accès accru des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci aux services de santé intégrés, aux technologies de la santé et à la protection sociale.

| Budget annuel                                                      |                                       |                          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 5 435 400 | Fonds hors de base (US\$): 17 718 400 | TOTAL (US\$): 23 153 800 |

**Organisations contributrices:** PAM, OIT, OMS and Banque Mondiale (chefs de file) avec HCR, UNICEF, PNUD, UNFPA, UNESCO et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>9.1 Soutenir la création et la diffusion d'outils et d'orientations sur l'intégration des services et des systèmes de soutien en matière de VIH dans les ensembles de prestations de santé primaires pour la couverture universelle de santé (CUS) et les systèmes de protection sociale, et mettre en place et renforcer les systèmes de santé (y compris la préparation et la résilience aux crises).</p> <p>9.2 Soutenir la génération de données et l'amélioration de l'utilisation des données probantes, afin d'améliorer l'accès, l'exhaustivité et l'adéquation de la protection sociale pour les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci.</p>                                                                                                                                                                                                            | <p>9.1 Fournir des orientations politiques, des actions de sensibilisation et un soutien technique, et produire et partager des produits de connaissance pour soutenir et défendre des systèmes de santé intégrés, la protection sociale, les innovations et les technologies, afin de réduire les inégalités en matière de santé pour les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci.</p> <p>9.2 Améliorer la génération de données et l'utilisation des données probantes pour garantir l'accès des personnes vivant avec le VIH à la protection sociale et faciliter l'intégration et l'articulation des services de lutte contre le VIH dans le dépistage, le traitement et la prise en charge d'autres maladies et comorbidités.</p>                                |
| Etapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>9.1.1 60 pays soutenus par le Programme commun pour inclure les principaux services liés au VIH (TAR, PPE et PPrE) dans les ensembles de prestations de santé nationaux.<sup>17</sup></p> <p>9.1.2 80 pays soutenus par le Programme commun pour inclure le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus pour les femmes vivant avec le VIH dans les stratégies, politiques, plans ou principes directeurs nationaux pour le VIH, le cancer, le cancer du col de l'utérus, les maladies non transmissibles ou d'autres domaines de la santé.</p> <p>9.2.1 40 pays soutenus par le Programme commun pour générer des données et des données probantes, ou réviser les politiques ou programmes de protection sociale, afin d'en améliorer l'exhaustivité et l'adéquation pour l'inclusion des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci.<sup>18</sup></p> | <p>9.1.1 65 pays soutenus par le Programme commun pour inclure les principaux services liés au VIH (TAR, PPE et PPrE) dans l'ensemble des prestations de santé nationales.</p> <p>9.1.2 Au moins 80 pays soutenus par le Programme commun pour inclure le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus pour les femmes vivant avec le VIH dans les stratégies, politiques, plans ou principes directeurs nationaux pour le VIH, le cancer, le cancer du col de l'utérus, les maladies non transmissibles ou d'autres domaines de la santé.</p> <p>9.2.1 D'ici à 2026, au moins 25 pays soutenus par le Programme commun devraient disposer de systèmes de protection sociale couvrant de manière adéquate les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci.</p> |

<sup>17</sup> En 2022, 67 pays ont été soutenus par le Programme commun pour mettre en place des services de traitement antirétroviral organisés et financés dans le cadre des systèmes globaux. C'est pourquoi l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 56 et 60 pays respectivement à 60 et 65 pays.

<sup>18</sup> En 2022, 44 pays ont été soutenus par le Programme commun pour générer des données et des données probantes ou pour réviser les politiques ou les programmes de protection sociale, afin d'en améliorer l'exhaustivité et l'adéquation pour l'inclusion des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci. Par conséquent, l'étape de 2025 et l'objectif de 2026 ont été modifiés, passant de 25 à 40 pays.

## Indicateurs UBRAF

9.1.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun pour que les services de TAR, tant pour le traitement que pour la prévention, soient organisés et financés dans le cadre des systèmes de santé globaux, notamment par le biais des soins de santé primaires.

9.1.2 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui ont inclus le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus pour les femmes vivant avec le VIH dans les stratégies, politiques, plans ou principes directeurs nationaux concernant le VIH, le cancer, le cancer du col de l'utérus, les maladies non transmissibles ou d'autres domaines de la santé.

9.2.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun pour générer des données et des données probantes, ou réviser les politiques ou programmes de protection sociale, afin d'en améliorer l'exhaustivité et l'adéquation pour l'inclusion des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- L'intégration des services de lutte contre la tuberculose et le VIH s'est développée et les services de lutte contre le VIH, la syphilis, l'hépatite virale et d'autres IST sont plus fonctionnellement intégrés aux services prénatals et postnatals. Dans d'autres domaines, cependant, tels que la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain, et le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus, les progrès sont trop lents, en particulier dans les pays à faible revenu. Dans de nombreux pays, les ensembles de prestations de santé essentielles et les schémas nationaux d'assurance maladie ont élargi la couverture des services, mais principalement pour le traitement du VIH et avec moins d'attention pour la prévention du VIH et les interventions en faveur des populations clés et vulnérables. Il est important de veiller à ce que les efforts de couverture universelle de santé se concentrent sur ces populations.
- Le nombre annuel de personnes vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement préventif contre la tuberculose est passé de moins de 30 000 en 2005 à 2,8 millions en 2021, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 90 % fixé pour les personnes vivant avec le VIH. On estime à 187 000 [158 000-218 000] le nombre de décès liés à la tuberculose dans le monde en 2021 parmi les personnes vivant avec le VIH, soit une réduction de 67 % depuis 2010. Probablement en raison d'échecs dans la détection et la notification de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH, seuls 46 % des personnes vivant avec le VIH qui ont développé une tuberculose en 2021 ont reçu un traitement antirétroviral, soit le même niveau qu'en 2020.
- Bien que la protection sociale se soit développée dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, seuls 47 % environ de la population mondiale était effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale en 2020 (seulement 17 % en Afrique subsaharienne). Bien qu'il soit prouvé que des programmes de protection sociale bien financés et bien gérés sont efficaces pour répondre aux besoins multiples des personnes pauvres et marginalisées, la couverture sociale des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci est généralement aussi faible, voire plus faible, que celle de la population en général. Parmi les pays dont les données sont disponibles, la population couverte par au moins une prestation de protection sociale variait, selon les estimations, d'environ 5,2 % en Éthiopie à 42 % en Eswatini, et de 7,3 % en Zambie à 46 % en Namibie parmi les femmes vivant avec le VIH.
- Les populations clés sont confrontées à des obstacles qui les empêchent de bénéficier des services de protection sociale, notamment la stigmatisation et la discrimination, le manque d'information sur les services disponibles et l'accès à ces services, l'absence de documents permettant de bénéficier de ces services (par exemple, les cartes d'identité nationales), les frais élevés encourus et les lois ou politiques qui font obstacle à l'accès à ces services.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Renforcer les partenariats qui font progresser conjointement les buts et objectifs des soins de santé primaires et ceux de la riposte au VIH, notamment en mettant l'accent sur le personnel de santé, l'engagement communautaire et les services de soins de santé primaires intégrés.
- Générer des données probantes, des orientations politiques et plaider en faveur d'instruments et de systèmes de protection sociale plus sensibles au VIH et plus inclusifs.
- Fournir un soutien adapté aux pays pour éliminer les obstacles et les goulets d'étranglement, afin de garantir que les personnes vivant avec le VIH, les populations clés et les autres populations marginalisées et vulnérables puissent accéder aux services de protection sociale.
- Exploiter les données des cartographies et des évaluations de la protection sociale pour identifier et soutenir les actions prioritaires visant à améliorer l'exhaustivité de la couverture pour les personnes vivant avec le VIH, les populations clés et les autres populations marginalisées et vulnérables.
- Identifier des partenariats nouveaux et innovants pour continuer à soutenir l'inscription des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, dans les plateformes et systèmes de protection sociale nationaux.
- Fournir des orientations normatives et techniques pour identifier et traiter les inégalités en matière de santé, renforcer les capacités d'intégration des programmes de lutte contre le VIH, de santé et de protection sociale, apporter un soutien technique à la mise en œuvre, continuer à aider les pays à surveiller qui est laissé pour compte dans la prestation de services de lutte contre le VIH, et supprimer les obstacles aux services de lutte contre le VIH.

**Principaux partenariats:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, UHC2030, les agences partenaires du plan d'action mondial, l'Équipe de travail inter-institutions (IATT) pour la protection sociale.).

## 10. CONTEXTES HUMANITAIRES ET PANDÉMIES



Une prise en charge du VIH pleinement préparée et résiliente qui protège les personnes vivant avec le VIH, à risque et affectées par le VIH dans les contextes humanitaires et contre les impacts négatifs des pandémies et autres chocs.

| Budget annuel                                                      |                                        |                          |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|
| Fonds de base, y compris les enveloppes des pays (US\$): 5 912 100 | Fonds hors de base (US\$) : 30 943 100 | TOTAL (US\$): 36 855 200 |

**Organisations contributrices:** HCR, PAM, PNUD, OMS et Banque Mondiale (chefs de file) avec UNICEF, UNFPA et Secrétariat de l'ONUSIDA.

| Produits spécifiques du Programme commun 2024-2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Produits spécifiques du Programme commun 2022-2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>10.1 Diffuser et promouvoir des orientations pour répondre aux besoins de santé et de protection des populations clés dans les contextes humanitaires.</p> <p>10.2 Plaider en faveur et fournir une assistance technique pour contribuer au maintien et au rétablissement des services de santé essentiels, y compris les services de lutte contre le VIH qui ont été interrompus, et soutenir des systèmes de santé et de préparation aux pandémies plus résilients, de manière à soutenir également les plateformes de riposte au VIH et à tirer pleinement parti des enseignements de la riposte au VIH.</p>                                                                          | <p>10.1 Élaborer des bonnes pratiques, des enseignements et des notes de terrain pour répondre aux besoins des populations clés en matière de santé et de protection dans les contextes humanitaires.</p> <p>10.2 Plaider en faveur et fournir une assistance technique pour contribuer de manière significative à la mise en place de systèmes de santé et de préparation aux pandémies plus résilients, qui tirent pleinement parti des enseignements de la riposte au VIH et qui sont construits de manière à soutenir également les plateformes de riposte au VIH.</p>                                                                                                                                                                                                                  |
| Étapes d'ici à la fin de 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Objectifs d'ici à la fin de 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>10.1.1 25 pays soutenus par le Programme commun mettent en œuvre des interventions ou des services pour les populations clés dans des contextes humanitaires d'ici à 2025.</p> <p>10.1.2 20 pays soutenus par le Programme commun ont mis en place des mesures spécifiques pour les personnes vulnérables vivant avec le VIH et le VIH/TB dans des contextes humanitaires, afin de promouvoir la santé et le bien-être, y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>10.2.1 50 pays signalent l'inclusion de services VIH prioritaires, en fonction du contexte national, dans les plans ou cadres nationaux de préparation et de riposte aux pandémies d'ici à 2025.</p> | <p>10.1.1 25 pays soutenus par le Programme commun continuent de mettre en œuvre des interventions ou des services pour les populations clés dans les contextes humanitaires d'ici à 2026.</p> <p>10.1.2 20 pays soutenus par le Programme commun continuent de mettre en place des mesures spécifiques pour les personnes vulnérables vivant avec le VIH et le VIH/TB dans des contextes humanitaires, afin de promouvoir la santé et le bien-être, y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>10.2.1 Au moins 60 équipes conjointes des Nations unies sur le VIH et le sida signalent l'inclusion de services prioritaires liés au VIH, en fonction du contexte du pays, dans les plans ou cadres nationaux de préparation et de riposte à la pandémie d'ici à 2026.</p> |

## Indicateurs UBRAF

10.1.1 Nombre de pays où intervient le Programme commun qui mettent en œuvre des interventions/services pour les populations clés dans les contextes humanitaires.

10.1.2 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui ont mis en place des mesures spécifiques pour les personnes vulnérables vivant avec le VIH et le VIH/TB dans des contextes humanitaires, afin de promouvoir la santé et le bien-être, y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

10.2.1 Nombre de pays soutenus par le Programme commun qui signalent l'inclusion de services prioritaires de lutte contre le VIH, en fonction du contexte du pays, dans les plans ou cadres nationaux de préparation et de riposte à la pandémie.

## Inégalités/lacunes/défis prioritaires pour le Programme commun (2024-2025)

- L'augmentation rapide des catastrophes naturelles, des urgences humanitaires liées au changement climatique et/ou aux conflits est très préoccupante : en 2022, le nombre de personnes déplacées par la guerre, la violence, les persécutions ou les violations des droits humains a atteint un niveau sans précédent, avec plus de 240 millions de personnes dans le monde ayant besoin d'une aide humanitaire. Dans les situations d'urgence humanitaire, les migrations forcées, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la violence sexuelle, l'interruption des services et l'effondrement du système de santé peuvent exacerber les inégalités qui conduisent à l'interruption ou à la réduction de l'accès aux services de lutte contre le VIH, laissant ces populations exposées à un risque plus élevé d'infection à VIH.
- Des progrès importants ont été réalisés dans l'intégration des services de lutte contre le VIH dans ces contextes, notamment parmi les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Une enquête menée auprès de 48 pays accueillant des réfugiés a révélé que dans 90 % des pays, les réfugiés vivant avec le VIH ont le droit d'accéder à un traitement antirétroviral par l'intermédiaire des systèmes de santé nationaux, tandis que dans 82 % des pays, les réfugiés bénéficient de certains services liés au VIH grâce à des subventions du Fonds mondial. Malgré ces réalisations importantes, des écarts majeurs subsistent. Les groupes à haut risque de VIH en raison de problèmes contextuels spécifiques (notamment les migrants en situation irrégulière, les populations clés, les mineurs non accompagnés, les adolescents et les enfants) ont souvent du mal à obtenir des services de lutte contre le VIH dans les contextes humanitaires, en particulier durant les premières phases des situations d'urgence et dans des environnements souvent stigmatisants et discriminatoires.
- Les disparités en matière d'accès et d'utilisation des services liés au VIH selon le sexe, l'âge et les populations clés sont également élevées. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les situations d'urgence humanitaire, notamment en raison de besoins non satisfaits en matière de SSR, d'une exposition accrue aux risques de violence basée sur le genre et de migration forcée, ce qui a souvent des conséquences négatives à long terme. Dans de tels contextes, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés sont souvent victimes d'exclusion sociale, de dépistage obligatoire du VIH, de stigmatisation et de discrimination, ainsi que d'obstacles à l'accès, exacerbés par les lois qui criminalisent l'exposition au VIH, la non-divulgaration, la transmission et les restrictions de voyage liées au VIH. Certains pays exigent encore que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants subissent un test de dépistage du VIH, et certains expulsent les personnes dont le test est positif.

## Actions prioritaires et principaux partenariats pour 2024-2025

- Continuer à produire des données probantes, des politiques et des orientations pour soutenir l'inclusion des personnes vulnérables vivant avec le VIH et le VIH/TB dans les ripostes humanitaires.
- Identifier et prioriser l'action commune visant à combler les écarts des services prioritaires de lutte contre le VIH en fonction des contextes nationaux de l'épidémie de VIH et là où le changement climatique, les conflits, l'insécurité alimentaire et d'autres facteurs clés de l'aide humanitaire et des situations d'urgence restent importants.
- Continuer à soutenir et à plaider en faveur de l'inclusion des services prioritaires liés au VIH et du soutien au renforcement du système de santé connexe, en fonction du contexte national, dans les plans ou cadres nationaux de préparation et d'intervention en cas de pandémie.
- Plaider, à tous les niveaux et dans tous les contextes opérationnels, pour des ripostes au VIH qui garantissent l'accès à des services complets de lutte contre le VIH pour les populations dans les contextes humanitaires, y compris l'intégration des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des rapatriés, des migrants et d'autres populations touchées par les urgences humanitaires dans les services de santé et de lutte contre le VIH nationaux.

**Principaux partenariats:** avec les pays, les communautés (y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile), les partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'Équipe interinstitutions sur le VIH dans les contextes humanitaires, le groupe de travail interinstitutions sur la santé sexuelle et reproductive en contexte de crise), et collaboration avec d'autres entités régionales et mondiales pour soutenir la préparation et la réponse aux pandémies et autres urgences sanitaires (par exemple, CDC Afrique).

# PLAN DE TRAVAIL DÉTAILLÉ POUR 5 FONCTIONS DU SECRETARIAT

**18.** Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit un soutien et un leadership, des renseignements stratégiques et une capacité de convocation pour que les pays et les communautés progressent vers l'éradication du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030 et vers la réalisation de la vision « zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida »

**19.** Le Secrétariat de l'ONUSIDA a la responsabilité générale de garantir une orientation stratégique coordonnée, un fonctionnement efficace et la responsabilisation dans l'ensemble des travaux du Programme commun afin de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations unies sur le VIH et le sida 2021. En utilisant l'optique des inégalités, le Secrétariat se concentre, dans le cadre du Programme commun, sur les fonctions suivantes, complétées par les contributions des Coparrainants, en concertation et en collaboration avec eux :

- S1 : Leadership, sensibilisation et communication
- S2 : Partenariats, mobilisation et innovation
- S3 : Informations stratégiques
- S4 : Soutien à la coordination, l'organisation et la mise en œuvre dans les pays, et

- S5 : Gouvernance et responsabilité mutuelle (y compris évaluation).

**20.** En 2024-2025, le Secrétariat de l'ONUSIDA renforcera la collaboration, notamment au niveau national, avec les gouvernements, les communautés et les partenaires. En tant qu'organisation en réseau axée sur la connaissance, le Secrétariat, en collaboration avec les Coparrainants, exploitera et partagera les connaissances collectives par le biais de communautés de pratiques, à travers et au-delà du Programme Commun, afin de tirer parti de larges contributions dans les domaines critiques suivants :

- informations stratégiques ;
- services et systèmes de lutte contre le VIH pour tous ;
- droits humains, égalité des genres, communautés et populations clés ; et
- financement durable du VIH, des épidémies et de la santé.

Le tableau 5 présente les Prévisions budgétaires du Secrétariat pour les fonds de base et hors budget de base nécessaires pour s'acquitter de ces fonctions et, dans les tableaux suivants, les produits et étapes spécifiques connexes d'ici à 2025 et les objectifs d'ici à 2026.

**Tableau 5. Prévisions budgétaires annuelles pour les fonds de base et hors de base du Secrétariat, en dollars US**

| Fonctions du Secrétariat                                                         | Fonds de base*     | Hors fonds de base | Total              | Fonds de base**    | Hors fonds de base | Total              |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                        | 37 501 000         | 13 300 000         | 50 801 000         | 35 961 000         | 13 300 000         | 49 261 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                      | 25 798 000         | 10 350 000         | 36 148 000         | 24 737 000         | 10 350 000         | 35 087 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                     | 22 905 000         | 6 850 000          | 29 755 000         | 21 963 000         | 6 850 000          | 28 813 000         |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en œuvre dans les pays | 33 728 000         | 10 300 000         | 44 028 000         | 32 342 000         | 10 300 000         | 42 642 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                        | 26 068 000         | 9 200 000          | 35 268 000         | 24 997 000         | 9 200 000          | 34 197 000         |
| <b>Grand Total</b>                                                               | <b>146 000 000</b> | <b>50 000 000</b>  | <b>196 000 000</b> | <b>140 000 000</b> | <b>50 000 000</b>  | <b>190 000 000</b> |

\* Sur la base du budget global supérieur de 210 millions de dollars US

\*\* Sur la base du budget global inférieur de 187 millions de dollars US

| S1 – Leadership, plaidoyer et communication                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Budget annuel estimatif (US\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Fonds de base: 37 501 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Fonds hors de base: 13 300 000 | Total: 50 801 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Engager les dirigeants politiques, les plateformes de haut niveau, les militants, les champions et les autres parties prenantes clés à maintenir et à renforcer la riposte multisectorielle, afin de s'attaquer à la nature multidimensionnelle de l'épidémie mondiale de sida et de mettre fin au sida, à réduire les inégalités et à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>S1 Produits spécifiques 2022-2026</b><br><br><b>S1.1</b> Maintenir et renforcer les engagements politiques pour mettre fin au sida, et mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida et mettre fin aux inégalités liées au VIH.<br><br><b>S1.2</b> L'engagement et le leadership significatifs des personnes vivant avec le VIH, des populations clés, des femmes et des jeunes exposés au risque ou affectés par le VIH, renforcés à tous les niveaux de la prise de décision et de la mise en œuvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                | <b>Indicateur(s) UBRAF 2022-2026 associé(s)</b><br><br><b>S1.1.1</b> Nombre de réunions politiques de haut niveau liées au VIH et au sida au cours desquelles le Secrétariat a informé/influencé les documents finaux.<br><br><b>S1.1.2</b> Nombre de pays dans lesquels le Programme commun intervient et qui bénéficient d'un soutien pour examiner, évaluer et/ou mettre à jour le Plan stratégique national sur le VIH (ou des plans ou cadres équivalents).<br><br><b>S1.1.2.1</b> Nombre de pays ayant reçu le soutien du Secrétariat pour un engagement significatif entre les personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes, les filles et les jeunes affectés, etc. et les institutions gouvernementales pour le partage d'informations et la prise de décision sur les priorités en matière de VIH.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Etapes d'ici à la fin de 2025</b><br><br><b>S1.1.1</b> Au moins 15 documents finaux de réunions politiques de haut niveau reflétant le VIH et le sida.<br><br><b>S1.1.2</b> 40 pays, dans lesquels le Programme commun intervient, reçoivent un soutien pour examiner, évaluer et/ou mettre à jour le PNS sur le VIH (ou des plans ou cadres équivalents), dont 25 pays qui bénéficient d'un soutien intensifié. <sup>19</sup><br><br><b>S1.2.1 (a)</b> Au moins 90 % des pays dans lesquels le Secrétariat intervient déclarent avoir préconisé et soutenu un engagement significatif entre les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes et les filles affectées, les jeunes, les institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes, en fonction du contexte épidémique du pays, dans le partage de l'information et la prise de décision.<br><br><b>S1.2.1 (b)</b> Les principaux événements mondiaux annuels organisés par le Secrétariat incluent et promeuvent systématiquement un engagement et un leadership significatifs des communautés. <sup>20</sup> |                                | <b>Objectifs d'ici à 2026</b><br><br><b>S1.1.1 (a)</b> Prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida élaborée et adoptée par le CCP.<br><br><b>S1.1.1 (b)</b> Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur le VIH/sida convoquée en 2026 avec adoption d'une nouvelle déclaration politique sur le VIH et le sida.<br><br><b>S1.1.1 (c)</b> Les enseignements tirés de la riposte au VIH pour réduire les inégalités, y compris les approches en matière de droits humains et de genre, et de leadership communautaire, sont pris en compte dans la nouvelle Déclaration politique sur le VIH et le sida et dans l'apprentissage plus large des ODD et des engagements mondiaux d'ici à 2030.<br><br><b>S1.1.2:</b> Les enseignements tirés de la riposte au VIH pour réduire les inégalités, y compris les approches en matière de droits humains et de genre, et de leadership communautaire, sont pris en compte dans la nouvelle Déclaration politique sur le VIH et le sida et dans l'apprentissage plus large des ODD et des engagements mondiaux d'ici à 2030.<br><br><b>S1.2.1 (a)</b> Au moins 90 % des pays dans lesquels le Secrétariat intervient déclarent avoir préconisé et soutenu un engagement significatif entre les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les femmes et les filles affectées, les jeunes, les institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes, en fonction du contexte épidémique du pays, dans le partage de l'information et la prise de décision.<br><br><b>S1.2.1 (b)</b> Les principaux événements mondiaux annuels organisés par le Secrétariat incluent et promeuvent systématiquement un engagement et un leadership significatifs des communautés. |

<sup>19</sup> En 2022, 83 pays dans lesquels le Programme commun intervenait ont été soutenus pour examiner, évaluer et/ou mettre à jour leurs plans stratégiques nationaux sur le VIH (ou des plans ou cadres équivalents) et le Secrétariat a fourni une expertise technique multidisciplinaire dédiée et un examen par les pairs dans plus de 30 pays. Le jalon de 2025 a été légèrement revu à la baisse par rapport à l'étape initiale, car le rapport 2022 a montré un nombre plus élevé que prévu de pays soutenus, notamment parce que la plupart des pays qui ont bénéficié du soutien du Fonds mondial et/ou du PEPFAR ont mis à jour leurs plans stratégiques nationaux afin d'optimiser les investissements et de répondre à leurs exigences pour leur nouveau cycle. Étant donné que les plans stratégiques nationaux sont généralement élaborés pour cinq ans (et ne sont examinés et/ou évalués qu'à mi-parcours et à la fin), la nécessité et la demande d'un tel soutien seront moindres en 2024-2025, bien que la demande puisse à nouveau augmenter en 2026. Un qualificatif supplémentaire a été ajouté à l'étape et à l'objectif pour tenir compte de l'intensification du soutien aux pays sélectionnés.

<sup>20</sup> Le texte de l'étape 2025 et de l'objectif 2026 sur les événements mondiaux annuels a été modifié pour inclure le terme « systématiquement » afin de préciser qu'il s'agit d'une approche systématique de l'inclusion et de la promotion d'un engagement et d'un leadership significatifs des communautés et qu'elle n'implique pas un événement spécifique sur ce sujet.

## S2 - Partenariats, mobilisation et innovation

### Budget annuel estimatif (US\$)

Fonds de base: 25 798 000

Fonds hors de base : 10 350 000

Total: 36 148 000

Renforcer la volonté politique, organiser des initiatives et des partenariats stratégiques et favoriser la mobilisation de ressources durables. Fournir un leadership éclairé, une sensibilisation, une gestion des connaissances et des communautés de pratique, ainsi que des orientations normatives et opérationnelles, des outils et un soutien à la mise en œuvre d'une riposte fondée sur les droits et transformatrice de genre, y compris par le biais d'approches novatrices, dirigées par les communautés et les jeunes. L'objectif est d'élargir l'accès aux services liés au VIH, de catalyser l'action sur les catalyseurs sociétaux, de créer des communautés de plus en plus compétentes et résilientes, y compris face aux droits humains et aux crises sanitaires, et d'accroître la responsabilité des détenteurs d'obligations envers les détenteurs de droits.

#### S2 Produits spécifiques 2022-2026

**S2.1** Les initiatives<sup>21</sup> stratégiques mondiales et les partenariats d'ONUSIDA sont organisés et exploités efficacement pour combler les écarts, éliminer les obstacles et réduire les risques et la vulnérabilité des communautés affectées par le VIH.

**S2.1** Approche de la gestion des connaissances du Secrétariat pour soutenir une réduction des inégalités liées au VIH et accélérer les progrès dans une riposte au VIH renforcée aux niveaux mondial, régional et national.

#### Indicateur(s) UBRAF 2022-2026 associé(s)

**S2.1.1** Nombre de pays d'Afrique subsaharienne qui adhèrent à l'initiative Education Plus et disposent d'un plan de mise en œuvre qui défend l'initiative.

**S2.1.2** Nombre de pays ayant établi un Indicateur de stigmatisation des PVV 2.0.

**S2.1.3** Nombre de pays qui ont rejoint le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH (Partenariat mondial) et mettent en œuvre des plans d'action.

**S2.2.1** Nombre de communautés de pratique soutenues par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour le partage d'informations, de connaissances et d'expériences, avec un engagement accru des gouvernements, des communautés et des partenaires, dans le cadre de la stratégie de gestion des connaissances de l'ONUSIDA.

#### Etapes d'ici à la fin de 2025

**S2.1.1** Au moins 10 pays<sup>22</sup> d'Afrique subsaharienne auront adhéré à l'initiative Education Plus d'ici à la fin de 2025.

**S2.1.2** 12 pays dans lesquels le Secrétariat intervient réalisent chaque année un Indicateur de stigmatisation des PVV.

**S2.1.3 (a)** 38<sup>23</sup> pays adhèrent au Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH.

**S2.1.3 (b)** 20 pays qui ont rejoint le Partenariat mondial mettent en œuvre des plans opérationnels.

**S2.2.1** Les parties prenantes externes, telles que les gouvernements, les communautés et les partenaires, de 25 pays rejoignent au moins l'une des quatre communautés de pratique de l'ONUSIDA.

#### Objectifs d'ici à 2026

**S2.1.1 (a)** 10 pays qui ont précédemment adhéré à l'initiative Education Plus poursuivent la mise en œuvre des plans opérationnels pour le programme Education Plus.

**S2.1.1 (b)** Rapport final de l'initiative Education Plus disponible d'ici à la fin de 2026.

**S2.1.2** 12 pays dans lesquels le Secrétariat intervient réalisent chaque année un Indicateur de stigmatisation des PVV.<sup>24</sup>

**S2.1.3 (a)** 40 pays adhèrent au Partenariat mondial pour agir afin d'éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH.<sup>25</sup>

**S2.1.3 (b)** Au moins 20 des pays ayant adhéré au Partenariat mondial mettent en œuvre des plans d'action, élaborés conjointement avec un leadership communautaire fort, pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination dans au moins deux des six contextes.

**S2.2.1** Des parties prenantes externes de 25 pays, y compris des gouvernements, des communautés et des partenaires, participent et/ou s'engagent dans au moins une des quatre communautés de pratique.

<sup>21</sup> Il s'agit de diverses initiatives mondiales existantes et nouvelles, en notant que les indicateurs ici ne suivraient que certaines d'entre elles (comme indiqué dans les principes directeurs des indicateurs CUBRR), tandis que d'autres sont couvertes par les domaines de résultats connexes, telles que la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, qui est couverte par le domaine de résultats 1 et dispose de son propre cadre de suivi.

<sup>22</sup> Pour des raisons de lisibilité, le nombre a été adapté au nombre réel, sur la base d'un chiffre de référence de 5, avec 5 pays supplémentaires pour arriver à 10 pays en 2025.

<sup>23</sup> Pour des raisons de lisibilité, le nombre a été adapté au nombre réel, sur la base d'un chiffre de référence de 33, avec 5 pays supplémentaires pour arriver à 38 pays en 2025.

<sup>24</sup> L'objectif pour 2026 est passé de 15 à 12 nouvelles enquêtes sur l'Indicateur de stigmatisation en cours, car il s'agit d'un indicateur pour les rapports annuels (et non d'un nombre cumulatif). Compte tenu de la méthodologie inclusive de l'Indicateur de stigmatisation, qui est dirigée par des réseaux de personnes vivant avec le VIH, et des processus de soutien technique et d'assurance qualité à forte intensité de main-d'œuvre qui garantissent des données solides et validées, il est plus réaliste de viser 12 pays chaque année.

<sup>25</sup> L'objectif pour 2026 est passé de 45 à 40 pays rejoignant le Partenariat mondial, étant donné que cela permettra de se concentrer sur l'apport d'un soutien accru à la mise en œuvre et l'obtention de résultats dans les pays sélectionnés.

| S3 - Informations stratégiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Budget annuel estimatif (US\$)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                   |
| Fonds de base: 22 905 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Fonds hors de base: 6 850 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Total: 29 755 000 |
| Recueillir les données pertinentes auprès des pays et rendre compte des progrès vers les objectifs mondiaux de riposte mondiale au VIH, en étroite collaboration avec les coparrainants, en particulier l'OMS et l'UNICEF ; diriger le suivi de la riposte au VIH et l'établissement de rapports ; soutenir l'identification des inégalités dans la riposte au VIH ; et renforcer les capacités d'information stratégique des pays sur l'épidémie de VIH et la riposte en ce qui concerne : le statut épidémiologique ; l'impact démographique ; les flux financiers et les dépenses liés au VIH ; les écarts en matière de prévention, de traitement et de soins ; les lois et les politiques, ainsi que les efforts de suivi et d'évaluation.                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                   |
| <b>S3 Produits spécifiques 2022-2026</b><br><b>S3.1</b> Adapter le cadre de suivi à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et à la Déclaration politique sur le VIH et le SIDA 2021.<br><b>S3.2</b> Aider les pays à produire des estimations sur le VIH et à soumettre des données pour la SMS et le suivi communautaire, afin de mesurer les progrès et d'identifier les écarts et les inégalités qui subsistent.<br><b>S3.3</b> Produire et diffuser les Rapports mondiaux actualisés sur le sida et les mises à jour AIDSinfo sur l'épidémie et la riposte, y compris le financement disponible.                                                                                                                                               | <b>Indicateur(s) UBRAF 2022-2026 associé(s)</b><br><b>S3.1.1</b> Élaboration d'un cadre de suivi correspondant à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et à la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021, partagé avec les pays et les partenaires, et mis à jour par le Groupe consultatif technique de suivi.<br><b>S3.2.1</b> Nombre de pays soutenus par le Secrétariat pour fournir des rapports de qualité en temps voulu sur les nouveaux indicateurs SMS et pour achever le processus d'estimation du VIH.<br><b>S3.3.1</b> Production et diffusion des Rapports mondiaux actualisés sur le sida, d'autres rapports phares et des mises à jour annuelles d'AIDSinfo, soulignant les progrès et les écarts en matière d'inégalité, et donnant des exemples d'utilisation des données par les pays, les communautés et les partenaires en vue d'améliorer les programmes. |                   |
| <b>Étapes d'ici à la fin de 2025</b><br><b>S3.1.1 (a)</b> Partage avec tous les pays et partenaires du Cadre SMS actualisé pour la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021.<br><b>S3.1.1 (b)</b> Élaboration d'orientations sur les indicateurs SMS pour les rapports 2025 et 2026, avec l'aide du Groupe consultatif technique de suivi, et partage avec l'ensemble des pays et des partenaires.<br><b>S3.2.1 (a)</b> 140 pays soutenus pour l'élaboration d'estimations sur le VIH. <sup>26</sup><br><b>S3.2.1 (b)</b> Le suivi communautaire est soutenu dans 30 pays. <sup>27</sup><br><b>S3.3.1</b> Production de Rapports mondiaux actualisés sur le sida et des mises à jour annuelles d'AIDSinfo. | <b>Objectifs d'ici à 2026</b><br><b>S3.1.1 (a)</b> Partage avec tous les pays et partenaires du Cadre SMS actualisé pour la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021.<br><b>S3.1.1 (b)</b> ) Projet de Cadre mondial de lutte contre le sida pour la Stratégie mondiale de lutte contre le sida après 2026 et de Déclaration politique sur le VIH et le sida.<br><b>S3.2.1 (a)</b> 140 pays soutenus pour l'élaboration d'estimations sur le VIH.<br><b>S3.2.1 (b)</b> Le suivi communautaire est soutenu dans 35 pays.<br><b>S3.3.1</b> Production de Rapports mondiaux actualisés sur le sida et des mises à jour annuelles d'AIDSinfo.                                                                                                                                                                                                       |                   |

<sup>26</sup> En 2022, le Secrétariat de l'ONUSIDA, avec le soutien de ses partenaires, a fourni un soutien direct à 139 pays pour élaborer leurs estimations nationales sur le VIH, dont 141 ont accepté de publier les résultats. L'étape de 2025 et l'objectif de 2026 sont passés de 165 et 170, respectivement, à 140. Cela a été fait pour permettre une continuité au fil des ans pour cet indicateur, qui reflète le soutien fourni chaque année (non cumulatif).

<sup>27</sup> En 2022, le Secrétariat de l'ONUSIDA, grâce à un soutien secondaire, a renforcé le suivi communautaire dans 39 pays. Ce soutien technique dédié couvre des domaines tels que la planification, la collecte de données, la gestion de programmes et les requêtes relatives aux données, ainsi que la coordination, le suivi des progrès et la résolution de problèmes. Sur la base de ces informations, l'étape jalon de 2025 a été modifiée, passant de 20 à 30 pays, tandis que l'objectif a été maintenu à 35 pays.

## S4 - Coordination, organisation et soutien à la mise en œuvre dans les pays

### Budget annuel estimatif (US\$)

Fonds de base: 33 728 000

Fonds hors de base: 10 300 000

Total: 44 028 000

En s'appuyant sur l'expertise, les systèmes et les partenariats accumulés dans le cadre de la riposte au VIH et sur les efforts plus larges en matière de santé et de développement, travailler avec les pays et les communautés pour renforcer les mécanismes nationaux en vue d'une coordination et d'une cohérence efficaces. Les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida dans les pays et d'autres mécanismes interinstitutions régionaux soutiennent des ripostes nationales au VIH inclusives et durables qui encouragent les efforts multisectoriels visant à mettre fin aux inégalités liées au VIH et au sida en tant que menace pour la santé publique. En collaboration avec les communautés et les détenteurs d'obligations, utiliser un prisme des inégalités pour identifier les personnes laissées pour compte et réduire de toute urgence les inégalités, les injustices et l'exclusion dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH, affectées par le VIH et exposées au risque d'infection, y compris dans des circonstances humanitaires ou d'autres circonstances extrêmes.

#### S4 Produits spécifiques 2022-2026

**S4.1** Convoquer des Équipes communes des Nations Unies sur le sida au niveau régional et national, afin de fournir un soutien coordonné et efficace des Nations Unies aux ripostes nationales au sida et aux ODD dans le cadre du Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies (CCDNU).

**S4.2** Approches harmonisées du Programme commun pour lutter contre les inégalités liées au VIH et supprimer les obstacles à des services VIH intégrés équitables, axés sur les personnes et fondés sur les droits, transformateurs de genre, communautaires et dirigés par les jeunes au niveau régional et national.

#### Indicateur(s) UBRAF 2022-2026 associé(s)

**S4.1.1** Nombre de pays dans lesquels le Secrétariat intervient et qui disposent d'un Cadre de coopération au développement durable des Nations Unies (CCDD) intégrant des priorités pour mettre fin aux inégalités liées au VIH et éradiquer le sida.

**S4.1.2** Nombre d'équipes conjointes des Nations unies sur le sida au niveau des pays mettant en œuvre un plan conjoint des Nations unies sur le VIH pour soutenir les ripostes nationales au VIH dans le cadre des Cadres de coopération au développement durable des Nations Unies (CCDD) ou équivalent, et y contribuant.

**S4.2.1** Nombre de pays où le soutien du Programme commun est fourni pour promouvoir et appliquer un prisme des inégalités à la riposte au VIH, notamment par le biais d'un nouveau cadre et d'une nouvelle boîte à outils sur les inégalités en matière de VIH, ainsi que d'autres outils disponibles.

#### Étapes d'ici à la fin de 2025

**S4.1.1** 80 pays dans lesquels le Secrétariat opère avec le Cadre de coopération pour le développement durable des Nations unies ou un cadre équivalent qui intègre des priorités pour mettre fin aux inégalités liées au VIH et éradiquer le sida.<sup>28</sup>

**S4.1.2** Au moins 80 équipes conjointes des Nations unies sur le sida au niveau des pays mettent en œuvre un plan conjoint des Nations unies sur le VIH pour soutenir les ripostes nationales au VIH dans le cadre des Cadres de coopération au développement durable des Nations Unies (CCDD) ou équivalent, et y contribuant.<sup>29</sup>

**S4.2.1** Au moins 5 pays soutenus par le Programme commun appliquent un prisme des inégalités à la riposte au VIH, en s'appuyant sur le cadre et la boîte à outils des inégalités en matière de VIH et sur d'autres outils disponibles.

#### Objectifs d'ici à 2026

**S4.1.1** Dans tous les pays où le Secrétariat intervient, le Cadre de coopération au développement durable des Nations Unies ou un cadre équivalent intègre des priorités visant à mettre fin aux inégalités liées au VIH et mettre fin au sida.

**S4.1.2** Au moins 80 équipes conjointes des Nations unies sur le sida au niveau des pays mettent en œuvre un plan conjoint des Nations unies sur le VIH pour soutenir les ripostes nationales au VIH dans le cadre des Cadres de coopération au développement durable des Nations Unies (CCDD) ou équivalent, et y contribuant.

**S4.2.1 (a)** Au moins 10 pays soutenus par le programme commun pour appliquer un prisme des inégalités à la riposte au VIH, en s'inspirant du cadre et de la boîte à outils sur les inégalités en matière de VIH et d'autres outils disponibles.

**S4.2.2 (b)** La boîte à outils et le cadre ont été affinés, publiés et diffusés en version actualisée dans plusieurs langues.

**S4.2.2 (c)** Consultation(s) entreprise(s) par le Programme commun en 2025 afin d'identifier des indicateurs de haut niveau pour suivre les progrès en matière d'inégalités liées au VIH sur la base des enseignements tirés (2025-2026).

<sup>28</sup> Compte tenu des changements récents apportés à la structure du Secrétariat, notamment la réduction du nombre de bureaux de pays et les modifications apportées à davantage de bureaux multipays ayant moins de présence physique et/ou de capacités dans les pays, l'étape de 2025 est passé de 85 à 80 pays.

<sup>29</sup> Compte tenu de la réduction des capacités du Programme commun, notamment des changements récents apportés à la structure du Secrétariat, et de la réduction du nombre de bureaux nationaux, l'étape d'ici à 2025 et l'objectif d'ici à 2026 sont passés de 85 à 80 pays.

## S5 - Gouvernance et responsabilité mutuelle

### Budget annuel estimatif pour (US\$)

Fonds de base: 26 068 000

Fonds hors de base: 9 200 000

Total: 35 268 000

Mobiliser, faciliter et soutenir l'engagement égal et efficace des États membres et des autres parties prenantes du CCP dans la gouvernance du Programme commun et dans sa contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Diriger les mécanismes de responsabilité mutuelle du Programme commun en ce qui concerne les résultats et les ressources, y compris les rapports de qualité. En accord avec la politique<sup>30</sup> d'évaluation de l'ONUSIDA, les évaluations visent à renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes, l'apprentissage organisationnel, la responsabilité, la transparence et la gouvernance, et donc à améliorer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacé et l'impact du Programme commun, ainsi qu'à promouvoir les évaluations conjointes et systémiques des Nations unies liées au VIH et à la réforme des Nations unies de manière plus générale.

#### S5 Produits spécifiques 2022-2026

**S5.1** Faciliter et soutenir une gouvernance efficace et un engagement inclusif des parties prenantes dans le Programme commun et promouvoir l'engagement multilatéral en faveur de la riposte mondiale au sida (CCP, y compris le Comité des Organismes coparrainants, ECOSOC et l'Assemblée générale de l'ONU).

**S5.2** Mécanismes de responsabilité mutuelle et de transparence, y compris le Comité consultatif indépendant de contrôle externe du CCP, en place (en ce qui concerne la gestion, le suivi et les rapports de l'UBRAF, la conformité avec l'IITA, le suivi des recommandations d'audit, les décisions pertinentes du CCP et du MOPAN).

**S5.3.** Soumettre des déclarations obligatoires de qualité des Nations unies (QCPR, Pacte de financement de l'ONU, UN SWAP) démontrant des taux de conformité élevés et une contribution active à la réforme des Nations unies.

**S5.4** Mettre en œuvre le plan d'évaluation, assurer le suivi systématique des recommandations et documenter les enseignements tirés.

#### Indicateur(s) UBRAF 2022-2026 associé(s)

**S5.1.1** Nombre de réunions avec un engagement inclusif des mandants pour soutenir la gouvernance du Programme commun, y compris par une prise de décision transparente et efficace selon le modus operandi du CCP.

**S5.2.1** Rapports annuels de suivi des performances, de contrôle financier et organisationnel (c'est-à-dire rapports des auditeurs, du Bureau d'éthique et du Comité consultatif indépendant de contrôle externe de l'ONUSIDA) soumis à l'examen du CCP et mise à jour du Portail des résultats et de la transparence.

**S5.2.2** Nombre de réunions du Comité consultatif indépendant de contrôle externe tenues et soumission de son rapport annuel de supervision au CCP, qui sont effectivement soutenues par le Secrétariat afin que le Comité remplisse son rôle conformément à ses termes de référence/mandat finaux.

**S5.3.1** Rapports obligatoires de l'ONUSIDA relatifs au rapport sur l'Examen quadriennal complet des politiques, au Pacte de financement de l'ONU et au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, complétés en indiquant les progrès réalisés en matière de conformité aux recommandations et d'intégration aux outils de l'ensemble du système des Nations unies.

**S5.4.1.** Pourcentage d'évaluations de l'ONUSIDA conformes au plan d'évaluation approuvé par le CCP, mises en œuvre et suivi des recommandations connexes.

<sup>30</sup> Approuvé par le CCP en juin 2019 (ONUSIDA/CCP (44)/19.7) et disponible dans la [Politique d'évaluation de l'ONUSIDA](#)

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Etapes d'ici à la fin de 2025</b></p> <p><b>S5.1.1</b> Un minimum de 14 réunions par an organisées par les principaux mécanismes de gouvernance de l'ONUSIDA (CCP, Bureau du CCP, ECOSOC, Comité des Organismes coparrainants, Délégation des ONG) pour soutenir une gouvernance efficace et un engagement inclusif des parties prenantes.</p> <p><b>S5.2.1 (a)</b> Rapports annuels de suivi des performances, rapports financiers et rapports de contrôle organisationnel soumis et examinés par le CCP.</p> <p><b>S5.2.1 (b)</b> Portail des résultats et de la transparence mis à jour avec les dernières informations.</p> <p><b>S5.2.2</b> Comité consultatif indépendant de contrôle externe soutenu par le Secrétariat pour remplir ses termes de référence, mesuré par un minimum de quatre réunions par an et la soumission de son rapport annuel au CCP.<sup>31</sup></p> <p><b>S5.3.1</b> Le Rapport annuel sur l'Examen quadriennal complet des politiques, le pacte de financement des Nations unies et le rapport UN SWAP sont achevés.</p> <p><b>S5.4.1 (a)</b> Au moins 60 % des évaluations prévues (conformément au plan d'évaluation pour 2024-2025) ont été mises en œuvre.<sup>32</sup></p> <p><b>S5.4.1 (b)</b> Suivi des recommandations issues des évaluations en 2023 et 2024.</p> <p><b>S5.4.1 (c)</b> Plan d'évaluation pour 2026-2027 approuvé par le CCP.</p> | <p><b>Objectifs d'ici à 2026</b></p> <p><b>S5.1.1</b> Un minimum de 14 réunions par an organisées par les principaux mécanismes de gouvernance de l'ONUSIDA (CCP, Bureau du CCP, ECOSOC, Comité des Organismes coparrainants, Délégation des ONG) pour soutenir une gouvernance efficace et un engagement inclusif des parties prenantes.</p> <p><b>S5.2.1 (a)</b> Les rapports de suivi des performances et le portail de transparence démontrent une responsabilité efficace et transparente du Programme commun.</p> <p><b>S5.2.1 (b)</b> Les rapports de surveillance, les réponses de la direction et les décisions du CCP qui s'y rapportent témoignent d'une responsabilité et d'une conformité efficaces et transparentes de la part du Secrétariat.</p> <p><b>S5.2.2</b> Comité consultatif indépendant de contrôle externe soutenu par le Secrétariat pour remplir ses termes de référence, mesuré par un minimum de quatre réunions par an et la soumission de son rapport annuel au CCP.</p> <p><b>S5.3.1</b> Le Rapport annuel sur l'Examen quadriennal complet des politiques, le pacte de financement des Nations unies et le rapport UN SWAP sont achevés.</p> <p><b>S5.4.1 (a)</b> Au moins 80 % de l'évaluation (conformément au plan d'évaluation pour 2026-2027) ont été réalisés.</p> <p><b>S5.4.1 (b)</b> Suivi des recommandations issues des évaluations en 2024 et 2025.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

<sup>31</sup> L'étape et l'objectif sont passés de deux réunions respectivement à quatre réunions pour les deux, compte tenu de l'expérience acquise et du calendrier prévu pour les réunions du Comité consultatif indépendant de contrôle externe.

<sup>32</sup> L'étape d'ici 2025 a légèrement diminué, passant de 80 % à 60 %, en raison de l'impact attendu de la transition en cours du Bureau d'évaluation.

# PRIORITÉS RÉGIONALES 2024-2025

**21.** Pour progresser vers les objectifs de 2025 et conformément aux profils régionaux, y compris les actions prioritaires identifiées dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, le Programme commun adaptera et hiérarchisera son soutien aux besoins différenciés des pays pour combler les écarts les plus importants, en s'appuyant sur les données les plus récentes<sup>33</sup>, afin de sauver des vies en se concentrant sur les domaines dans lesquels il peut le mieux contribuer à accélérer les progrès en utilisant une optique de lutte contre les inégalités. Cela implique des approches différentes d'une région à l'autre pour un impact plus efficace.

**22.** En étroite collaboration avec les principaux partenaires nationaux et régionaux et d'autres parties prenantes, le Programme commun soutiendra le leadership, l'autonomisation et les capacités des pays et des communautés à mener des ripostes au sida fondées sur des données probantes, plus équitables et plus durables, notamment en encourageant le partage des connaissances Sud-Sud et en promouvant les innovations et la responsabilité.

**23.** Le Programme commun se concentrera sur les domaines où il apporte la meilleure valeur ajoutée et remplit des rôles qu'aucun autre acteur ne peut jouer, en utilisant le prisme des inégalités pour combler les écarts des personnes laissées pour compte et pour sauver des vies. Il se concentrera sur quatre grandes priorités.

**24.** Des priorités plus spécifiques pour chaque résultat dans chaque région sont répertoriées dans les tableaux suivants, en notant que dans toutes les régions, le Programme commun devra également :

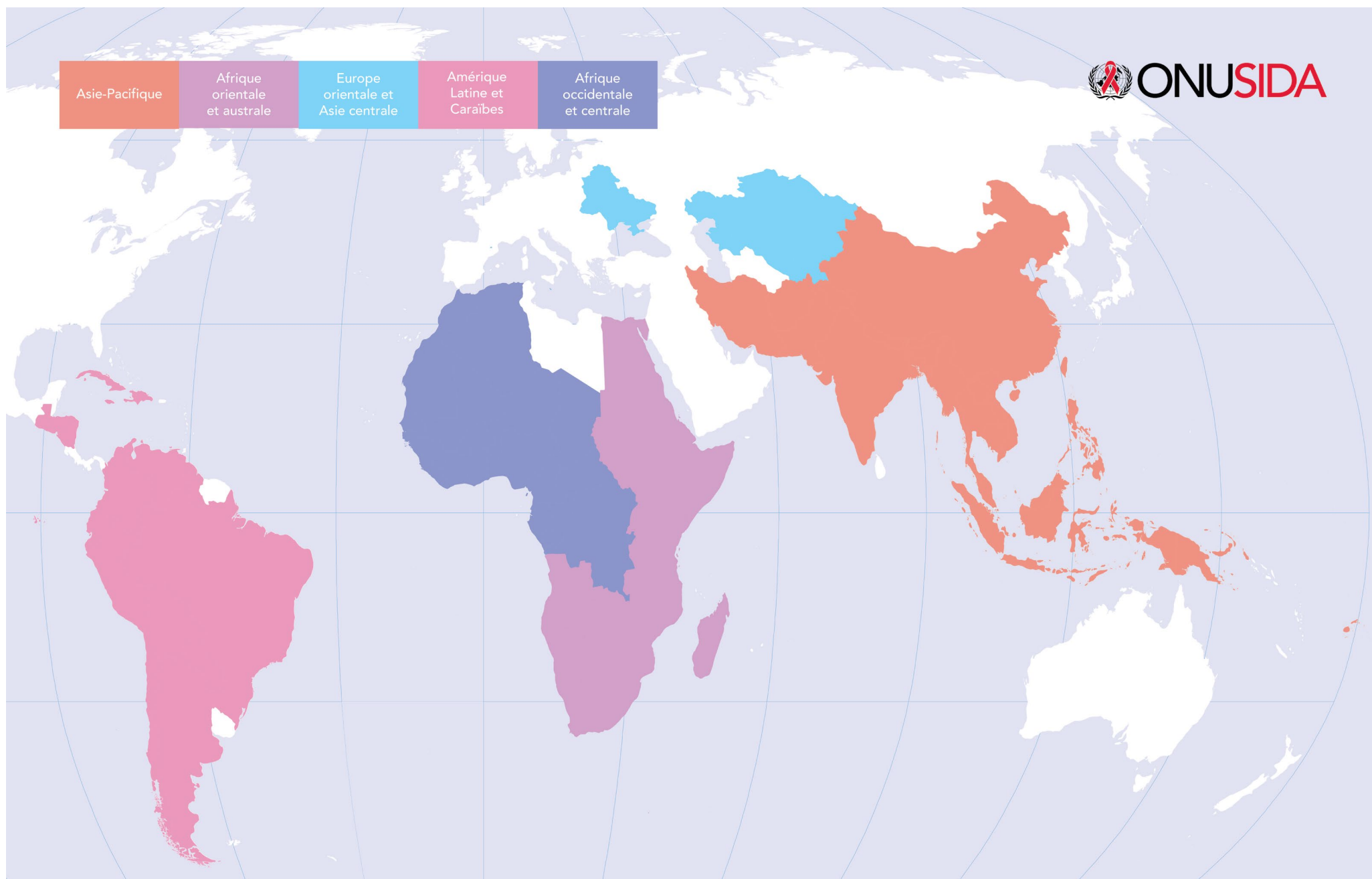
- soutenir le leadership politique et l'engagement des pays à mettre en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida et la déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida ;
- promouvoir et soutenir de nouvelles informations stratégiques afin d'éclairer les actions et les investissements en vue de progrès et d'investissements plus percutants pour réduire les inégalités liées au VIH ;
- par le biais de changements politiques et juridiques, et d'autres formes d'assistance technique, guider et soutenir les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux en matière de lutte contre le sida, à savoir 95-95-95, 10-10-10 et 30-60-80 ; et
- continuer à favoriser et à tirer parti de partenariats multisectoriels sélectionnés, notamment avec les pays, les communautés, les institutions régionales et d'autres partenaires, y compris le PEPFAR et le Fonds mondial.

En 2024-2025, le Programme commun concentrera son soutien sur les Pays concernés énumérés dans chaque section régionale ci-dessous et sur la carte d'ensemble présentée à la figure 6.

| Priorités générales pour 2024-2025                                                                                                                 |                                                                                  |                                                                                                             |                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Faire progresser la prévention du VIH                                                                                                              | Accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies de la santé | Promouvoir les ripostes communautaires au VIH, y compris les services et le suivi menés par les communautés | Assurer un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH |
| Promouvoir la décriminalisation, les droits humains et l'égalité de genre pour soutenir l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH |                                                                                  |                                                                                                             |                                                                  |

<sup>33</sup> Une analyse détaillée de l'épidémie et de la riposte au niveau régional et national reflétant les dernières données de suivi mondial de la lutte contre le sida (2021) et incluant l'accès aux services, aux politiques et aux lois sur le VIH, et les investissements dans les ripostes au VIH, est disponible dans les [Données ONUSIDA 2022](#)

Figure 6. Vue d'ensemble des régions dans lesquelles le Programme commun intervient<sup>34</sup>



<sup>34</sup> Cette carte montre les pays où le Programme commun est officiellement intervenu en 2022-2023 (91 pays avec des Plans conjoints des Nations Unies sur le sida) à titre indicatif pour 2023-2025 tout en notant d'autres formes de soutien des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA aux ripostes nationales au VIH étendues à de nombreux autres pays.

# PRIORITÉS DE L'ASIE-PACIFIQUE 2024-2025

| Budget (2024-2025)            |                            |                            |                           |              |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------|
| Fonds centraux de base (US\$) | Enveloppes des pays (US\$) | Total Fonds de base (US\$) | Fonds hors de base (US\$) | TOTAL (US\$) |
| 36 446 000                    | 11 655 600                 | 48 101 600                 | 80 876 800                | 128 978 400  |

**Pays cibles:** Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Iran<sup>35</sup>, RDP Lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande, Viêt Nam.

**Résultat UBRAF 1 : Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH et en retirent des avantages équitables.**

**Domaine de résultats 1 UBRAF :** Prévention

**Domaine de résultats 2 UBRAF :** Dépistage et traitement

**Domaine de résultats 3 UBRAF :** Sida pédiatrique, transmission verticale

## Priorités

- Principes directeurs et formulations de PPrE disponibles et services renforcés, ainsi que des interventions virtuelles pour la prévention, le dépistage et le traitement dans tous les pays concernés.
- Approches différenciées en matière de prestation de services pour l'ensemble des services en place dans tous les pays concernés pour toutes les populations prioritaires, y compris les populations clés, les personnes vivant avec le VIH, les femmes, les jeunes et les réfugiés. Dispensation plurimensuelle d'ARV ; stratégies différenciées de dépistage du VIH, y compris le dépistage en établissement et au niveau communautaire, l'autodépistage du VIH et le dépistage en réseau, à l'aide de plateformes numériques pour la génération de la demande et la prestation de services dans tous les pays concernés.
- L'élaboration de politiques et la riposte à la pharmacorésistance du VIH sont mises en œuvre au Cambodge, au Myanmar, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Philippines. L'analyse de la charge virale s'est universalisée, notamment grâce à l'utilisation de machines GeneXpert.
- La faible couverture des services de prévention pour les populations clés est abordée en utilisant des mesures telles que celles de la Feuille de route de la Coalition pour la prévention du VIH 2025 ; les services de réduction des risques pour les personnes qui s'injectent des drogues et les consommateurs de drogues stimulantes sont renforcés dans tous les pays concernés.
- Une feuille de route régionale Asie-Pacifique pour la triple ETME du VIH, de la syphilis et de l'hépatite a été élaborée et utilisée pour améliorer les programmes nationaux d'ETME, y compris un meilleur diagnostic prénatal avec un double test VIH/syphilis, un diagnostic précoce chez le nourrisson intégré dans les soins de santé primaires avec des formations et des principes directeurs élaborés pour les professionnels de la santé dans huit pays ; quatre pays maintiennent la double ETME et au moins sept pays bénéficient d'un soutien pour la certification de l'ETME pour la double et la triple ETME.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, UNFPA, ONUDC, OMS, Secrétariat de l'ONUSIDA.

<sup>35</sup> À noter que depuis 2022, l'Iran a été déplacé de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'ONUSIDA vers la région Asie-Pacifique.

**Résultat UBRAF 2 : Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé ; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.**

**Domaine de résultat 4 UBRAF :** Riposte communautaire

**Domaine de résultat 5 UBRAF :** Droits humains

**Domaine de résultat 6 UBRAF :** Égalité de genre

**Domaine de résultat 7 UBRAF :** Jeunes

- Les capacités des organisations communautaires et des réseaux régionaux de populations clés, de personnes vivant avec le VIH, de femmes et de jeunes sont renforcées pour plaider auprès des décideurs en faveur de la prestation de services communautaires et de programmes de catalyseurs sociétaux afin de combler les écarts par rapport aux objectifs 30–60–80.
- Assistance technique pour la suppression ou la révision des lois, politiques et programmes discriminatoires et punitifs, ainsi que d'autres obstacles structurels entravant l'accès des populations clés, des personnes vivant avec le VIH et des réfugiés aux services liés au VIH dans huit pays ; et soutien à l'élaboration de lois et de politiques sensibles à la dimension de genre et fondées sur les droits.
- Renforcement et extension de la mise en œuvre du Partenariat mondial pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH dans six contextes.
- Assistance technique fournie pour lutter contre les normes de genre inégalitaires, l'inégalité de genre et la violence basée sur le genre qui entravent l'accès aux services de santé et pour atténuer le risque et l'impact du VIH. Les adolescents et les jeunes ont un accès accru à des services adaptés aux jeunes en matière de VIH, de SSR et de santé mentale, notamment grâce à des plateformes numériques innovantes, à une ESC en milieu scolaire et extra-scolaire, et à un engagement significatif renforcé des jeunes dans les ripostes au VIH dans 11 pays.

**Organisations contributrices:** UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OMS, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 3 : Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.**

**Domaine de résultat 8 UBRAF :** Riposte au VIH dûment financée

**Domaine de résultat 9 UBRAF :** Intégration et protection sociale

**Domaine de résultat 10 UBRAF :** Contextes humanitaires et pandémies

- Augmentation des données probantes financières granulaires générées sur les coûts des programmes de lutte contre le VIH, les dépenses liées au VIH, l'efficacité inter-programmes et l'allocation optimale des ressources pour la lutte contre le VIH. Utilisation des données pour éclairer une prise de décision et une planification solides sur le financement des ripostes nationales au VIH, en mettant l'accent sur le financement des services destinés aux populations clés et des ripostes communautaires.
- Des sources de financement plus diversifiées et plus durables pour la riposte au VIH, y compris un financement national accru et une dépendance moindre à l'égard des donateurs, en mettant l'accent sur le financement des services destinés aux populations clés et sur les ripostes communautaires. Cela se fera par l'élaboration de feuilles de route pour la durabilité, de contrats sociaux et de l'intégration du VIH dans les stratégies de financement de la santé, de la couverture universelle de santé et des mécanismes d'assurance-maladie sociale.
- Élargissement de la disponibilité et de l'accès aux schémas et services de protection sociale pour les populations clés marginalisées, en particulier les professionnel(le)s du sexe, et amélioration de l'intégration des services destinés aux personnes vivant avec le VIH et aux populations clés, y compris les femmes issues de ces populations.

**Organisations contributrices:** UNICEF, UNFPA, ONUDC, OMS, Banque Mondiale, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Principaux partenariats pour obtenir des résultats dans la région:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes) et d'autres acteurs de sociétés civiles' (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), et d'autres parties prenantes clés, les plateformes interinstitutions des Nations unies et la société civile (telles que l'Équipe interinstitutions Asie-Pacifique sur les populations clés de jeunes).

# PRIORITÉS POUR L'EUROPE ORIENTALE ET L'ASIE CENTRALE 2024-2025

| Budget (2024-2025)            |                            |                            |                           |              |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------|
| Fonds centraux de base (US\$) | Enveloppes des pays (US\$) | Total Fonds de base (US\$) | Fonds hors de base (US\$) | TOTAL (US\$) |
| 19 052 200                    | 4 215 800                  | 23 268 000                 | 43 025 600                | 66 293 600   |

**Pays cibles:** Arménie, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Tadjikistan, Ukraine, Ouzbékistan.

**Résultat UBRAF 1 : Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH et en retirent des avantages équitables.**

**Domaine de résultats 1 UBRAF :** Prévention

**Domaine de résultats 2 UBRAF :** Dépistage et traitement

**Domaine de résultats 3 UBRAF :** Sida pédiatrique, transmission verticale

- Élargissement du nombre de pays soutenus par la Coalition mondiale pour la prévention du VIH
- Services de prévention renforcés et intégrés pour les nouveaux consommateurs de substances psychoactives dans quatre pays.
- La certification ETME a été maintenue dans 2 pays et obtenue dans 1 pays de plus sur 8 pays qui disposent de plans nationaux pour l'élimination de la transmission verticale du VIH.
- La couverture du dépistage du VIH des populations clés par le dépistage du VIH a augmenté dans 7 pays grâce à des algorithmes de dépistage actualisés et à des approches de dépistage diversifiées.
- La PPrE est étendue aux populations clés dans 8 pays.

**Organisations contributrices:** UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, UNESCO, OMS, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 2 : Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé ; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.**

**Domaine de résultat 4 UBRAF :** Riposte communautaire

**Domaine de résultat 5 UBRAF :** Droits humains

**Domaine de résultat 6 UBRAF :** Égalité de genre

**Domaine de résultat 7 UBRAF :** Jeunes

- Élargissement des services de prévention du VIH pour les populations clés fournis par des organisations communautaires dans 5 pays (80 %).
- Les interventions de réduction de la stigmatisation dans au moins trois des six contextes, axées sur les structures sanitaires, telles que définies dans le cadre du Partenariat mondial pour l'action visant à mettre fin à toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH, sont réduites dans 5 pays.
- Les lois et politiques punitives et discriminatoires relatives à l'exposition au VIH et à sa transmission sont en cours de révision ou révisées dans sept pays.
- Amélioration de la production et de l'utilisation des données, en particulier pour la programmation et l'évaluation des coûts du VIH chez les jeunes dans 5 pays.
- Partenariats mobilisés pour mettre en œuvre des services de lutte contre le VIH qui tiennent compte de la dimension de genre et pour prévenir la violence basée sur le genre dans 9 pays, dans un contexte de rétrécissement de l'espace civique et de l'État de droit dans la région.

**Organisations contributrices:** UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OIT, UNESCO, OMS, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 3 : Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.**

**Domaine de résultat 8 UBRAF :** Riposte au VIH dûment financée

**Domaine de résultat 9 UBRAF :** Intégration et protection sociale

**Domaine de résultat 10 UBRAF :** Contextes humanitaires et pandémies

- Le financement national de la riposte communautaire a augmenté dans trois pays.
- Réduction des prix des ARV et des technologies de diagnostic dans 8 pays.
- Continuité de l'accès à des services complets de lutte contre le VIH assurée pour les populations en situation humanitaire, y compris pour les populations clés et les personnes vivant avec le VIH parmi les personnes en déplacement dans la région.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, OMS, Banque Mondiale, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Principaux partenariats pour obtenir des résultats dans la région:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes) et d'autres partenaires de la société civile (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial), les organisations régionales (telles que le Réseau eurasienn de réduction des risques, la Coalition eurasienn sur la santé, les droits, le genre et la diversité de genre, le Réseau eurasienn de femmes atteintes du sida, le Réseau de sensibilisation aux droits des professionnels du sexe, la Coalition pour le plaidoyer en faveur de la santé, Coalition internationale pour la préparation au traitement, le Réseau eurasienn des personnes qui consomment des drogues, le Centre international de plaidoyer budgétaire, l'Union d'Asie centrale des personnes vivant avec le VIH, le Groupe régional d'experts sur les migrations et la santé, le Mouvement eurasienn pour le droit à la santé dans les prisons, le Réseau pour la politique en matière de drogues en Europe du Sud-Est).

# PRIORITÉS POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE 2024-2025

| Budget (2024–2025)            |                            |                            |                           |              |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------|
| Fonds centraux de base (US\$) | Enveloppes des pays (US\$) | Total Fonds de base (US\$) | Fonds hors de base (US\$) | TOTAL (US\$) |
| 61 303 400                    | 22 940 000                 | 84 243 400                 | 197 977 800               | 282 221 200  |

**Pays cibles:**<sup>36</sup> Angola, Botswana, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

**Résultat UBRAF 1 : Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH et en retirent des avantages équitables.**

**Domaine de résultats 1 UBRAF : Prévention**

**Domaine de résultats 2 UBRAF : Dépistage et traitement**

- Prévention combinée du VIH pour les populations clés et prioritaires incluse dans les stratégies ou politiques nationales de lutte contre le VIH (avec une ventilation pour les populations clés et prioritaires dans 14 pays).
- 10 pays soutenus pour mettre en œuvre et suivre la feuille de route 2025 de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH.
- La PPrE est étendue aux populations clés dans 14 pays.
- Intensification et maintien de la prestation de services différenciés dans les pays de la région afin d'atteindre les populations et les lieux laissés pour compte, en accordant une attention particulière aux pays qui accusent un retard dans la réalisation des objectifs de dépistage et de traitement.
- La certification ETME est maintenue au Botswana et nouvellement obtenue en Namibie, en Eswatini, au Malawi, au Rwanda et dans d'autres pays précurseurs.
- Huit pays qui ont rejoint l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants ont bénéficié d'un soutien pour la mise en œuvre des plans d'action et la réalisation des objectifs convenus.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, UNESCO, OMS, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

<sup>36</sup> Il convient de noter que dans le cadre de ce plan de travail et de ce budget 2024-2025, le soutien au programme pour Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, la Tunisie, la Somalie et le Soudan relèvera de la région de l'ONUSIDA pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe.

**Résultat UBRAF 2 : Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé ; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.**

**Domaine de résultat 4 UBRAF :** Riposte communautaire

**Domaine de résultat 5 UBRAF :** Droits humains

**Domaine de résultat 6 UBRAF :** Égalité de genre

**Domaine de résultat 7 UBRAF :** Jeunes

- Des programmes de surveillance communautaires ont été mis en œuvre dans 16 pays grâce à un soutien direct à la mise en œuvre et à la promotion de l'apprentissage transnational.
- Élargissement des ripostes communautaires en soutenant la mise en œuvre et l'utilisation optimisée des subventions du Fonds mondial, des subventions du PEPFAR et des ressources nationales.
- Atténuation de l'impact des lois de criminalisation et/ou actions visant à abroger les lois de criminalisation, en particulier pour les populations clés, grâce à un soutien aux pays et à des consultations régionales.
- Élaboration d'une approche progressive ou d'un ensemble de services essentiels pour renforcer la prévention du VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes.
- Une riposte au VIH sensible à la dimension de genre dans 4 pays grâce à l'inclusion des résultats de l'évaluation de genre dans les plans stratégiques nationaux.
- Renforcement de l'engagement des hommes dans les domaines de l'égalité de genre et du VIH/sida dans quatre pays.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OIT, OMS et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 3 : Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.**

**Domaine de résultat 8 UBRAF :** Riposte au VIH dûment financée

**Domaine de résultat 9 UBRAF :** Intégration et protection sociale

**Domaine de résultat 10 UBRAF :** Contextes humanitaires et pandémies

- Collaboration et coordination renforcées sur le VIH dans les contextes humanitaires pour obtenir des résultats tangibles et un impact solide, en particulier sur les populations laissées pour compte (migrants, adolescentes et jeunes femmes, populations clés et personnes handicapées).
- Collecte, analyse et utilisation systématiques de données sur le VIH dans les contextes humanitaires pour améliorer l'accès aux services, y compris la prévention, le traitement, le dépistage, les soins et les services de soutien, ainsi que la protection dans les contextes humanitaires.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OIT, OMS, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Principaux partenariats pour obtenir des résultats dans la région:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes) et d'autres acteurs de la société civile et partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, les forums parlementaires, etc.) et d'autres parties prenantes clés.

# PRIORITÉS POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES 2024-2025

| Budget (2024–2025)            |                            |                            |                           |              |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------|
| Fonds centraux de base (US\$) | Enveloppes des pays (US\$) | Total Fonds de base (US\$) | Fonds hors de base (US\$) | TOTAL (US\$) |
| 24 737 000                    | 7 192 400                  | 31 929 400                 | 28 359 400                | 60 288 800   |

## Pays cibles

**Amérique latine:** Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela.

**Caraïbes:** Belize, Cuba, République dominicaine, Guyana, Haïti, Jamaïque, Suriname, Trinité-et-Tobago.

**Résultat UBRAF 1 : Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH et en retirent des avantages équitables**

**Domaine de résultats 1 UBRAF :** Prévention

**Domaine de résultats 2 UBRAF :** Dépistage et traitement

- Association de mesures de prévention, y compris la PPrE orale, dans les principes directeurs nationaux de 17 pays d'Amérique latine et de 10 pays des Caraïbes, et augmentation de 10 % de l'utilisation de la PPrE.
- Expansion des modèles de prestation de services différenciés, y compris la dispensation plurimensuelle sur six mois, la distribution décentralisée de médicaments et les services conçus pour améliorer la couverture et l'observance du traitement antirétroviral pour différents groupes à risque dans la région.
- Réduction des prix des ARV et optimisation des schémas de traitement dans la région et accélération de la transition vers le dolutegravir dans 10 pays.
- Les objectifs en matière de dépistage et de traitement 95–95–95 sont atteints au sein des populations clés, des hommes et des femmes adultes et des enfants vivant avec le VIH.
- Certification eMTCT maintenue dans 7 pays et nouvellement obtenue dans 4 pays.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, UNESCO, OMS et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 2 : Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé ; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.**

**Domaine de résultat 4 UBRAF :** Riposte communautaire

**Domaine de résultat 5 UBRAF :** Droits humains

**Domaine de résultat 6 UBRAF :** Égalité de genre

**Domaine de résultat 7 UBRAF :** Jeunes

- Expansion des services intégrés et différenciés de lutte contre le VIH pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés par le biais d'une prestation de services, d'un suivi et d'un plaidoyer communautaire dans 11 pays.
- 12 États/pays membres élaborent et/ou mettent en œuvre des politiques et des programmes CSE.
- Moins de 10 pays ont des lois criminalisant la transmission, la non-divulgaration ou l'exposition au VIH.
- L'agenda régional pour l'égalité de genre intègre explicitement les besoins des femmes vivant avec le VIH et/ou exposées au risque d'infection, y compris un accès accru à des programmes de prévention, de soins et de soutien de qualité, conçus dans une perspective de droits humains.
- Expansion des services de prévention du VIH pour les adolescents, en particulier les populations clés jeunes.

**Organisations contributrices:** HCR, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, OIT, OMS, ONU FEMMES et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 3 : Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.**

**Domaine de résultat 8 UBRAF :** Riposte au VIH dûment financée

**Domaine de résultat 9 UBRAF :** Intégration et protection sociale

**Domaine de résultat 10 UBRAF :** Contextes humanitaires et pandémies

- Accroître l'efficacité, l'efficience et le ciblage des dépenses intérieures dans l'ensemble de la région, en particulier dans les Caraïbes.
- 9 pays d'Amérique latine et des Caraïbes proposent des services de dépistage, de prévention, de traitement et de soins du VIH aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux autres populations touchées par des urgences humanitaires, en mettant l'accent sur les adolescents et les jeunes femmes, les personnes LGBTQI+ et les personnes qui vendent ou échangent des faveurs sexuelles.
- Davantage de pays incluent les populations clés et les personnes vivant avec le VIH dans les mécanismes de protection sociale existants.
- 11 pays d'Amérique latine progressent dans la mise en place de mécanismes de contrats sociaux pour soutenir des réponses nationales durables.

**Organisations contributrices:** HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONU FEMMES, OIT, UNESCO, OMS, Banque Mondiale, Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Principaux partenariats pour obtenir des résultats dans la région:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes) et d'autres sociétés civiles et partenaires (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), et d'autres parties prenantes clés.

# PRIORITÉS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE 2024-2025

| Budget (2024–2025)            |                            |                            |                           |              |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------|
| Fonds centraux de base (US\$) | Enveloppes des pays (US\$) | Total Fonds de base (US\$) | Fonds hors de base (US\$) | TOTAL (US\$) |
| 53 579 400                    | 15 996 200                 | 69 575 600                 | 90 282 400                | 159 858 000  |

**Pays cibles:**<sup>37</sup> Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Tunisie

**Résultat UBRAF 1 : Les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci bénéficient d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement, de soins et d'assistance en matière de VIH et en retirent des avantages équitables.**

**Domaine de résultats 1 UBRAF : Prévention**

**Domaine de résultats 2 UBRAF : Dépistage et traitement**

- L'intensification de la prévention de précision pour les populations clés, les adolescentes et les jeunes femmes, ainsi que d'autres groupes vulnérables dans dix pays où les progrès ciblés sont gravement compromis.
- Augmentation de la PPrE pour les populations clés et les membres les plus exposés des groupes vulnérables dans six pays.
- Accélération du dépistage et du traitement des enfants, des femmes enceintes et des femmes allaitantes et prestation de services différenciés dans les quatre pays de l'Alliance mondiale.
- Extension des services de dépistage et de traitement différenciés pour les adultes, avec une attention particulière pour les services communautaires.

**Organisations contributrices:** UNICEF, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES, OMS et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 2 : Les communautés de personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le virus et affectées par celui-ci, y compris les populations clés, les femmes et les jeunes, sont habilitées à diriger la prestation de services liés au VIH, à défendre et à exercer leur droit à la santé ; et les moteurs sociaux et structurels de l'épidémie de VIH sont supprimés.**

**Domaine de résultat 4 UBRAF : Riposte communautaire**

**Domaine de résultat 5 UBRAF : Droits humains**

**Domaine de résultat 6 UBRAF : Égalité de genre**

**Domaine de résultat 7 UBRAF : Jeunes**

- Engagement communautaire et leadership des jeunes et des personnes vivant avec le VIH dans la riposte communautaire vers les objectifs 30–60–80 élargis dans au moins 15 pays.
- Expansion des services adaptés aux jeunes qui répondent aux besoins des jeunes dans toute leur diversité, y compris les jeunes vivant avec le VIH et les populations clés jeunes, par le biais du plaidoyer et du soutien technique.
- L'égalité entre les hommes et les femmes est intégrée dans les plans stratégiques nationaux, les subventions et la mise en œuvre du Fonds mondial dans les pays, les plans nationaux et régionaux du PEPFAR dans 25 pays.
- Des programmes et des approches globales visant à supprimer les obstacles aux droits humains ont été mis en œuvre dans certains pays.
- Promotion de changements législatifs, pratiques, programmatiques et politiques pour réduire la stigmatisation, la discrimination, la criminalisation, les autres obstacles et inégalités liés au VIH, et défendre les droits des personnes vivant avec le VIH et des populations clés en vue d'atteindre les objectifs 10–10–10.

**Organisations contributrices:** UNICEF, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU FEMMES et Secrétariat de l'ONUSIDA.

<sup>37</sup> Il convient de noter que dans le cadre de ce plan de travail et de ce budget 2024-2025, le soutien au programme pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie relèvera de la région de l'Afrique orientale et australe de l'ONUSIDA.

**Résultat UBRAF 3 : Disponibilité accrue de systèmes efficaces, équitables et durables pour atteindre et maintenir les objectifs de 2025, grâce à un financement solide des budgets nationaux et des ripostes communautaires, à une plus grande intégration des services pour une prestation centrée sur les personnes, à un accès élargi aux services de lutte contre le VIH dans les situations d'urgence, et à une préparation et des réponses efficaces aux pandémies.**

**Domaine de résultat 8 UBRAF : Riposte au VIH dûment financée**

**Domaine de résultat 9 UBRAF : Intégration et protection sociale**

**Domaine de résultat 10 UBRAF : Contextes humanitaires et pandémies**

- Des données probantes et des systèmes de données financières solides sont disponibles pour éclairer la prise de décision et une allocation et une utilisation plus équitables, efficaces et efficaces des ressources.
- Protéger et accroître le financement public de la santé et du VIH et renforcer le financement durable pour maintenir l'impact de la riposte au sida au-delà de 2025 par le biais de la sensibilisation, des partenariats et du leadership.
- VIH et santé mieux positionnés dans les priorités nationales, augmentation des fonds mobilisés pour le VIH et la santé, et maximisation de l'utilisation des ressources nationales existantes pour avoir un impact grâce à une assistance technique coordonnée.
- Tirer et partager les enseignements des efforts déployés pour soutenir un programme de financement de la lutte contre le VIH et de la santé piloté par les pays et cohérent avec les données probantes sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas lorsqu'il s'agit de progresser vers la couverture sanitaire universelle et d'élaborer des politiques et des programmes de protection sociale sensibles au VIH.
- Renforcer les capacités de prévention, de préparation et de riposte aux pandémies aux niveaux national et régional, et prendre en compte les besoins en matière de soins liés au VIH dans les contextes d'urgence et les contextes humanitaires et dans les États fragiles.

**Organisations contributrices:** HCR, OMS, Banque Mondiale et Secrétariat de l'ONUSIDA.

**Principaux partenariats pour l'obtention de résultats dans la région:** Avec les pays, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes) et d'autres partenaires et acteurs de la société civile (y compris le PEPFAR et le Fonds mondial, l'Union africaine), et d'autres parties prenantes clés.

# BUDGET ET ALLOCATION

## RESSOURCES DÉTAILLÉS 2024-2025

**25.** En 2021, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a adopté la stratégie la plus ambitieuse à ce jour pour la riposte mondiale au VIH et le Programme commun. Le succès de sa mise en œuvre dépend du financement adéquat du Programme commun. Le budget 2024-2025 fournit une estimation des ressources dont le Programme commun aura besoin pour atteindre les résultats, les étapes et les objectifs identifiés dans le UBRAF 2022-2026.

**26.** Le budget et l'allocation des ressources pour la période 2024-2025 sont guidés par la méthodologie globale et les principes clés de l'allocation des ressources, tels que définis dans le UBRAF 2022-2026. Compte tenu des ambitions de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et des projections de revenus dans le contexte actuel, le CCP, lors de sa Session extraordinaire d'octobre 2021, a approuvé le budget de base pour 2022-2023 et l'allocation budgétaire des Coparrainants et du Secrétariat sur une base de 187 millions de dollars US par an jusqu'à un seuil de 210 millions de dollars US par an. Pour l'exercice biennal 2024-2025, l'ONUSIDA propose le même niveau de budget, c'est-à-dire un budget de base de 210 millions de dollars US par an ou 420 millions de dollars US pour l'exercice biennal. Les 210 millions de dollars US d'allocations de base annuelles comprendront :

- une allocation annuelle de 146 millions de dollars US pour permettre au Secrétariat de l'ONUSIDA de remplir ses fonctions et d'assurer un soutien continu dans environ 85 pays ; et
- une allocation annuelle de 64 millions de dollars US aux Coparrainants pour les fonctions essentielles, les initiatives stratégiques mondiales et les enveloppes nationales, dont :
  - un total de 22 millions de dollars US attribué à tous les Coparrainants (2 millions de dollars US

pour chacun) afin d'offrir un certain degré de prévisibilité pour l'accomplissement de leurs rôles respectifs aux niveaux mondial, régional et national dans le cadre du Programme commun ;

- un total de 11 millions de dollars US sert à financer des initiatives stratégiques mondiales ; et
- 31 millions de dollars US versés aux Coparrainants au niveau national sous la forme d'enveloppes de pays pour soutenir les populations les plus démunies.

**27.** La figure 7 présente une comparaison entre les principales composantes du budget de base de 187 millions de dollars US et la différence avec le budget de base pour atteindre le seuil supérieur de 210 millions de dollars US. Outre les ressources de base estimées, le Programme commun présente également les ressources hors de base pour l'ensemble de l'exercice biennal, à savoir :

- le total des ressources ordinaires et extrabudgétaires qui devraient être mobilisées par les Coparrainants et qui contribuent à la réalisation des produits du domaine de résultats de l'UBRAF ; et
- les ressources extrabudgétaires qui devraient être mobilisées par le Secrétariat de l'ONUSIDA.

**28.** Les tableaux de cette section fournissent une présentation plus complète de l'affectation des ressources de base et ressources hors budget de base. Les prévisions budgétaires pour 2024-2025 sont présentées selon diverses ventilations, à savoir: par source de financement, par organisation, par produit du domaine de résultat, par région et par ODD. Le budget estimé du Secrétariat est également présenté selon ses fonctions. La répartition budgétaire estimée par ODD est ajoutée

conformément aux nouvelles normes de données des Nations unies pour la communication des données financières à l'échelle du système des Nations unies. L'établissement de rapports sur les ODD est obligatoire depuis 2022.

**29.** Le Programme commun fournit un soutien supplémentaire aux pays pour obtenir, planifier et mettre en œuvre des prêts et des subventions pour la santé et le développement. En particulier, la Banque mondiale accorde des prêts et des subventions par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. De même, le PNUD fait office de récipiendaire principal intérimaire du Fonds mondial dans certains pays où aucune entité locale appropriée n'a été identifiée, et dans les pays confrontés à des contraintes de capacité, à des situations d'urgence complexes et à d'autres

problèmes de développement. Le renforcement des capacités et de la résilience est un élément clé du travail du PNUD dans ces pays. Les services de soutien à la mise en œuvre sont complétés par un renforcement des capacités à plus long terme qui comprend le renforcement de la gestion financière, des systèmes de passation de marchés, du suivi et de l'évaluation, de la gouvernance en matière de santé, du soutien politique en matière de droits, de genre et de populations clés, et du soutien aux organisations de la société civile. En outre, le PNUD s'appuie sur les capacités politiques nationales pour améliorer la qualité des programmes financés par le Fonds mondial et fournit une assistance technique pour ancrer les demandes du Fonds mondial dans les stratégies nationales de lutte contre les maladies et de santé, ainsi que dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, et dans les processus budgétaires nationaux et les cadres de dépenses.

**Figure 7. Différence entre le budget de base de 187 millions de dollars US et le seuil supérieur de 210 millions de dollars US**

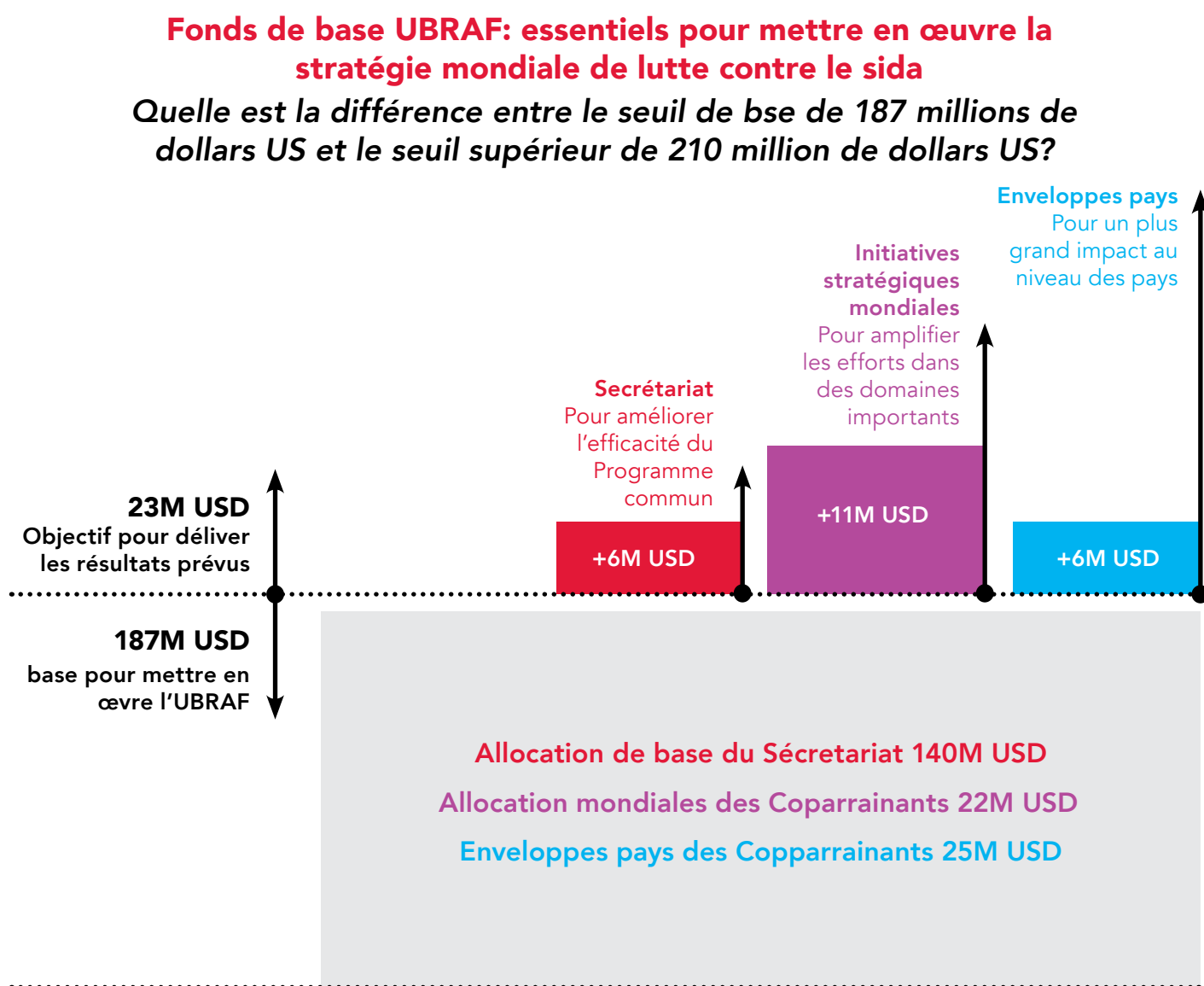


Tableau 6. Prévisions budgétaires annuelles pour les fonds de base et hors de base par domaine de résultat et organisation, en dollars US

## Budget de base – 210 millions de dollars US

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                   | HCR              | UNICEF           | PAM              | PNUD             | UNFPA            | ONUDC            | ONU<br>Femmes    | OIT              | UNESCO           | OMS              | Banque<br>mondiale | Secrétariat        | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                    | 231 200          | 827 100          | 380 100          | 966 500          | 2 968 800        | 3 035 200        | 472 200          | 1 065 800        | 1 493 700        | 1 807 300        | 550 000            |                    | 13 797 900         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et traitement du VIH                                       | 193 000          | 436 400          | 500 200          | 34 700           | 202 400          | 410 600          | 112 400          | 566 000          | 100 000          | 3 535 900        | -                  |                    | 6 091 600          |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique, transmission verticale                             | 31 600           | 4 924 000        | 135 800          | -                | 395 500          | 50 000           | -                | -                | -                | 1 764 300        | -                  |                    | 7 301 200          |
| <b>DR 4:</b> Ripostes communautaires au VIH                                       | 57 000           | 222 100          | 134 500          | 976 400          | 881 600          | 506 800          | 515 000          | 317 700          | 118 200          | 392 900          | -                  |                    | 4 122 200          |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                       | -                | 48 600           | -                | 3 057 400        | 382 600          | 1 021 600        | 699 900          | 1 113 400        | 478 100          | 100 000          | -                  |                    | 6 901 600          |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                   | 216 100          | 191 900          | -                | 571 600          | 340 800          | 375 400          | 3 126 200        | 295 200          | 756 500          | -                | -                  |                    | 5 873 700          |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                           | -                | 1 545 300        | -                | 26 000           | 1 716 300        | 90 400           | 234 100          | 447 900          | 1 807 800        | 550 000          | 200 000            |                    | 6 617 800          |
| <b>DR 8:</b> Financement de la réponse au VIH                                     | -                | 74 400           | -                | 595 100          | 97 200           | -                | -                | 110 400          | -                | 302 200          | 767 200            |                    | 1 946 500          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et protection sociale                                    | 37 200           | 101 700          | 2 165 500        | 256 000          | 707 900          | -                | 266 100          | 660 600          | 118 200          | 302 200          | 820 000            |                    | 5 435 400          |
| <b>DR 10:</b> Contextes humanitaires et pandémies                                 | 3 330 500        | 92 000           | 1 450 400        | 57 000           | 129 800          | 49 600           | -                | -                | -                | 102 800          | 700 000            |                    | 5 912 100          |
| <b>Total pour les domaines de résultat</b>                                        | <b>4 096 600</b> | <b>8 463 500</b> | <b>4 766 500</b> | <b>6 540 700</b> | <b>7 822 900</b> | <b>5 539 600</b> | <b>5 425 900</b> | <b>4 577 000</b> | <b>4 872 500</b> | <b>8 857 600</b> | <b>3 037 200</b>   |                    | <b>64 000 000</b>  |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 37 501 000         | 37 501 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 25 798 000         | 25 798 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                      |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 22 905 000         | 22 905 000         |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 33 728 000         | 33 728 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 26 068 000         | 26 068 000         |
| <b>Total pour les fonctions du Secrétariat</b>                                    |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | <b>146 000 000</b> | <b>146 000 000</b> |
| <b>Grand Total</b>                                                                | <b>4 096 600</b> | <b>8 463 500</b> | <b>4 766 500</b> | <b>6 540 700</b> | <b>7 822 900</b> | <b>5 539 600</b> | <b>5 425 900</b> | <b>4 577 000</b> | <b>4 872 500</b> | <b>8 857 600</b> | <b>3 037 200</b>   | <b>146 000 000</b> | <b>210 000 000</b> |

## Fonds hors de base

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                   | HCR               | UNICEF            | PAM               | PNUD             | UNFPA             | ONUDC            | ONU<br>Femmes     | OIT              | UNESCO            | OMS               | Banque<br>mondiale | Secrétariat       | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                    | -                 | 389 400           | 1 150 000         | 600 000          | 9 220 400         | 3 000 000        | 1 050 000         | 1 026 000        | 2 400 000         | 11 960 000        | 550 000            |                   | 31 345 800         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et traitement du VIH                                       | -                 | 1 168 300         | 1 250 000         | -                | 863 600           | 200 000          | 600 000           | 663 600          | 100 000           | 23 400 000        | -                  |                   | 28 245 500         |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique, transmission verticale                             | -                 | 21 028 700        | 880 000           | -                | 2 321 600         | 200 000          | -                 | -                | -                 | 5 720 000         | 500 000            |                   | 30 650 300         |
| <b>DR 4:</b> Ripostes communautaires au VIH                                       | -                 | 1 168 300         | 430 500           | 600 000          | 3 481 200         | 800 000          | 950 000           | 442 600          | 320 000           | 2 600 000         | -                  |                   | 10 792 600         |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                       | -                 | 389 400           | -                 | 4 500 000        | 2 440 700         | 550 000          | 900 000           | 622 200          | 1 500 000         | -                 | -                  |                   | 10 902 300         |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                   | 13 796 000        | 389 400           | -                 | -                | 3 019 900         | 450 000          | 9 450 000         | 410 500          | 2 500 000         | -                 | -                  |                   | 30 015 800         |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                           | -                 | 13 240 300        | -                 | 600 000          | 9 204 200         | 100 000          | 1 500 000         | -                | 5 500 000         | 3 640 000         | 150 000            |                   | 33 934 500         |
| <b>DR 8:</b> Financement de la réponse au VIH                                     | -                 | -                 | -                 | -                | 458 200           | -                | -                 | -                | -                 | 2 000 000         | 250 000            |                   | 2 708 200          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et protection sociale                                    | -                 | 778 800           | 3 325 000         | -                | 8 849 500         | -                | 550 000           | 835 100          | 180 000           | 2 000 000         | 1 200 000          |                   | 17 718 400         |
| <b>DR 10:</b> Contextes humanitaires et pandémies                                 | 20 694 000        | 389 400           | 4 350 000         | -                | 829 700           | -                | -                 | -                | -                 | 680 000           | 4 000 000          |                   | 30 943 100         |
| <b>Total pour les domaines de résultat</b>                                        | <b>34 490 000</b> | <b>38 942 000</b> | <b>11 385 500</b> | <b>6 300 000</b> | <b>40 689 000</b> | <b>5 300 000</b> | <b>15 000 000</b> | <b>4 000 000</b> | <b>12 500 000</b> | <b>52 000 000</b> | <b>6 650 000</b>   |                   | <b>227 256 500</b> |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 13 300 000        | 13 300 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 10 350 000        | 10 350 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                      |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 6 850 000         | 6 850 000          |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 10 300 000        | 10 300 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 9 200 000         | 9 200 000          |
| <b>Total pour les fonctions du Secrétariat</b>                                    |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | <b>50 000 000</b> | <b>50 000 000</b>  |
| <b>Grand Total</b>                                                                | <b>34 490 000</b> | <b>38 942 000</b> | <b>11 385 500</b> | <b>6 300 000</b> | <b>40 689 000</b> | <b>5 300 000</b> | <b>15 000 000</b> | <b>4 000 000</b> | <b>12 500 000</b> | <b>52 000 000</b> | <b>6 650 000</b>   | <b>50 000 000</b> | <b>277 256 500</b> |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars US par an.

## Fonds de base et hors de base

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                   | HCR               | UNICEF            | PAM               | PNUD              | UNFPA             | ONUDC             | ONU<br>Femmes     | OIT              | UNESCO            | OMS               | Banque<br>mondiale | Secrétariat        | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                    | 231 200           | 1 216 500         | 1 530 100         | 1 566 500         | 12 189 200        | 6 035 200         | 1 522 200         | 2 091 800        | 3 893 700         | 13 767 300        | 1 100 000          |                    | 45 143 700         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et traitement du VIH                                       | 193 000           | 1 604 700         | 1 750 200         | 34 700            | 1 066 000         | 610 600           | 712 400           | 1 229 600        | 200 000           | 26 935 900        | -                  |                    | 34 337 100         |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique, transmission verticale                             | 31 600            | 25 952 700        | 1 015 800         | -                 | 271 7100          | 250 000           | -                 | -                | -                 | 7 484 300         | 500 000            |                    | 37 951 500         |
| <b>DR 4:</b> Ripostes communautaires au VIH                                       | 57 000            | 1 390 400         | 565 000           | 1 576 400         | 4 362 800         | 1 306 800         | 1 465 000         | 760 300          | 438 200           | 2 992 900         | -                  |                    | 14 914 800         |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                       | -                 | 438 000           | -                 | 7 557 400         | 2 823 300         | 1 571 600         | 1 599 900         | 1 735 600        | 1 978 100         | 100 000           | -                  |                    | 17 803 900         |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                   | 14 012 100        | 581 300           | -                 | 571 600           | 3 360 700         | 825 400           | 12 576 200        | 705 700          | 3 256 500         | -                 | -                  |                    | 35 889 500         |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                           | -                 | 14 785 600        | -                 | 626 000           | 10 920 500        | 190 400           | 1 734 100         | 447 900          | 7 307 800         | 4 190 000         | 350 000            |                    | 40 552 300         |
| <b>DR 8:</b> Financement de la réponse au VIH                                     | -                 | 74 400            | -                 | 595 100           | 555 400           | -                 | -                 | 110 400          | -                 | 2 302 200         | 1 017 200          |                    | 4 654 700          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et protection sociale                                    | 37 200            | 880 500           | 5 490 500         | 256 000           | 9 557 400         | -                 | 816 100           | 1 495 700        | 298 200           | 2 302 200         | 2 020 000          |                    | 23 153 800         |
| <b>DR 10:</b> Contextes humanitaires et pandémies                                 | 24 024 500        | 481 400           | 5 800 400         | 57 000            | 959 500           | 49 600            | -                 | -                | -                 | 782 800           | 4 700 000          |                    | 36 855 200         |
| <b>Total pour les domaines de résultat</b>                                        | <b>38 586 600</b> | <b>47 405 500</b> | <b>16 152 000</b> | <b>12 840 700</b> | <b>48 511 900</b> | <b>10 839 600</b> | <b>20 425 900</b> | <b>8 577 000</b> | <b>17 372 500</b> | <b>60 857 600</b> | <b>9 687 200</b>   |                    | <b>291 256 500</b> |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | 50 801 000         | 50 801 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | 36 148 000         | 36 148 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                      |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | 29 755 000         | 29 755 000         |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | 44 028 000         | 44 028 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | 35 268 000         | 35 268 000         |
| <b>Total pour les fonctions du Secrétariat</b>                                    |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                   |                    | <b>196 000 000</b> | <b>196 000 000</b> |
| <b>Grand Total</b>                                                                | <b>38 586 600</b> | <b>47 405 500</b> | <b>16 152 000</b> | <b>12 840 700</b> | <b>48 511 900</b> | <b>10 839 600</b> | <b>20 425 900</b> | <b>8 577 000</b> | <b>17 372 500</b> | <b>60 857 600</b> | <b>9 687 200</b>   | <b>196 000 000</b> | <b>487 256 500</b> |

**Tableau 7. Prévisions budgétaires annuelles pour les fonds de base et hors de base par domaine de résultat et organisation, en dollars US**

**Budget de base – 187 millions de dollars US**

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                   | HCR              | UNICEF           | PAM              | PNUD             | UNFPA            | ONUDC            | ONU<br>Femmes    | OIT              | UNESCO           | OMS              | Banque<br>mondiale | Secrétariat        | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                    | 186 500          | 662 800          | 273 000          | 895 500          | 2 298 600        | 2 367 100        | 419 500          | 961 700          | 1 064 800        | 1 546 500        | 370 000            |                    | 11 046 000         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et traitement du VIH                                       | 155 700          | 339 300          | 374 100          | 28 000           | 152 000          | 350 500          | 110 000          | 533 000          | 100 000          | 3 025 700        | -                  |                    | 5 168 300          |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique, transmission verticale                             | 25 500           | 3 744 500        | 93 800           | -                | 284 600          | -                | -                | -                | -                | 739 600          | -                  |                    | 4 888 000          |
| <b>DR 4:</b> Ripostes communautaires au VIH                                       | 46 000           | 166 500          | 98 000           | 845 400          | 670 700          | 326 500          | 465 700          | 292 500          | 105 000          | 336 200          | -                  |                    | 3 352 500          |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                       | -                | 35 000           | -                | 1 775 300        | 280 500          | 680 300          | 369 000          | 478 500          | 313 000          | -                | -                  |                    | 3 931 600          |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                   | 213 000          | 150 600          | -                | 519 000          | 250 500          | 251 200          | 2 130 700        | 275 500          | 506 000          | -                | -                  |                    | 4 296 500          |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                           | -                | 1 103 700        | -                | 21 000           | 1 290 900        | 32 600           | 227 500          | 33 000           | 1 316 200        | 470 600          | 130 000            |                    | 4 625 500          |
| <b>DR 8:</b> Financement de la réponse au VIH                                     | -                | 60 000           | -                | 518 500          | 70 000           | -                | -                | 89 000           | -                | 258 600          | 530 000            |                    | 1 526 100          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et protection sociale                                    | 30 000           | 73 600           | 1 581 800        | 206 500          | 501 700          | -                | 234 000          | 608 500          | 105 000          | 258 600          | 550 000            |                    | 4 149 700          |
| <b>DR 10:</b> Contextes humanitaires et pandémies                                 | 2 227 800        | 70 000           | 1 004 000        | 46 000           | 90 000           | 40 000           | -                | -                | -                | 88 000           | 450 000            |                    | 4 015 800          |
| <b>Total pour les domaines de résultat</b>                                        | <b>2 884 500</b> | <b>6 406 000</b> | <b>3 424 700</b> | <b>4 855 200</b> | <b>5 889 500</b> | <b>4 048 200</b> | <b>3 956 400</b> | <b>3 271 700</b> | <b>3 510 000</b> | <b>6 723 800</b> | <b>2 030 000</b>   |                    | <b>47 000 000</b>  |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 35 961 000         | 35 961 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 24 737 000         | 24 737 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                      |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 21 963 000         | 21 963 000         |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 32 342 000         | 32 342 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | 24 997 000         | 24 997 000         |
| <b>Total pour les fonctions du Secrétariat</b>                                    |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                    | <b>140 000 000</b> | <b>140 000 000</b> |
| <b>Grand Total</b>                                                                | <b>2 884 500</b> | <b>6 406 000</b> | <b>3 424 700</b> | <b>4 855 200</b> | <b>5 889 500</b> | <b>4 048 200</b> | <b>3 956 400</b> | <b>3 271 700</b> | <b>3 510 000</b> | <b>6 723 800</b> | <b>2 030 000</b>   | <b>140 000 000</b> | <b>187 000 000</b> |

## Fonds hors de base

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                   | HCR               | UNICEF            | PAM               | PNUD             | UNFPA             | ONUSDC           | ONU<br>Femmes     | OIT              | UNESCO            | OMS               | Banque<br>mondiale | Secrétariat       | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                    | -                 | 389 400           | 1 150 000         | 600 000          | 9 220 400         | 3 000 000        | 1 050 000         | 1 026 000        | 2 400 000         | 11 960 000        | 550 000            |                   | 31 345 800         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et traitement du VIH                                       | -                 | 1 168 300         | 1 250 000         | -                | 863 600           | 200 000          | 600 000           | 663 600          | 100 000           | 23 400 000        | -                  |                   | 28 245 500         |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique, transmission verticale                             | -                 | 21 028 700        | 880 000           | -                | 2 321 600         | 200 000          | -                 | -                | -                 | 5 720 000         | 500 000            |                   | 30 650 300         |
| <b>DR 4:</b> Ripostes communautaires au VIH                                       | -                 | 1 168 300         | 430 500           | 600 000          | 3 481 200         | 800 000          | 950 000           | 442 600          | 320 000           | 2 600 000         | -                  |                   | 10 792 600         |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                       | -                 | 389 400           | -                 | 4 500 000        | 2 440 700         | 550 000          | 900 000           | 622 200          | 1 500 000         | -                 | -                  |                   | 10 902 300         |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                   | 13 796 000        | 389 400           | -                 | -                | 3 019 900         | 450 000          | 9 450 000         | 410 500          | 2 500 000         | -                 | -                  |                   | 30 015 800         |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                           | -                 | 13 240 300        | -                 | 600 000          | 9 204 200         | 100 000          | 1 500 000         | -                | 5 500 000         | 3 640 000         | 150 000            |                   | 33 934 500         |
| <b>DR 8:</b> Financement de la réponse au VIH                                     | -                 | -                 | -                 | -                | 458 200           | -                | -                 | -                | -                 | 2 000 000         | 250 000            |                   | 2 708 200          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et protection sociale                                    | -                 | 778 800           | 3 325 000         | -                | 8 849 500         | -                | 550 000           | 835 100          | 180 000           | 2 000 000         | 1 200 000          |                   | 17 718 400         |
| <b>DR 10:</b> Contextes humanitaires et pandémies                                 | 20 694 000        | 389 400           | 4 350 000         | -                | 829 700           | -                | -                 | -                | -                 | 680 000           | 4 000 000          |                   | 30 943 100         |
| <b>Total pour les domaines de résultat</b>                                        | <b>34 490 000</b> | <b>38 942 000</b> | <b>11 385 500</b> | <b>6 300 000</b> | <b>40 689 000</b> | <b>5 300 000</b> | <b>15 000 000</b> | <b>4 000 000</b> | <b>12 500 000</b> | <b>52 000 000</b> | <b>6 650 000</b>   |                   | <b>227 256 500</b> |
| 1. Leadership, plaidoyer et communication                                         |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 13 300 000        | 13 300 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation et innovation                                       |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 10 350 000        | 10 350 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                      |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 6 850 000         | 6 850 000          |
| 4. Appui à la coordination, à l'organisation et à la mise en oeuvre dans les pays |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 10 300 000        | 10 300 000         |
| 5. Gouvernance et responsabilité mutuelle                                         |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 9 200 000         | 9 200 000          |
| <b>Total pour les fonctions du Secrétariat</b>                                    |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | <b>50 000 000</b> | <b>50 000 000</b>  |
| <b>Grand Total</b>                                                                | <b>34 490 000</b> | <b>38 942 000</b> | <b>11 385 500</b> | <b>6 300 000</b> | <b>40 689 000</b> | <b>5 300 000</b> | <b>15 000 000</b> | <b>4 000 000</b> | <b>12 500 000</b> | <b>52 000 000</b> | <b>6 650 000</b>   | <b>50 000 000</b> | <b>277 256 500</b> |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial d'un montant de 376,5 millions de dollars US par an.

## Fonds de base et hors de base

| Domaine de résultat/<br>Fonction du Secrétariat                                         | HCR               | UNICEF            | PAM               | PNUD              | UNFPA             | ONU<br>DC        | ONU<br>Femmes     | OIT              | UNESCO            | OMS               | Banque<br>mondiale | Secrétariat        | Total              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>DR 1:</b> Prévention du VIH                                                          | 186 500           | 1 052 200         | 1 423 000         | 1 495 500         | 11 519 000        | 5 367 100        | 1 469 500         | 1 987 700        | 3 464 800         | 13 506 500        | 920 000            |                    | 42 391 800         |
| <b>DR 2:</b> Dépistage et<br>traitement du VIH                                          | 155 700           | 1 507 600         | 1 624 100         | 28 000            | 1 015 600         | 550 500          | 710 000           | 1 196 600        | 200 000           | 26 425 700        | -                  |                    | 33 413 800         |
| <b>DR 3:</b> Sida pédiatrique,<br>transmission verticale                                | 25 500            | 24 773 200        | 973 800           | -                 | 2 606 200         | 200 000          | -                 | -                | -                 | 6 459 600         | 500 000            |                    | 35 538 300         |
| <b>DR 4:</b> Ripostes<br>communautaires au<br>VIH                                       | 46 000            | 1 334 800         | 528 500           | 1 445 400         | 4 151 900         | 1 126 500        | 1 415 700         | 735 100          | 425 000           | 2 936 200         | -                  |                    | 14 145 100         |
| <b>DR 5:</b> Droits humains                                                             | -                 | 424 400           | -                 | 6 275 300         | 2 721 200         | 1 230 300        | 1 269 000         | 1 100 700        | 1 813 000         | -                 | -                  |                    | 14 833 900         |
| <b>DR 6:</b> Egalité des genres                                                         | 14 009 000        | 540 000           | -                 | 519 000           | 3 270 400         | 701 200          | 11 580 700        | 686 000          | 3 006 000         | -                 | -                  |                    | 34 312 300         |
| <b>DR 7:</b> Les jeunes                                                                 | -                 | 14 344 000        | -                 | 621 000           | 10 495 100        | 132 600          | 1 727 500         | 33 000           | 6 816 200         | 4 110 600         | 280 000            |                    | 38 560 000         |
| <b>DR 8:</b> Financement de la<br>réponse au VIH                                        | -                 | 60 000            | -                 | 518 500           | 528 200           | -                | -                 | 89 000           | -                 | 2 258 600         | 780 000            |                    | 4 234 300          |
| <b>DR 9:</b> Intégration et<br>protection sociale                                       | 30 000            | 852 400           | 4 906 800         | 206 500           | 9 351 200         | -                | 784 000           | 1 443 600        | 285 000           | 2 258 600         | 1 750 000          |                    | 21 868 100         |
| <b>DR 10:</b> Contextes<br>humanitaires et<br>pandémies                                 | 22 921 800        | 459 400           | 5 354 000         | 46 000            | 919 700           | 40 000           | -                 | -                | -                 | 768 000           | 4 450 000          |                    | 34 958 900         |
| <b>Total pour les domaines de<br/>résultat</b>                                          | <b>37 374 500</b> | <b>45 348 000</b> | <b>14 810 200</b> | <b>11 155 200</b> | <b>46 578 500</b> | <b>9 348 200</b> | <b>18 956 400</b> | <b>7 271 700</b> | <b>16 010 000</b> | <b>58 723 800</b> | <b>8 680 000</b>   |                    | <b>274 256 500</b> |
| 1. Leadership, plaidoyer et<br>communication                                            |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 49 261 000         | 49 261 000         |
| 2. Partenariats, mobilisation<br>et innovation                                          |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 35 087 000         | 35 087 000         |
| 3. Informations stratégiques                                                            |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 28 813 000         | 28 813 000         |
| 4. Appui à la coordination, à<br>l'organisation et à la mise<br>en oeuvre dans les pays |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 42 642 000         | 42 642 000         |
| 5. Gouvernance et<br>responsabilité mutuelle                                            |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | 34 197 000         | 34 197 000         |
| <b>Total pour les fonctions du<br/>Secrétariat</b>                                      |                   |                   |                   |                   |                   |                  |                   |                  |                   |                   |                    | <b>190 000 000</b> | <b>190 000 000</b> |
| <b>Grand Total</b>                                                                      | <b>37 374 500</b> | <b>45 348 000</b> | <b>14 810 200</b> | <b>11 155 200</b> | <b>46 578 500</b> | <b>9 348 200</b> | <b>18 956 400</b> | <b>7 271 700</b> | <b>16 010 000</b> | <b>58 723 800</b> | <b>8 680 000</b>   | <b>190 000 000</b> | <b>464 256 500</b> |

**Tableau 8. Prévisions budgétaires 2024-2025 pour les fonds de base et fonds hors de base par région, en dollars US**

*Note : Dans le cadre de ce plan de travail et de ce budget 2024-2025, le soutien au programme pour les pays qui relevaient auparavant de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'ONUSIDA est transféré dans les régions Afrique orientale et australe, et Afrique occidentale et centrale de l'ONUSIDA (voir les détails dans les sections régionales, ci-dessus).*

| Région                            | Allocation mondiale des fonds de base | Enveloppes pays   | Total des fonds de base | Hors fonds de base | TOTAL              |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|
| Asie et Pacifique                 | 36 446 000                            | 11 655 600        | 48 101 600              | 80 876 800         | 128 978 400        |
| Europe orientale et Asie centrale | 19 052 200                            | 4 215 800         | 23 268 000              | 43 025 600         | 66 293 600         |
| Afrique orientale et australe     | 61 303 400                            | 22 940 000        | 84 243 400              | 197 977 800        | 282 221 200        |
| Amérique latine et les Caraïbes   | 24 737 000                            | 7 192 400         | 31 929 400              | 28 359 400         | 60 288 800         |
| Afrique occidentale et centrale   | 53 579 400                            | 15 996 200        | 69 575 600              | 90 282 400         | 159 858 000        |
| Mondial                           | 162 882 000                           |                   | 162 882 000             | 113 991 000        | 276 873 000        |
| <b>Grand Total</b>                | <b>358 000 000</b>                    | <b>62 000 000</b> | <b>420 000 000</b>      | <b>554 513 000</b> | <b>974 513 000</b> |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial (753 millions de dollars US pour 2024-2025).

Tableau 9. Prévisions budgétaires 2024-2025 pour les fonds de base et fonds hors de base par objectif de développement durable, en dollars US

| ODD                                                     | Allocation mondiale des fonds de base | Enveloppes pays | Total des fonds de base | Hors fonds de base | TOTAL       |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|-------------|
| ODD 1 : Pas de pauvreté                                 | 783 000                               | 538 200         | 1 321 200               | 2 750 200          | 4 071 400   |
| ODD 2 : Faim « zéro »                                   | 5 400 000                             | 2 720 000       | 8 120 000               | 18 770 000         | 26 890 000  |
| ODD 3 : Bonne santé et bien-être                        | 105 711 000                           | 32 354 680      | 138 065 680             | 297 705 800        | 435 771 480 |
| ODD 4 : Éducation de qualité                            | 18 900 000                            | 3 512 000       | 22 412 000              | 31 819 000         | 54 231 000  |
| ODD 5 : Égalité entre les sexes                         | 42 807 000                            | 10 507 000      | 53 314 000              | 86 373 400         | 139 687 400 |
| ODD 8 : Travail décent et croissance économique         | 1 794 000                             | 432 800         | 2 226 800               | 1 244 400          | 3 471 200   |
| ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure         | 720 000                               | 193 000         | 913 000                 | 2 447 600          | 3 360 600   |
| ODD 10 : Inégalités réduites                            | 55 290 000                            | 2 239 760       | 57 529 760              | 43 396 600         | 100 926 360 |
| ODD 11 : Villes et communautés durables                 | 23 360 000                            |                 | 23 360 000              | 8 000 000          | 31 360 000  |
| ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces        | 27 760 000                            | 5 645 000       | 33 405 000              | 23 455 200         | 56 860 200  |
| ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs | 75 475 000                            | 3 857 560       | 79 332 560              | 38 550 800         | 117 883 360 |
| Grand Total                                             | 358 000 000                           | 62 000 000      | 420 000 000             | 554 513 000        | 974 513 000 |

\* Ces données excluent les projections des ressources du PNUD relatives à son partenariat avec le Fonds mondial (753 millions de dollars US pour 2024-2025).

# Répartition des tâches de l'ONUSIDA mise à jour (2021)

